

Présentation

Deirdre Meintel

Volume 5, numéro 1, printemps 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010876ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010876ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de Recherche Ethnicité et Société
CEETUM

ISSN

1499-0431 (imprimé)

1499-044X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Meintel, D. (2005). Présentation. *Les Cahiers du Gres*, 5 (1), 5–6.
<https://doi.org/10.7202/010876ar>

PRÉSENTATION

Deirdre Meintel

Signalons tout d'abord la récente mise en ligne de notre revue sur le site de diffusion *Érudit*, dédié à l'édition numérique et à la promotion de résultats de recherche universitaire (www.erudit.org). Ce changement aura pour effet d'élargir le lectorat de *Diversité urbaine* et, nous l'espérons, le créneau de collaborateurs. Par ailleurs, nous envisageons dans l'avenir de publier occasionnellement des textes en anglais ou en espagnol. Le présent numéro comporte notre premier article en anglais publié, celui de Robbyn Seller.

Trois articles dans ce numéro traitent de problématiques qui concernent la migration vers le Canada. Le premier présente les réflexions de notre collègue démographe Victor Piché, sur les enjeux à long terme de la migration vers les pays développés et de la pluriethnicité qui en résulte. Aude-Claire Fourot et Patricia Garcia, pour leur part, examinent l'Enquête sur la diversité ethnique réalisée par Statistique Canada. Les auteures signalent l'intérêt de cette enquête, tout en soulevant certaines difficultés d'interprétation qu'elle présente, notamment en ce qui concerne l'approche générationnelle.

La note de recherche de Marie-Jeanne Blain concerne deux thèmes qui promettent d'être de grande importance pour la migration vers le Canada dans les années à venir, soit la déqualification professionnelle des migrants et la régionalisation de l'immigration. Le « déclassement » des migrants qualifiés représente un défi particulier pour le Canada, compte tenu de ses modes de sélection d'immigrants. En même temps, la régionalisation qui est voulue par le gouvernement peut amener des problématiques particulières par rapport à la déqualification

Les articles de Josiane Le Gall et de Robbyn Seller traitent chacun de la question des familles transnationales. Le texte de Le Gall nous offre un survol des études sur les familles transnationales où l'auteure met en relief une dimension importante des migrations contemporaines. Son bilan des recherches dans le domaine nous invite à une relecture de textes anciens tout en proposant des nouvelles pistes de recherches. De son côté, Seller nous présente une étude de cas de familles qui continuent à fonctionner comme telles à travers la distance. Bien que, pendant un certain temps, les chercheurs insistaient beaucoup sur la distinction entre « maisonnée » et « famille », le texte de Seller nous

rappelle la dimension affective qui a été trop souvent négligée dans les débats au sujet de la matrifocalité aux Caraïbes.

Cette publication de notre groupe de recherche permet, entre autres, de maintenir le contact avec nos collaborateurs de différents centres de recherche à l'étranger avec lesquels nous avons tissé des liens au fil des années. Prenons cette occasion pour souhaiter la bienvenue (*en bon québécois*) à Christian Rinaudo, de l'Université de Nice-Sophia Antipolis et nouveau membre du comité de lecture.

Immigration, mondialisation et diversité culturelle : comment « gérer » les défis ?

Victor Piché

Volume 5, numéro 1, printemps 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010877ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010877ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de Recherche Ethnicité et Société
CEETUM

ISSN

1499-0431 (imprimé)

1499-044X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Piché, V. (2005). Immigration, mondialisation et diversité culturelle : comment « gérer » les défis ? *Les Cahiers du Gres*, 5 (1), 7–28.
<https://doi.org/10.7202/010877ar>

IMMIGRATION, MONDIALISATION ET DIVERSITÉ CULTURELLE : COMMENT « GÉRER » LES DÉFIS ?

Victor Piché

RÉSUMÉ/ABSTRACT

Le contexte mondial actuel se caractérise par une accélération de la circulation des capitaux, des biens et des services, créant des pressions sur les mouvements migratoires internationaux. Depuis les dix dernières années, on assiste effectivement à une augmentation de la migration internationale, en particulier dans les pays développés qui deviennent par le fait même de plus en plus multi-ethniques et multiculturels. La diversité culturelle qui en découle engendre de nouveaux défis de “gestion” pour les États et les organisations internationales. Les réponses politiques à ces défis se situent à la fois au niveau international, par l’augmentation du multilatéralisme en matière de migrations internationales, et au niveau national, par l’adoption de solutions qui empruntent soit la voie législative (e.g. interdiction des symboles religieux à la française), soit la voie légale (e.g. jugements des cours de justice basés sur la notion d’accommodement raisonnable à la canadienne). Même si la voie de l’accommodement semble davantage appropriée aux sociétés multiculturelles, elle n’est pas exempte de dérives comme pourrait l’être l’introduction de la charia dans les médiations conjugales et familiales.

The present global context is characterized by the accelerated circulation of capital, goods and services. Globalization also exerts pressures for increased international migration. Indeed, during the last ten years, international movements are on the increase, particularly in developed countries, which are becoming increasingly multi-ethnic and multicultural. With the resulting cultural diversity, nation-states and international organizations are facing new challenges in the management of migratory flows. Political responses are found at both the international level, as expressed by increased multilateralism in the area of international migrations, and the national level, solutions to problems posed by diversity take a legislative approach (e.g. the interdiction of religious symbols as in France) or a legal approach (e.g. court judgements based on the notion of reasonable accommodation as in Canada). Although accommodation seems more appropriate to multicultural societies, it is not exempt from certain forms of extremism, as exemplified by the introduction of the charia in conjugal and family mediations.

Mots-clés: mondialisation, immigration, diversité, politiques migratoires, intégration.

Key-words : globalization, immigration, diversity, migrations politics, integration.

LA QUESTION DE LA STIGMATISATION est au cœur des préoccupations actuelles dans presque tous les pays du monde vivant une situation de diversité ethnique et culturelle croissante. Que recouvre concrètement le terme de stigmatisation ? D'abord et surtout, la stigmatisation fait référence à la discrimination et au racisme dont l'interdiction est de plus en plus enchâssée dans les Chartes des droits de la personne. Mais elle concerne également un champ plus flou, plus culturel, celui des pratiques « nouvelles » pour les sociétés d'accueil, comme par exemple le port du voile chez les Musulmanes (France, Québec) ou du turban chez les Sikhs (Canada, Angleterre), la référence à Dieu dans le serment d'allégeance (USA), le débat sur les sukkats juifs (Canada) ou encore la médiation familiale par des tribunaux religieux (Ontario). Nous reviendrons sur quelques-uns de ces exemples plus loin, mais il est déjà clair que la question de la « gestion » de la différence n'est pas simple et dépasse la seule dimension de la discrimination.

D'entrée de jeu, deux remarques liminaires s'imposent. La première a trait au vocabulaire issu du « management » généralement utilisé lorsqu'il est question du traitement des différences culturelles. En effet, dans la littérature, le traitement des différences passe par la « gestion », vocabulaire technocratique et bureaucratique s'il en est. En fait, il laisse entendre que les différences culturelles doivent nécessairement être « gérées » par l'État, ce qui révèle donc une approche

par le haut. Dans les faits, plusieurs groupes de la société civile sont également impliqués dans cette gestion, que ce soit les associations de défense des droits, les ONG qui traitent des questions d'immigration, etc. Il s'agit alors d'une approche par le bas. Bref, le terme « gestion » implique les deux aspects comme faisant partie d'une même dynamique. Ceci dit, dans le présent texte, il sera surtout question du rôle des gouvernements, de leurs appareils institutionnels ainsi que des cours de justice qui doivent appliquer les règlements car il apparaît évident que les enjeux migratoires sont de plus en plus discutés et balisés au niveau de ces instances étatiques et juridiques.

Comme deuxième remarque liminaire, il faut insister sur le fait que la diversité culturelle ne constitue pas un phénomène nouveau. Toutes les régions du monde ont toujours été traversées par des différences religieuses, linguistiques et ethniques, différences introduites par des invasions, des migrations massives ou par des annexions territoriales forcées ou planifiées. Ainsi, le 19^e et le début du 20^e siècle ont été témoins de nombreux bouleversements (Chaliand, Jan et Rageau, 1994). C'est aussi la période d'émergence des états-nations et des mouvements nationalitaires tant en Europe que dans les anciennes colonies d'Asie et d'Afrique, période où sont apparus de nombreux conflits entre minorités et majorités (Yacoub, 1998 : 52-53). Nous ne parlerons pas ici de ce qui est convenu d'appeler les « anciennes minorités », non pas parce

que la gestion de ces conflits n'est pas importante - comme en témoignent les nombreux conflits toujours d'actualité que ce soit dans les Balkans ou en Afrique Centrale (Diekoff, 2000) - mais parce que nous voulons plutôt nous concentrer sur les « nouvelles minorités » issues de l'immigration et qui posent des défis fort nouveaux.

Si la diversité a toujours existé, elle se distingue aujourd'hui par deux caractéristiques importantes : (1) elle est en croissance constante depuis la Deuxième Guerre mondiale, et ce un peu partout dans le monde; (2) elle met en contact de nombreux groupes nationaux qui ne revendiquent pas une autonomie quelconque (territoriale, politique, institutionnelle, etc.) mais qui néanmoins luttent contre les discriminations et souhaitent obtenir le respect des différences culturelles. Les réponses à ces nouvelles revendications ne sont pas uniformes d'un pays à l'autre et reflètent en fait la diversité des expériences historiques face à l'immigration.

Le présent texte vise donc premièrement à examiner les faits, c'est-à-dire documenter la diversité culturelle issue de l'immigration (partie I). Nous examinerons ensuite les effets de cette diversité à travers les réponses apportées aux nouveaux défis de l'immigration. Deux types de réponses seront privilégiés ici : les réponses politiques, à savoir comment les gouvernements tentent de gérer cette diversité (partie II), et la réponse légale, c'est-à-dire comment les tribunaux interprètent les règlements et

les dispositifs des chartes (partie III). Nous allons essentiellement arguer (1) que l'immigration est en hausse dans les pays développés et qu'elle s'est considérablement diversifiée en termes d'origines nationales; (2) que cette nouvelle donne est perçue par les États comme posant des problèmes de « gestion » de la cohésion sociale; et (3) que la réponse politique va actuellement dans le sens d'une plus grande restriction de l'immigration ainsi que vers une gestion plus « serrée » des frontières. Nous concluons que le nouveau contexte de la régionalisation (construction de blocs géo-politiques) va à l'encontre du protectionnisme en matière de migrations internationales, et qu'il exerce d'autre part des pressions vers une plus grande ouverture à l'immigration et une plus grande tolérance des différences culturelles.

Immigration et diversité : les faits

Depuis une dizaine d'années, on peut lire un peu partout que les mouvements de population sont de plus en plus importants. Certains titres d'ouvrages récents laissent entendre que nous vivons une époque tout à fait exceptionnelle en matière de migrations internationales : *The Age of Migration* (Castles et Miller, 1998), *Worlds in Motion* (Massey *et al.*, 1998), *The Turbulence of Migration* (Papastergiadis, 2000) pour ne mentionner que ceux-là. Il n'est pas facile de mesurer précisément les mouvements de population dans le monde d'aujourd'hui. Le plus souvent, les statistiques migratoires puisent dans les recensements les informations sur les lieux de naissance

des personnes recensées. Que disent ces statistiques? Globalement, on recense près de 175 millions de personnes qui vivent en dehors de leur pays de naissance : cela ne représente qu'environ 3% de la population mondiale, ce qui signifie que, somme toute, peu de personnes sont en situation de déplacement (World Bank, 2002). Certes, on peut penser que 3% n'est pas très élevé et qu'il n'y a pas là matière à préoccupation. En fait, les préoccupations omniprésentes concernant les enjeux de la migration internationale démontrent que l'agenda politique n'est pas uniquement une affaire de chiffres comme en témoignent les nombreux discours radicaux de l'extrême droite qui n'hésitent pas à faire de l'immigration la source de plu-

sieurs maux (e.v. Buchanan, 2002). L'importance politique de l'immigration dépasse donc son importance purement statistique, du moins au niveau mondial.

Par ailleurs, si l'on divise le monde en deux comme on le fait souvent, soit en pays développés et pays en développement (voir le Tableau 1), on constate qu'il y a eu effectivement une augmentation assez importante de la proportion de personnes nées à l'étranger dans les pays développés. Cette proportion est passée de 3,1% en 1965 à 4,5% en 1990 et à 8,7 en 2000. C'est donc dans les pays dits du Nord que se concentre l'essentiel des mouvements migratoires internationaux. En fait, on voit que c'est en Amérique du Nord

Tableau 1 - Estimation de la migration (née à l'étranger) : en pourcentage de la région

Région	1965	1975	1985	1990	2000
Total – Monde	2,3	2,1	2,2	2,3	2,9
Pays développés	3,1	3,5	4,1	4,5	8,7
Pays en développement	1,9	1,6	1,6	1,6	1,5
Dont...					
Afrique	2,5	2,7	2,3	2,5	2,1
Asie	1,7	1,3	1,4	1,4	1,4
Amérique Latine et Caraïbes	2,4	1,8	1,6	1,7	1,1
Amérique du Nord	6,0	6,3	7,8	8,6	13,0
Europe (+ Ex-URSS)	2,2	2,7	3,0	3,2	7,7
Océanie	14,4	15,6	16,9	17,8	19,1

Sources :

Hania Zlotnik (1998); « International Migration 1965-96 : An Overview », *Population and Development Review*, vol. 24, n° 3, p. 429-468.

United Nations (2003), *International Migration 2002*.

d'abord, puis en Europe, que se situent les plus importantes augmentations de populations immigrantes. Dans les pays du Sud, la proportion des personnes nées à l'étranger a plutôt diminué depuis 1965, passant de 1,9% à 1,5% (Tableau 1). Cela confirme que nous assistons aujourd'hui à une accélération de la migration Sud-Nord et que les préoccupations actuelles en matière d'immigration sont surtout apparentes en Amérique du Nord et en Europe.

Outre la croissance des mouvements migratoires eux-mêmes, c'est l'origine des groupes immigrants qui a considérablement changé depuis les années 60. En effet, si l'on prend l'exemple des pays traditionnels d'immigration (États-Unis, Canada, Australie), les statistiques montrent clairement le renversement de tendances dans l'origine des immigrants. En effet, les pays développés ont connu des transformations importantes de leurs flux migratoires internationaux. Que ce soit en Amérique du Nord ou en Europe, les migrations internationales en provenance des pays en développement ont graduellement dominé les flux migratoires, transformant de façon importante la composition ethnique et raciale de ces pays (Kuijsten, 1994 ; Massey *et al.*, 1998 ; Piché, 2004). Avec le temps, les pays occidentaux ont pris conscience de leur caractère multiethnique et multiculturel, souvent à l'occasion de débats publics virulents sur la nécessité (ou non) de freiner toute immigration. Mais en même temps, la multiethnicité était déjà omniprésente, voire incontournable, et demandait des réponses politiques et sociales aux nombreux défis po-

sés par la nouvelle immigration. Pour les pays comme les États-Unis, le Canada et l'Australie, dont l'histoire est intimement liée à l'immigration massive, le multiculturalisme fait depuis longtemps l'objet de débats et de politiques. Par contre, pour les pays d'immigration de l'Europe de l'ouest, ce n'est que récemment qu'ils ont été forcés d'examiner les relations entre la diversité ethnique, l'identité nationale et la citoyenneté et de considérer des politiques allant dans le sens du multiculturalisme (Castles, 1993 : 28 ; Bauböck et Rundell, 1998).

Avant d'aborder les réponses politiques aux nouveaux défis de la diversité, il convient de s'arrêter quelques instants sur l'avenir probable des politiques migratoires. Certes, sur le plan purement démographique, avec la baisse de la fécondité en deçà du seuil de remplacement un peu partout dans le monde développé, l'immigration constitue actuellement la source la plus importante de croissance démographique et, dans un avenir assez rapproché, constituera le seul mécanisme de ralentissement de la décroissance. L'exemple du Québec est assez représentatif de ce qui risque de se passer dans la plupart des pays développés. Ainsi au Québec, la part de la croissance naturelle (naissances – décès) dans la croissance totale n'a cessé de diminuer depuis les années 50. Les projections suggèrent que dans quelques années ce sera l'immigration qui prendra la relève. Évidemment, les hypothèses migratoires demeurent conformes à ce qui se passe aujourd'hui et ne vont donc pas empêcher la décroissance, mais

tout au plus la ralentir - à moins bien sûr que les niveaux d'immigration soient considérablement augmentés, ce qui n'est pas évident pour le moment.

Mais les pressions pour une immigration accrue ne sont pas que démographiques, elles sont également économiques. En effet, la chute de la natalité entraîne inévitablement le vieillissement de la population, phénomène bien connu aujourd'hui (Légaré, 2004). Or, les effets du vieillissement se font et se feront surtout sentir au niveau des coûts de la santé et des retraites. Par exemple, on estime au Québec que pour une personne pensionnée en 1941, il y avait 10 travailleurs. Aujourd'hui, le rapport pensionné/travailleur est de 3 alors qu'en 2041 (cent ans plus tard) il y aura à peine plus d'un travailleur pour un pensionné (Légaré, 2003 : 189).

Une troisième source de pressions en faveur d'une plus grande circulation des personnes provient du processus accéléré de la mondialisation. Ces pressions s'exercent à la fois « par le haut » dans la mesure où le marché de travail se globalise (compétition pour la main-d'œuvre très qualifiée) et où les États tentent de faire face aux pénuries de main-d'œuvre liées entre autres au ralentissement de la croissance démographique. Mais les pressions s'exercent également « par le bas », en provenance des groupes de migrants qui développent des stratégies transnationales facilitant la circulation des personnes. En outre, l'accroissement des inégalités socio-économiques entre

le monde développé et les régions pauvres crée les conditions structurelles pour l'émigration internationale.

Le droit actuel régissant les migrations internationales s'est développé essentiellement au cours du 20^e siècle et est basé sur les prémisses de la souveraineté et de la sécurité nationale. Les politiques migratoires visent ainsi à satisfaire les besoins nationaux, qu'ils soient économiques (besoins en main-d'œuvre) ou socio-culturels (maintien de la cohésion sociale). Par ailleurs, le système légal en matière de réfugiés, mis en place à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, constitue une exception notoire à la règle de la souveraineté nationale puisque les États signataires de la Convention de Genève ont accepté de transférer une partie de leurs pouvoirs à une instance internationale, notamment le HCR. Même si, depuis les années 1990 plusieurs signes indiquent que l'approche libérale adoptée dans les années 1950 est minée par des politiques de plus en plus restrictives en matière de refuge, il faut reconnaître qu'une partie du droit migratoire est géré au niveau multilatéral. Cette approche basée sur la sécurité nationale est encore dominante aujourd'hui. Néanmoins, dans le contexte de la mondialisation et de la régionalisation des frontières, il apparaît que les États-nations sont de moins en moins en mesure de gérer les flux migratoires et acceptent de plus en plus de discuter de migrations dans un contexte international (Simmons et Piché, 2002; Pellerin, 2004). Enfin, la mondialisation n'est pas qu'économique

et les nouvelles technologies de la communication augmentent considérablement la circulation des idées, ce qui a pour effet, entre autres, de favoriser le développement du droit des migrants dans un contexte non plus uniquement national mais global. C'est ainsi que l'expression « droits humains globaux » a fait récemment surface (Weiner, 1997). Finalement, la mondialisation comporte deux conséquences fondamentales du point de vue de l'avenir des migrations internationales. D'une part, les règles en matière de circulation des personnes vont de plus en plus se dessiner dans un cadre multilatéral de coopération internationale (Hollifield, 1998). D'autre part, il est tout à fait logique de penser que la libre circulation des capitaux, des biens et des services sera accompagnée d'une plus grande circulation des personnes, ce qui d'ailleurs est déjà le cas à l'intérieur de l'Union Européenne. Quoi qu'il en soit, les pressions iront certainement dans ce sens.

On pourrait donc penser que face à toutes ces pressions internes (démographiques et économiques) et externes (droits des migrants), les politiques migratoires des pays développés devraient favoriser un accroissement de l'immigration. Or, une compilation récente faite par les Nations Unies montre que les tendances depuis 1976 vont plutôt dans le sens d'une restriction de l'immigration. Par exemple, en 1976, 86% des gouvernements du monde trouvaient satisfaisant le niveau d'immigration

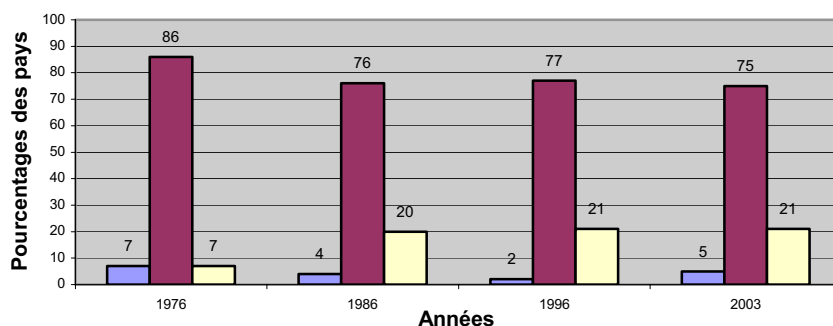
dans leur pays et seulement 7% le trouvaient trop élevé (Figure 1). En 2003, le taux de satisfaction diminue à 75% alors que la proportion jugeant le niveau trop élevé augmente à 21%. Il en va de même quant à la position des gouvernements face aux politiques sur l'immigration : en 1976, 86% des gouvernements affirmaient que leur politique allait dans le sens du maintien des niveaux en vigueur et seulement 7% pensaient les diminuer (Figure 2). En 2003, la proportion visant la réduction de l'immigration atteint 34%. Cette tendance est certes en contradiction avec les pressions mentionnées ci-dessus et on peut penser qu'elles viendront à bout des résistances actuelles face à l'immigration. Mais pour le moment, on ne peut que constater ce tournant défavorable à l'immigration, tournant qui s'est sans doute consolidé avec les événements du 11 septembre 2001.

Quel que soit l'avenir, il faut reconnaître que l'expérience migratoire des 40 dernières années a d'ores et déjà introduit une nouvelle dynamique socio-politique. Les états sont de plus en plus multiethniques et multiculturels. À ce titre, ils doivent faire face à de nombreux défis liés à la gestion des différences (Gagnon *et al.* 2003). On verra que les réponses apportées sont loin d'être uniformes.

Les réponses politiques

Il est difficile de séparer la question de la gestion de la diversité de celle des politiques d'immigration. En effet, une politique d'immigration comprend

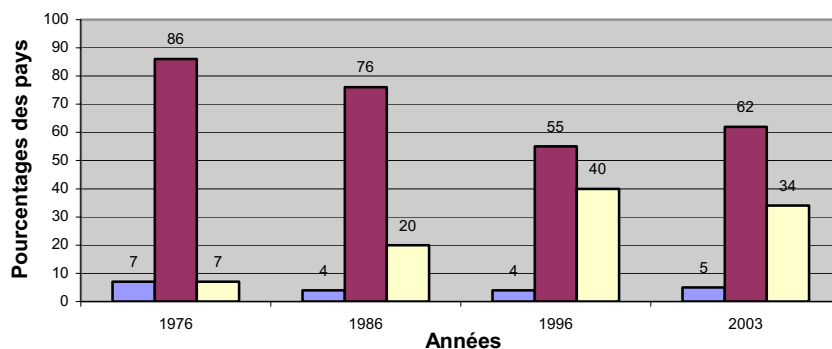
Figure 1
Position des gouvernements sur le niveau de l'immigration: 1976, 1986, 1996 et 2003



Source: United Nations, *World Population Policies 2003*, table 16, p.41

■ Trop bas ■ Satisfaisant ■ Trop haut

Figure 2
Politiques sur l'immigration: 1976, 1986, 1996 et 2003



Source: United Nation, *World Population Policies 2003*, table17, p.43

■ En hausse ■ Maintenues / Pas d'intervention ■ En baisse

essentiellement deux volets, un premier axé sur la sélection (critères et conditions d'entrée) et un second axé sur l'intégration. Si au cours du 19^e siècle et une grande partie du 20^e siècle les politiques migratoires ont opté pour le laisser-faire en matière d'intégration, il faut reconnaître que, depuis les années 1980 en Amérique du Nord et les années 1990 en Europe (en particulier les pays de l'Union Européenne), plusieurs pays ont développé des politiques explicites d'intégration. Les réponses politiques aux nouvelles tendances migratoires se sont déployées sur les deux plans international et national.

Sur le plan international

Sur le plan international, la mobilité de la main-d'œuvre est devenue un enjeu crucial compte tenu des pressions liées à la mondialisation et à la problématique de l'intégration régionale qui la sous-tend (Simmons et Piché, 2002). L'étude très récente de Pellerin (2004 : 6-7) affirme qu'il y a eu depuis les années 1990 une nette augmentation des initiatives multilatérales en matière de migrations internationales, initiatives qui ont surtout une portée régionale en lien avec les efforts d'intégration économique. De telles initiatives ont eu pour conséquence une implication croissante du juridique dans les relations internationales et dans la gestion multilatérale de la migration internationale.

Les exemples d'initiatives multilatérales de gestion de la migration internationale démontrent que, pour le

moment, elles sont surtout de nature restrictives et visent le contrôle des migrations, en particulier celles liées au trafic des êtres humains et aux migrations clandestines (Pellerin, 2004 : 9). Les quelques mesures incitatives qui existent visent essentiellement à faciliter la circulation des travailleurs qualifiés dans le contexte de l'intégration régionale et des traités réglementant le commerce et les services (*ibid.* : 12). Pour le moment donc, la préoccupation des États impliqués dans les discussions multilatérales est centrée sur l'harmonisation des politiques d'immigration en vue surtout de renforcer les frontières externes (e.g. construire la forteresse d'Europe) ou de développer un périmètre de sécurité entre les États-Unis et le Canada, en particulier après le 11 septembre 2001 (Piché et Djerrahian, 2002). Par contre, les initiatives multilatérales se préoccupent très peu, voire pas du tout, des droits des migrants. Une exception notoire concerne la charte des Nations Unies sur le droit des travailleurs migrants et des membres de leur famille (International Convention on the Protection of the Rights of All Migrant Workers and Members of their Families). Ce traité, adopté lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1990, constitue l'instrument le plus important visant à établir un régime international de protection des travailleurs migrants (de Varennes, 2002 : 15). Le fait qu'à la date du 31 janvier 2003, seuls 21 États l'aient ratifié et que parmi les signataires aucun ne provienne de pays développés en dit long sur les réticences des pays à

lier leurs prérogatives en matière de migrations à une régulation internationale qui serait contraignante.

Devant l'ampleur prise par les divers flux migratoires dans le monde (immigrants, revendicateurs du statut de réfugié, travailleurs migrants) la promotion de la cohésion sociale et de la diversité culturelle apparaît également à l'ordre du jour des discussions multilatérales. Une initiative importante dans ce domaine, lancée d'ailleurs par le Canada, concerne le projet Metropolis qui regroupe 17 pays du Nord et qui se présente comme un forum international pour la recherche et le développement de politiques publiques sur les migrations, la diversité et les villes en évolution (www.metropolis.net). Le discours de ce forum international est centré sur les notions de citoyenneté partagée, d'inclusion et de cohésion sociales. Le postulat de base est que la gestion de la diversité exige de plus en plus des politiques publiques explicites qui favorisent la cohésion sociale (Kymlicka, 2003).

Une autre initiative, plus ambitieuse celle-là, en faveur de la promotion de la diversité culturelle provient de l'UNESCO qui a adopté en novembre 2001 une Déclaration universelle sur la diversité culturelle¹. Trois articles sont particulièrement éloquentes pour notre propos. Tout d'abord, l'article 2 établit la distinction entre la diversité culturelle et le pluralisme culturel :

« Dans nos sociétés de plus en plus diversifiées, il est essentiel d'assu-

rer une interaction harmonieuse entre les populations et les groupes possédant des identités culturelles plurielles, variées et dynamiques (...). Les politiques visant l'inclusion et la participation de tous les citoyens sont des garantes de la cohésion sociale, de la vitalité de la société civile et de la paix. Ainsi défini, le pluralisme culturel constitue l'expression politique de la réalité de la diversité culturelle. (...) »

L'article 4 stipule que la défense de la diversité culturelle constitue un impératif éthique indissociable du respect de la dignité humaine et implique un engagement dans les droits humains fondamentaux. Enfin, l'article 10 fait référence à la nécessité du renforcement de la coopération et de la solidarité au niveau international dans la défense de la diversité et de la création culturelles.

En résumé, malgré les réticences des pays à partager la gestion des migrations internationales et de la diversité avec des instances multilatérales, il est clair que depuis dix ans, la gestion de la migration internationale relevant dans le passé de la souveraineté exclusive des États devient de plus en plus discutée, voire encadrée, par des instances régionales (Pellerin, 2004). On parle d'ailleurs de plus en plus d'un régime mondial de gestion de la migration internationale (Ghosh, 2000) et, même si nous n'en sommes pas encore là, les pressions économiques et institutionnelles actuelles vont pour le moins dans ce sens.

Sur le plan national

Malgré les pressions de la mondialisation et de la montée du multilatéralisme en matière de migrations, il est clair que les prérogatives relatives aux migrations internationales demeurent encore largement de juridiction nationale. On peut alors se demander comment les pays répondent actuellement à l'émergence de sociétés de plus en plus pluralistes et multiculturelles. En fait, il n'existe pas de réponse unique mais une très grande diversité d'approches en matière de politiques d'intégration. En effet, celles-ci sont directement tributaires de la conception même des rapports entre minorités et majorités. Actuellement, et en simplifiant beaucoup, deux modèles d'intégration s'opposent dans le monde : soit le modèle républicain qui, à toutes fins pratiques, nie toute pertinence de l'ethnicité dans les rapports des individus avec l'État, soit le modèle multiculturaliste qui vise à protéger les droits des minorités surtout en matière de racisme et de discrimination.

Il existe plusieurs façons d'examiner les réponses politiques en matière de gestion des différences culturelles. La façon dont les États traitent les questions des catégories ethniques dans les statistiques officielles constitue un bon indicateur des réponses politiques au niveau national. Ce traitement est fort révélateur des rapports entre minorités et majorités (Rallu *et al.*, 2004). En effet, les liens entre discours et projet

politiques et les catégories statistiques qui les supportent sont présents dans toute société (Nobles, 2000). Toutefois, les constructions statistiques autour des catégories ethniques recouvrent une très grande diversité qui rend difficile toute tentative de généralisation. Cela est dû essentiellement aux spécificités historiques et sociales et aux divers processus à la base de la stratification raciale et/ou ethnique : conquêtes, annexions, redécoupages de frontières ou migrations, autant de processus qui ont placé certains groupes dans des situations minoritaires, qu'il s'agisse de minorités anciennes ou récentes (Streiff-Fenart, 1997: 3). En simplifiant, quatre cas de figure semblent résumer les expériences historiques et actuelles en matière de statistiques ethniques.

Le premier cas (*compter pour dominer et exclure*) a caractérisé une bonne partie des expériences historiques liées au colonialisme. Quoique largement répandu historiquement, il demeure toujours d'actualité dans certains pays nouvellement indépendants. Historiquement, ce type de catégorisation a été étroitement associé à la situation coloniale fortement imprégnée de l'idéologie raciste et de la problématique supériorité/infériorité, héritage de la domination impériale (Kertzer et Arel, 2002). Cette approche a caractérisé l'ensemble des régions sous domination coloniale, surtout l'Afrique et l'Asie mais aussi l'Europe de l'Est. De façon générale, il s'agissait de recourir à des catégories reflétant les divisions raciales et ethniques considérées comme

scientifiquement évidentes et administrativement pertinentes (Uvin, 2002). Une telle conception de la nation et de la stratification, héritée de l'Europe, vise essentiellement à reconnaître des droits aux dominants et à exclure les dominés du champ de la citoyenneté. Il est intéressant de noter que l'approche « *compter pour dominer et exclure* » ne s'est pas développée uniquement dans des situations coloniales. En effet, cette problématique a longtemps été présente dans les pays d'immigration comme les États-Unis et le Canada. Par exemple, dans le Canada du 19^e et du début du 20^e siècle, la problématique raciale était inscrite dans la politique d'immigration visant à exclure certains groupes comme les Noirs et les Asiatiques. Il faudra attendre les années 1960 pour que soient éliminés les critères racistes (Piché, 2003).

Le deuxième cas de figure (*ne pas compter au nom de l'intégration nationale*) est associé à la perspective républicaine pour laquelle l'identité nationale ne peut qu'être unique. Les différences ethniques sont ainsi niées, devant disparaître grâce à un processus d'assimilation inéluctable. À l'opposé de la problématique « *compter pour dominer* », plusieurs pays ont plutôt opté pour une absence de comptabilisation des populations sur des critères ethniques ou nationaux. Les justifications ne sont pas toutes identiques mais, dans tous les cas, l'ethnicité comme base de stratification sociale est niée, soit, comme dans une bonne partie de l'Afrique actuelle au nom de l'intégration nationale, soit, comme

dans presque tous les pays de l'Europe de l'ouest, au nom du principe républicain de l'unicité nationale. Dans ces derniers pays, un inventaire récent montre que les raisons pour lesquelles les pays refusent, par exemple, d'inclure une question sur le groupe ethnique dans leur recensement sont surtout d'ordre politique, constitutionnel et légal. C'est le cas notamment de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, de la Belgique, du Danemark et de l'Italie. Pour la Suède, la Suisse et l'Irlande, il semble que cette information ne soit pas pertinente et qu'il n'y ait pas de demande sociale pour ce genre de données (Courbage, 1998 : 55).²

Un petit retour historique permet de constater ici le double standard des pratiques métropolitaines dans les colonies. Ainsi, la France, la Grande-Bretagne et la Belgique, qui refusaient d'inclure des questions sur l'appartenance culturelle ou ethnique, incompatibles avec leur notion d'État-nation, n'ont pas hésité à le faire dans les colonies (Kertzer et Arel, 2002 : 10). Dans le cas spécifique de la France, la colonisation, créant un système de classification ethnique, constitue un déni de l'universalisme républicain (Otayek, 2000 : 24-25).

Le troisième cas (*compter ou ne pas compter au nom de la mixité*) est moins répandu. Il est aussi bien associé au fait de compter que de ne pas compter, mais pour des raisons qui ont peu à voir avec les approches racistes ou d'unification nationale. Il s'agit plutôt d'un discours de valorisation de la mixité. Ici c'est l'expérience latino-américaine qui se

démarque de la plupart des expériences historiques notées jusqu'ici. Dans cette région, le fait de la mixité raciale est reconnu dans le discours politique et idéologique comme une valeur positive et, à ce titre, elle ne doit pas poser de problème. Dans ce contexte idéologique, on retrouve deux pratiques distinctes. D'une part, dans la plupart des pays (par exemple, au Vénézuëla, en Colombie, à Cuba, en République Dominicaine) les catégories de race et de couleur n'existent pas dans la statistique officielle (Nobles, 2000 : 66). D'autre part, et c'est le cas du Brésil, le discours racial fait en quelque sorte l'éloge de la mixité, insistant sur les relations raciales harmonieuses, et les données statistiques servent alors à mesurer le degré de blanchiment de la population (Nobles, 2000 : 43 et 62).

Enfin, le quatrième cas de figure (*compter pour justifier l'action positive*) est d'apparition récente et implique un renversement total du discours par rapport à la perspective raciste et discriminatoire caractérisant le premier cas. Si la plupart des pays se situent actuellement dans les trois premiers cas, les pressions sont de plus en plus fortes en faveur de la reconnaissance des minorités et de la nécessité de la statistique ethnique pour documenter les pratiques discriminatoires.

Actuellement, toutes les constructions idéologiques autour des notions de race et d'ethnicité se trouvent sous pression et remises en question. D'un côté, les pays utilisant les catégories statistiques à des fins de domination sont pris à parti par le mouvement des droits des groupes

minoritaires et les idéologies anti-racistes et anti-discriminatoires. Si l'Afrique semble échapper pour le moment à ce mouvement (par exemple, la Côte d'Ivoire) la reconnaissance du pluralisme impose de plus en plus de nouvelles pratiques statistiques et risque de transformer les pratiques comptables des recensements. Cela est particulièrement vrai dans le cas de l'Europe de l'est où la problématique du pluralisme fait son apparition (Blum et Gousseff, 1997 ; Abramson, 2002 ; Arel, 2002). De l'autre côté, les pays comme la France, caractérisés par l'absence de statistiques ethniques, se voient confrontés à la montée d'une demande sociale pour des données exigeant la quête d'informations sur les modalités d'insertion des immigrés au-delà des premières générations (Streiff-Fenart, 1997). On voit poindre dans l'ensemble des pays de l'Union européenne une nouvelle problématique, soutenue d'ailleurs par le Conseil de l'Europe, qui exprime le besoin de données statistiques fiables « *pour favoriser les relations interculturelles pacifiques et assurer la protection des minorités nationales* » (Haug, 1998 : 11). Enfin, des pressions en faveur de l'action positive apparaissent tant en Amérique Latine, par exemple en Colombie (Barbary, 2001) et au Brésil (Nobles, 2000) qu'en Asie, par exemple en Chine (Courbage, 2002). En d'autres termes, on passe de la diversité des situations passées à un modèle pluraliste et multiculturel qui tend à remplacer le nationalisme ethnique par un nationalisme plus civique (Dieckhoff, 2000 : 191).

La gestion « légale » de la diversité culturelle

En plus de la gestion par les États, on observe de plus en plus le recours à la voie légale comme mécanisme de gestion de la diversité. En général, le type de gestion par voie légale est fortement tributaire des réponses politiques discutées plus haut. Ainsi, le modèle républicain à la française rejette toute reconnaissance des droits de certains groupes basés sur des critères ethniques, culturels ou religieux. Cette approche, que l'on peut caractériser de « tolérance zéro », va opter pour une gestion législative des conflits. L'exemple le plus fréquemment cité dans la littérature est certes celui des débats parfois virulents concernant le port du voile islamique à l'école. Au nom des principes républicains et de la laïcité, le gouvernement français a finalement adopté un règlement interdisant tout symbole religieux ostentatoire. Parfois, les termes du débat peuvent paraître extrêmes comme en fait foi l'utilisation d'expressions telles que « le foulard contre la république » (Vianès, 2004 : 205) ou encore les « voilomanes » (*ibid.* : 224) en parlant des personnes qui défendent le port du voile. Évidemment, dans ce modèle, les recours à la voie légale sont limités, voire inexistantes.

Par contre, le modèle multiculturaliste, en admettant la diversité culturelle comme un droit fondamental, a dû développer une approche plus tolérante essentiellement axée sur les chartes des droits et libertés

de même que sur les programmes d'accès à l'égalité. C'est ainsi que la plupart des conflits de nature culturelle ou religieuse se sont retrouvés devant les tribunaux qui ont ainsi été forcés d'interpréter les chartes et les programmes. Ils ont dû trancher les litiges en développant la notion d'accommodement raisonnable. C'est le cas notamment du Canada dont nous allons surtout parler ici en nous référant aux marqueurs religieux qui ont émergé comme facteur de conflit, non seulement en milieu scolaire (McAndrew, 2002) mais aussi dans d'autres espaces publics.

Que signifie la notion d'accommodement raisonnable? Tout d'abord, cette notion fait référence à la présence de deux « droits » qui s'affrontent : l'un revendiqué par les représentants de la société dite d'accueil (e.g. les employeurs, les enseignants, les administrateurs d'institutions publiques) l'autre revendiqué par un individu (ou un groupe) issu d'un groupe minoritaire et qui se sent discriminé. C'est la cour qui doit trancher le litige : l'accommodement raisonnable signifie alors que le droit du minoritaire doit être respecté pour autant qu'il ne constitue pas une contrainte excessive pour l'institution où ce droit sera mis en œuvre. De façon précise, l'accommodement raisonnable peut se définir comme :

« l'obligation d'adapter une règle conçue pour une majorité, dans le but de répondre aux besoins spécifiques de certaines personnes ou d'un groupe afin que ceux-ci ne

soient pas victimes de discriminations liées aux caractéristiques qui les différencient de la majorité. Cela implique de faire des exceptions aux règles générales ou de les modifier de manière à composer avec les besoins propres à certains groupes ou personnes, afin de respecter leur droits à l'égalité. » (Drapeau, 2001 : 306, cité par le Conseil des relations interculturelles, 2004 : 50).

Les exemples de jugements qui appliquent un tel principe abondent au Canada. Ainsi, tout récemment (30 juin 2004), la Cour suprême du Canada a donné raison à un groupe de Juifs orthodoxes contre les propriétaires d'un immeuble qui voulaient interdire la construction de sukkats sur les balcons de l'immeuble, cette interdiction ayant déjà fait l'objet d'une entente dans le contrat d'achat. Il faut mentionner que les propriétaires avaient auparavant gagné leur cause à la fois à la Cour supérieure et la Cour d'appel du Québec.

Ceci dit, le principe de l'accommodement raisonnable ne s'applique pas de façon automatique et mécanique comme en font foi deux jugements contradictoires sur le port du turban. Dans le premier cas, un employé du CN (Canadien National) avait été mis à pied parce qu'il refusait de satisfaire aux règles de sécurité de la compagnie. En effet, le CN a posé comme condition d'emploi que tous ses employés portent un casque de sécurité en un lieu particulier de travail. Bhinder, un employé sikh, a refusé d'obtempérer

parce que sa religion lui interdit de porter autre chose sur la tête qu'un turban. Bhinder a perdu son emploi parce que la compagnie refusait de faire des exceptions à la règle et que Bhinder refusait d'accepter un autre travail n'exigeant pas le port du casque de sécurité. En 1981, un tribunal nommé par la Commission des droits de la personne en était venu à la conclusion que M. Bhinder avait été victime de discrimination et que l'employeur se devait de le réengager et de lui fournir une compensation salariale. Par contre, la Cour d'appel fédérale a annulé la décision du tribunal et lui a renvoyé l'affaire pour qu'il rende une décision en considérant que la condition de travail ne constituait pas un acte discriminatoire. L'affaire qui avait débuté en 1978 avec la mise à pied de l'employé, s'est rendue en Cour suprême du Canada. Cette dernière a statué que le CN n'avait pas violé la Charte canadienne des droits de la personne lorsque l'employeur avait demandé à M. Bhinder de remplacer son turban par un casque de sécurité ou de mettre ce dernier sur le turban. La Cour suprême du Canada a donc décidé que le port du turban sikh pouvait être interdit sur les chantiers de construction. Même s'il y avait violation de la liberté de religion, le port obligatoire du casque de construction avait une fonction de sécurité publique qui devait prévaloir sur le droit de l'individu (voir jugement du 17 décembre 1985, « K.S Bhinder et la Commission canadienne des droits de la personne (appelants), contre la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, (intimés) »).

Cette décision n'a pas empêché cinq ans plus tard, soit le 15 mars 1990, que le Gouvernement fédéral décide d'autoriser le port du turban parmi les policiers sikhs de la GRC. Le port du turban était déjà accepté aux douanes et dans l'armée. C'est la Section de première instance qui a statué qu'il n'y avait pas eu d'infraction à la Charte lorsque des membres de la GRC adhérant à la religion Sikh ont été autorisés à porter leur turban ainsi que d'autres articles religieux avec leur uniforme. Cette décision suivait la requête du commissaire de la GRC faite en avril 1989 et qui demandait au gouvernement de modifier le règlement policier afin que les convictions religieuses des Canadiens d'origine sikh soient respectées.

Un autre cas d'accommodement concerne l'affaire du kirpan (petit couteau porté par les Sikhs) dont le jugement a été rendu le 17 mai 2002 (titre du jugement : «Balvir Singh Multani, en qualité de tuteur de son fils mineur Gurbaj Singh Multani (requérants), contre Commission scolaire Marguerite-Bourgeois, (intimée)»). Dans cette affaire, il avait été interdit au jeune Gurbaj Singh Multani qui fréquentait l'école Ste-Catherine Labouré à Montréal de porter le kirpan. Le jugement en question stipule que G.S. Multani pourra aller à l'école avec son kirpan à condition qu'il soit dans un fourreau en bois, que le tout soit emprisonné dans une étoffe solide, qu'il le porte constamment sous ses vêtements et ne s'en départisse jamais à l'école.

Le cas du voile islamique (le hijab) est beaucoup plus compliqué. Les exemples suivants permettent d'illustrer cette complexité. Le 7 septembre 1994, Émilie Ouimet, une étudiante de 12 ans, est expulsée de l'école Louis-Riel dans l'est de Montréal pour s'être présentée en classe coiffée du hijab (voile islamique) et portant une longue tunique. Les règles vestimentaires de cette école ne permettaient pas le port du voile (même si d'autres écoles le permettent). S'ensuivent la controverse et un débat public où s'affrontent les tenants de la tolérance zéro et ceux en faveur de l'accommodement. En février 1995, suite à deux plaintes concernant l'interdiction de porter le voile à l'école, la Commission des droits de la personne du Québec publie un rapport sur le port du foulard islamique à l'école et au travail. Par ce rapport, la Commission trace les principes au sein desquels les jugements seront prononcés. Ce rapport fait part d'un avis juridique (et non d'un jugement) qui affirme que les écoles du réseau public ne peuvent de façon générale interdire le port du hijab. Cette interdiction constituerait un geste discriminatoire compromettant le droit à l'instruction publique ainsi que la liberté de religion. En mai 1995, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) s'oppose formellement au port du hijab à l'école. Face à cette opposition, la Fédération des commissions scolaires du Québec répond que la décision d'interdire ou non le voile reste entre les mains de chaque école. En mai 2003, le Comité sur les affaires religieuses du ministère de l'Éducation

publie un document prônant la tolérance en matière de symboles religieux. Tout récemment (26 mars 2004) le Conseil des relations interculturelles a également tranché en faveur de la tolérance religieuse dans le milieu scolaire et rappelle l'obligation de l'accommodement raisonnable.

Les débats sur le port du voile sont révélateurs de la complexité des enjeux. D'une part et comme nous venons de le documenter, il s'est développé au Canada et au Québec une volonté d'accommodement qui se démarque de la tolérance zéro. Ce courant dominant présentement se porte à la défense du droit des jeunes filles qui revendiquent le port du voile à l'école au nom du respect de la diversité culturelle et religieuse (Geadah, 1996 : 245). Par ailleurs, pour Geadah, une Québécoise d'origine égyptienne, il faut éviter de tomber dans la rectitude politique (*ibid.* : 261). Selon elle, l'accommodement raisonnable est une voie à deux sens et «le droit à la différence ne doit pas aboutir à une différence des droits » (*ibid.* : 288). Le port du voile constitue un affront à la valeur fondamentale que constitue l'égalité entre les sexes. Sa position reste néanmoins mitigée dans la mesure où elle ne prône pas la tolérance zéro comme en France. Elle suggère plutôt de décourager le port du voile à l'école à travers une approche souple et incitative plutôt que coercitive, et d'utiliser la persuasion par le dialogue (*ibid.* : 269).

Le principe de l'accommodement raisonnable ne va pas sans poser des

problèmes, surtout lorsque s'affrontent deux séries de droits, celui de la liberté religieuse versus celui de l'égalité entre les sexes. Poussé à l'extrême, ce principe peut aboutir à un courant de plus en plus en vogue dans la littérature, celui du pluralisme légal (Macdonald, 2003). Ce modèle reconnaît explicitement la capacité de divers groupes (sociaux, psychologiques, affectifs ou virtuels) de générer des règles légales. De plus, cette approche stipule que c'est la médiation des intérêts et non les décisions juridiques (*adjudication of rights*) qui constitue le mode optimal pour encadrer et reconnaître légalement la diversité sociale (*ibid.* : 85). Dans ce contexte, la médiation peut avoir lieu dans plusieurs espaces et à des niveaux locaux : ainsi, le pluralisme légal stipule qu'il existe une pluralité de sites producteurs de lois plutôt qu'un seul site étatique juridique (*ibid.* : 98). Une telle position peut aboutir à des situations inacceptables pour plusieurs personnes et groupes. L'exemple le plus flagrant est la décision récente (décembre 2003) d'implanter en Ontario des tribunaux islamiques parallèles qui peuvent prendre le relais des tribunaux officiels canadiens dans le règlement de certains conflits entre Musulmans. Il s'agit d'un tribunal judiciaire fondé sur la charia et destiné à traiter par arbitrage les conflits matrimoniaux entre Musulmans. La loi ontarienne permet ce genre de règlement, pour autant qu'ils soient négociés à l'aide d'un arbitre et de façon volontaire par les deux parties. Toutefois, les tribunaux ontariens ne reconnaîtront pas les jugements issus de ce tribunal s'ils violent la Charte

canadienne des droits et libertés. On peut imaginer le tollé que suscite une telle décision, non seulement de la part des groupes de femmes mais de tous les groupes soucieux du respect du droit à l'égalité des sexes.³

En bref, dans le modèle canadien si, comme nous venons de le voir, la position de l'État face à la diversité laisse beaucoup de place à la voie légale, il n'en demeure pas moins que cette voie ne peut à elle seule régler les nombreux conflits qui font appel à des systèmes de valeurs parfois diamétralement opposés.

Conclusion

Il faut reconnaître en terminant que la question de la diversité sociale et culturelle est – et sera pour longtemps encore – à l'ordre du jour des grands débats de société. L'avenir à ce sujet est loin d'être acquis. D'une part, les signes d'ouverture sont évidents. L'immigration est de plus en plus discutée dans un contexte multilatéral et global et dans une perspective positive. La lutte pour les droits des migrants et contre le racisme et la discrimination prend une dimension également globale. L'idée d'une plus grande liberté dans les mouvements migratoires fait son chemin. L'idéologie du multiculturalisme remplace de plus en plus celle de l'assimilation. Enfin, la gestion de la diversité culturelle loge de plus en plus du côté du respect plutôt que du rejet. Mais en même temps, les mouvements anti-immigration d'extrême droite prennent de

l'ampleur aussi bien en Amérique qu'en Europe, aidés en cela par les événements du 11 septembre 2001, et les politiques migratoires deviennent de plus en plus sélectives, ne permettant qu'aux détenteurs de capitaux, qu'ils soient financiers ou humains, de circuler librement dans le monde.

Il est difficile pour le moment de prédire dans quelles directions iront les politiques migratoires et la gestion de la diversité culturelle. Selon ma lecture des tendances de fond, donc au-delà des événements du 11 septembre et des guerres lancées au nom de la lutte anti-terroriste, il me semble que le processus de la mondialisation est inéluctable et que les sociétés développées devront de plus en plus ouvrir leurs portes et permettre une plus grande circulation des personnes. Il en découle que le modèle « multiculturaliste » deviendra de plus en plus prégnant et que l'approche légale qui le sous-tend constituera une voie privilégiée dans la lutte contre le racisme et la discrimination.

Bibliographie

- Abramson, D., 2002. « Identity counts: the Soviet legacy and the census in Uzbekistan », in D. I. Kertzer et D. Arel (éd.), *Census and Identity. The Politics of Race, Ethnicity, and Language in National Censuses*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 176-201.
- Arel, D., 2002. « Démographie et politique dans les premiers recensements post-soviétiques : méfiance envers l'État, identités en question », *Population*, vol. 57, n° 6, p. 791-820.
- Barbary, O., 2001. « Mesures et réalités de la segmentation socio-raciale à Cali. Une enquête sur les ménages afro-colombiens », *Population*, vol. 56, n° 5, p. 773-810.
- Bauböck, R. et J. Rundell, (éd.), 1998. *Blurred boundaries: migration, ethnicity, citizenship*. Vienne, European Centre, Ashgate.
- Blum, A. et C. Gousseff, 1997. « Nationalité, groupes ethniques, peuples : la représentation des nationalités en Russie », in J.-L. Rallu, Y. Courbage et V. Piché (éd.), *Old and new Minorities. Anciennes et nouvelles minorité*. Paris, John Libbey et INED, (Congrès et Colloques, n° 17) p. 49-72.
- Buchanan, P., 2002. *The Death of the West*. New York, Thomas Dunne Books.
- Castles, S., 1993. « Migrations and minorities in Europe. Perspectives for the 1990's : eleven hypotheses », in J. Wrench et J. Solomos (éd.), *Racism and Migration in Western Europe*. Oxford (Providence), Berg, p. 17-34.
- Castles, S. et M. J. Miller, 1998. *The Age of Migration*. New-York, Guilford Press.
- Chaliand, G., M. Jan et J.-P. Rageau, 1994. *Atlas historique des migrations*. Paris, Seuil.
- Conseil des relations interculturelles, 2004. *Laïcité et diversité religieuse: l'approche québécoise*. Montréal, CRI.
- Courbage, Y., 1998. « Enquête sur les sources statistiques relatives à la religion, la/les langue(s), le groupe national et le groupe ethnique en Europe », in W. Haug,

Notes

¹ Voir www.unesco.org/bpi/eng/unescopress/2001/01-120e.shtml .

² Il existe d'autres États unitaires, comme la Grèce et la Turquie, pour qui, proclamant l'homogénéité de la nation étatique, il ne saurait exister de groupes minoritaires sur le territoire et par ricochet il n'existe pas de statistiques officielles sur ces groupes (Haug, 1998 : 13).

³ Pour plus d'informations concernant la campagne internationale contre la courcharia au Canada, voir le site web suivant : www.nosharia.com.

- Y. Courbage et P. Compton (éd.), *Les caractéristiques démographiques des minorités nationales dans certains États européens*, Strasbourg, Conseil de l'Europe (Études démographiques, n° 30), p. 27-82.
- Courbage, Y., 2002. « Les minorités nationales en Chine : l'exception démographique ? », in I. Attané (éd.), *La Chine au seuil du XXI^e siècle*. Paris, INED et PUF, xxviii + (Les Cahiers de l'INED, n° 148) p. 215-254.
- De Varennes, F., 2002. *Strangers in Foreign Lands : Diversity, Vulnerability and the Rights of Migrants*. UNESCO (www.unesco.org/most/paper_devarennes.pdf).
- Dieckhoff, A. A., 2000. *La nation dans tous ses États*. Paris, Flammarion.
- Drapeau, M., 2001. « L'évolution du droit du travail à la lumière de l'arrêt Meiorin », *Revue du Barreau*, printemps.
- Gagnon, A. G., M. Guibernau et F. Rocher, 2003. *The Conditions of Diversity in Multinational Democracies*. Montréal, The Institute for Research on Public Policy.
- Geadah, Y., 1996. *Femmes voilées : intégrismes démasqués*. Montréal, vlb.
- Ghosh, B. (dir), 2000. *Managing Migration : Time for a New International Regime?* Oxford, Oxford University Press.
- Haug, W., 1998. « Introduction : la statistique des minorités prise entre la science et la politique », in W. Haug, Y. Courbage et P. Compton (éd.), *Les caractéristiques démographiques des minorités nationales dans certains États européens*. Strasbourg, Conseil de l'Europe (Études démographiques, n° 30), p. 11-26.
- Hollifield, J. F., 1998. « Migration, Trade, and Nation-State: the Myth of Globalisation », *UCLA Journal of International Law and Foreign Affairs*, Fall/Winter, n° 2, p. 595-636.
- Kertzer, D. I. et D. Arel (éd.), 2002. *Census and identity. The politics of race, ethnicity and language in national censuses*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Kuijsten, A., 1994. « International migration in Europe : patterns and implications for receiving countries », in M. Macura et D. Coleman (éd.), *International migration : regional processes and responses*, New York, United Nations, (Economic Studies n° 7) p. 21-39.
- Kymlicka, W., 2003. « Diversité canadienne », *Diversité canadienne*, vol. 2, n° 1, p. 3.
- Légaré, J., 2003. « Un siècle de vieillissement démographique », in V. Piché et C. Lebourdais (éd.), *La démographie québécoise – enjeux du XXI^e siècle*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 176-192.
- Légaré, J., 2004. « Le vieillissement », in G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch (éd.), *Démographie : analyse et synthèse. Volume 6 : Conséquences des changements démographiques*. Paris, INED (sous presse).
- Macdonald, R. A., 2003. « The Legal Mediation of Social Diversity », in A. G. Gagnon, M. Guibernau et F. Rocher (éd.), *The Conditions of Diversity in Multinational Democracies*. Montréal, The Institute for Research on Public Policy, p. 85-114.
- Massey, D. S., J. Arango, G. Hugo, A. Kouaouci, A. Pellegrino et J. E. Taylor, 1998. *Worlds in motion : understanding international migration at the end of the millennium*. Oxford, Clarendon Press.
- McAndrew, M., 2002. « Le remplacement du marqueur linguistique par le marqueur religieux en milieu scolaire », in J. Renaud, L. Pietrantonio et G. Bourgeau (éd.), *Les relations ethniques en question : ce qui a changé depuis le 11 septembre*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 131-148.
- Nobles, M., 2000. *Shades of citizenship : race and the census in modern politics*. Stanford, Stanford University Press, xiv +, 256 p.
- Otayek, R., 2000. *Identité et démocratie dans un monde global*. Paris, Presses de Sciences Po, 228 p.
- Papastergiadis, N., 2000. *The Turbulence of Migration*. Cambridge, Polity Press.
- Pellerin, H., 2004. « Intégration économique et sécurité : nouveaux facteurs déterminants de la gestion de la migration internationale », *Choix*, vol. 10, n° 3, p. 1-30.

- Piché, V., 2003. « Un siècle d'immigration québécoise : de la peur à l'ouverture », in V. Piché et C. Lebourdais (éd.), *La démographie québécoise – enjeux du XXI^e siècle*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 225-263.
- Piché, V., 2004. « Immigration et intégration dans les pays développés : un cadre conceptuel », in G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch (éd.), *Démographie : analyse et synthèse. Volume 6 : Conséquences des changements démographiques*. Paris, INED (sous presse).
- Piché, V. et G. Djerrahian, 2002. « Immigration et terrorisme : une analyse de la presse francophone », in J. Renaud, L. Pietrantonio et G. Bourgeault (éd.), *Les relations ethniques en question. Ce qui a changé depuis le 11 septembre 2001*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 81-94.
- Rallu, J.-L., V. Piché et P. Simon, 2004. « Démographie et ethnicité : une relation ambiguë », in G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch (éd.), *Démographie : analyse et synthèse. Volume 6 : Conséquences des changements démographiques*, Paris, INED (sous presse).
- Simmons, A. et V. Piché, 2002. « Teaching Migration and Globalization », *Genus*, LVIII, n° 304, p. 109-134.
- Streiff-Fenart, J., 1997. « Présentation », in J.-L. Rallu, Y. Courbage et V. Piché (éd.), *Old and new Minorities Anciennes et nouvelles minorités*. Paris, John Libbey et INED, (Congrès et Colloques, n° 17), p. 3-8.
- Uvin, P., 2002. « On counting, categorizing and violence in Burundi and Rwanda », in D. I. Kertzer et D. Arel (éd.), *Census and Identity. The Politics of Race, Ethnicity, and Language in National Censuses*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 148-175.
- Vianès, M., 2004. *Un voile sur la République*. Paris, Stock.
- Weiner, M., 1997. « The Global Migration Crisis », in Gungwu, W. (ed), *Global History and Migration*. Boulder, Colorado, Westview Press, p. 95-116.
- World Bank, 2002. *Globalization, Growth and Poverty : Building an Inclusive World Economy*. Washington D.C., a World Bank Policy Research Report.
- Yacoub, J., 1998. *Les minorités dans le monde*. Paris, Desclée de Brouwer.

Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives

Josiane Le Gall

Volume 5, numéro 1, printemps 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010878ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010878ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de Recherche Ethnicité et Société
CEETUM

ISSN

1499-0431 (imprimé)

1499-044X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Le Gall, J. (2005). Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives. *Les Cahiers du Gres*, 5 (1), 29–42. <https://doi.org/10.7202/010878ar>

FAMILLES TRANSNATIONALES : BILAN DES RECHERCHES ET NOUVELLES PERSPECTIVES

Josiane Le Gall

RÉSUMÉ/ABSTRACT

Au cours des dernières années, les mouvements migratoires ont donné lieu à la formation d'un nouveau modèle familial caractérisé par la dispersion dans plusieurs pays des membres d'une même famille, nucléaire ou élargie. L'intérêt actuel pour ce type de famille, généralement désigné par le terme de «famille transnationale», accompagne la prise de conscience des liens conservés par les migrants à travers les frontières et le développement d'études sur la migration transnationale. Cet article propose de faire une synthèse des connaissances existantes sur ce modèle familial et d'identifier des pistes de recherche pour l'avenir. L'article fait d'abord état de la place des familles dans les recherches sur la migration transnationale. Les définitions et formes de familles transnationales documentées dans les études sont ensuite examinées. Enfin, quelques questions de recherches permettant d'appréhender l'impact du processus transnational sur la dynamique familiale sont soulevées.

Over the past few years, migratory movements have given rise to a new family model characterized by the dispersal of members of the same family, nuclear or extended, to several different countries. Current interest in this type of family, generally termed the 'transnational family', is accompanied by an awareness of the links maintained by migrants across borders and the development of research on transnational migration. This article proposes a synthesis of existing knowledge on this family model and identifies future avenues of research transnational migration. Documented definitions and transnational family forms are also examined. Finally, several research issues are raised in order to better examine the impact of transnational processes on family dynamics.

Mots-clés : famille, transmigration, immigration, bilan des recherches, familles transnationales.

Key words : Family, transmigration, immigration, overview of the literature, transnational families.

DANS TOUTES LES SOCIÉTÉS INDUSTRIALISÉES, la famille a connu de profondes mutations suite aux récentes évolutions démographiques, économiques et

socioculturelles. Ces transformations ont provoqué une diversification des formes familiales (recomposées, monoparentales éclatées, etc.), lesquelles ont

été investiguées sous plusieurs angles jusqu'ici. L'une d'elles, la famille transnationale, est généralement passée sous silence dans la littérature sur la famille contemporaine¹. Cette dernière, récemment mise à jour dans le champ des recherches sur les migrations internationales, se caractérise par la dispersion géographique d'un groupe familial suite à la migration d'un ou plusieurs de ses membres et par la continuité de liens étroits à travers les frontières. Bien qu'encore en nombre restreint, les travaux sur les familles non confinées à un territoire national se sont multipliés au cours des dernières années.

Cet article propose de faire un bilan des connaissances existantes sur la famille transnationale et d'identifier des pistes de recherche pour l'avenir. Il fait d'abord état du développement de cette notion dans les travaux sur les migrations internationales. Ensuite, il cherche à comprendre à quoi correspond cette entité et analyse les principales formes de configurations familiales transnationales documentées. Enfin, il vise à suggérer quelques questions de recherches et thèmes permettant d'appréhender l'impact du processus transnational sur la dynamique familiale. Ce bilan repose sur une recension des textes publiés sur le sujet au cours des 15 dernières années en langues française et anglaise, tant en Europe, en Océanie qu'en Amérique du Nord².

Reconnaissance des liens familiaux transnationaux

L'intérêt récent pour la famille transnationale est concomitant à la fois de la nature des déplacements contemporains et de préoccupations théoriques propres au champ des recherches sur les migrations internationales. D'une part, à travers le monde, grâce aux communications et transports modernes, de nombreuses familles vivent de façon transnationale et, pour certaines, ce mode d'organisation est devenu la norme (Sorenson et Olwig, 2001). Le maintien de liens, entre pays d'origine et pays d'installation, ne constitue toutefois pas un phénomène nouveau. Par exemple, les études sur les réseaux familiaux, qui se multiplient dans les années 70 et 80 (Boyd, 1989), témoignent déjà d'une certaine viabilité des familles suite à la migration. Par contre, les migrations contemporaines se différencient de celles du passé par le degré et l'intensité des liens économiques, politiques, religieux et sociaux maintenus à travers les frontières. La globalisation a eu pour effet d'accroître la circulation des individus et le nombre de ceux qui vivent simultanément à l'intérieur et entre différents États-nations.

D'autre part, pour mieux rendre compte des tendances actuelles du phénomène migratoire, une perspective transnationale de la migration s'est rapidement développée à partir des années 90 (voir par exemple, Basch *et al.*, 1994). Plutôt que de concevoir les

déplacements comme un processus unidirectionnel qui implique pour les migrants une rupture avec leur pays d'origine, l'accent dans cette approche est placé sur la formation et l'articulation de réseaux et de communautés à travers les frontières. Si un nombre non négligeable de travaux a été produit sur le sujet au cours des dernières années, certains aspects, comme la question familiale, demeurent encore peu analysés. En effet, même si le rôle central de la famille dans le processus transnational a été reconnu très tôt³, il a fallu attendre plusieurs années avant qu'elle ne devienne un objet d'étude.

L'aspect tardif de l'intérêt suscité par le thème familial découle de la prédominance dans les analyses des activités relevant de la sphère publique et, par le fait même, généralement associées aux hommes. On s'interroge alors principalement sur la formation d'une identité transnationale et sur les activités économiques et politiques des migrants. Les premiers travaux relevant de ce courant théorique ont été rapidement critiqués par quelques chercheurs qui les jugeaient inadéquats à témoigner de la participation des femmes (Pessar, 1999; Mahler et Pessar, 2001; Pessar et Mahler, 2003). La prise en compte récente des questions de genre a eu pour effet d'introduire la sphère domestique dans les débats. Aujourd'hui, un nombre croissant de publications est consacré au déploiement de familles dans l'espace. Par exemple, en 2004 paraissait un numéro spécial de la revue *Global*

Networks, dirigé par Chamberlain et Leydesdorff, portant sur le rôle de la mémoire dans l'expérience des familles transnationales. Ce dernier était précédé par la publication en 2002 d'un autre numéro spécial de la même revue sur les rituels familiaux transnationaux, sous la direction cette fois de Gardner et Grillo. Au cours de la même année, Bryceson et Vuorela éditaient un ouvrage collectif sur les familles transnationales dans le contexte européen. Après avoir retenu l'attention principalement aux États-Unis, les expériences transnationales des familles font de plus en plus l'objet d'études non seulement en Europe (Bryceson et Vuorela, 2002; Streiff-Fenart, 1999; Goulbourne, 1999; Chamberlain, 2002), mais aussi au Canada (Waters, 2000, 2001; Le Gall, 2001, 2002) et en Océanie (Ho, 2002; Ho *et al.*, 1997; Pe-Pua *et al.*, 1998; Hage, 2004). Cela dit, on note un nombre disproportionné de textes publiés en langue anglaise, alors que seules trois études menées par des chercheurs francophones ont été recensées. De plus, en dépit des récents développements, la sphère domestique demeure encore très peu explorée et, à l'exception des activités économiques, les pratiques transnationales des familles tout comme leur dynamique sont généralement sous-documentées (Gardner et Grillo, 2002).

Définition de la famille transnationale

Les termes de «multi-sited family» (Ong et Nonini, 1997; Vuorela, 2002), «multi-local binational family»

(Guarnizo, 1997), «transcontinental family» (Kelly, 1990) et «international family» (Ho, 1993) sont parfois utilisés de façon interchangeable pour désigner la famille transnationale. Mais à quelle unité se réfère-t-on lorsque l'on parle de famille transnationale? Se caractérise-t-elle par le nombre de membres vivant à l'étranger, par la fréquence des contacts, ou encore par la force et l'efficacité des réseaux familiaux? Qui peut se réclamer d'une telle famille? Pour combien de temps et sous quelles conditions? En réalité, un problème de définition entrave la recherche sur les liens familiaux transnationaux; la majorité des auteurs utilisant le terme sans le circonscrire. Si un consensus existe autour de l'idée de dispersion géographique, et de poursuite de contacts étroits, l'entité à laquelle chacun fait référence diffère dans sa composition.

La notion est introduite dans la littérature pour décrire la dispersion d'une famille à travers deux ou plusieurs frontières nationales et le maintien actif des contacts par ses membres, donnant lieu à une nouvelle «géographie» de l'unité familiale (Lam *et al.*, 2002). Dans une étude sur les migrants des Caraïbes, et dans une des premières et rares tentatives de définir la famille transnationale, Wiltshire renvoie à cette idée de dispersion dans l'espace. Elle écrit que celle-ci est «a large amorphous structure made up of conjugal and nuclear units as well as consanguinal segments that spread across national boundaries» (1992: 182). Plus récemment, Bryceson

et Vuorela développaient un point de vue proche de ce dernier: «Transnational families are defined here as families that live some or most of the time separated from each other, yet hold together and create something that can be seen as a feeling of collective welfare and unity, namely familyhood, even across national borders» (2002 : 3).

Par contre, le groupe familial qui fait l'objet des analyses est selon le(s) cas, l'unité domestique, la maisonnée, la famille élargie, ou encore une combinaison de toutes ces entités. Par exemple, à l'instar de Wiltshire, Lima Herrera, dans sa définition de la famille transnationale, inclut tant des membres de la famille nucléaire que de la famille élargie: «Transnational families, both nuclear and extended, are dispersed across international borders (...) They consist of children, parents, siblings, brothers-in-law, uncles, nephews, godfathers and godmothers on both sides of the border» (2001 : 78). Une telle imprécision découle de la coexistence d'une hétérogénéité des formes familiales transnationales, mais aussi de la difficulté à définir la famille contemporaine.

Diversité des formes familiales transnationales

Dans la présente section, différentes configurations familiales transnationales ayant retenu l'attention des chercheurs sont mises à jour. Pour des raisons pratiques, elles sont regroupées ici sous deux grandes catégories, soit la «parentalité transnationale» et la «pa-

renté transnationale». Tracer une démarcation nette entre ces entités s'avère une tâche complexe. En effet, dans un contexte transnational, impliquant la dispersion dans l'espace des individus, des pratiques et des ressources, la maison ou la famille nucléaire forment des entités de plus en plus difficiles à définir (Gardner et Grillo, 2002).

Parentalité transnationale

Cette catégorie englobe des formes familiales caractérisées par la dispersion géographique des enfants et des parents. Une telle séparation résulte soit de la migration d'un ou des deux parents ou de la migration d'un ou des enfants.

Quelques auteurs, principalement aux États-Unis, explorent l'expérience de femmes migrantes dont les enfants vivent au pays d'origine⁴. Alors que la migration a longtemps été considérée comme le mouvement d'hommes seuls; la globalisation a provoqué dans les pays occidentaux l'accroissement de la demande pour une main-d'œuvre féminine. De nombreuses femmes, désireuses d'améliorer le statut économique de leur famille, choisissent de partir travailler à l'étranger, notamment comme domestiques. Les exigences du travail salarié, un statut précaire et le manque de ressources financières, obligent plusieurs d'entre elles à laisser leurs enfants dans le pays d'origine. D'autres, qui ont migré accompagnées de leurs enfants, préfèrent qu'ils retournent aider un proche, ou encore étudier au pays d'origine où les rues leur apparaissent

plus sécuritaires, la situation raciale moins oppressive et l'éducation plus structurée. Dans ces situations qualifiées de «global care chains» (Hochschild, 2000; Lobel, 2003), les femmes, en plus d'assumer leur rôle de «mère à distance» (Hondagneu-Sotelo et Avila, 1997, 2003), supportent financièrement les enfants restés au pays d'origine. Ces derniers sont placés, le plus souvent, sous la garde d'une grand-mère ou d'un membre de la parenté. Ce type de configurations familiales est fréquemment observé suite au départ vers les États-Unis de femmes des Caraïbes (Soto, 1987; Olwig, 1999; Guarnizo, 1997), d'Amérique du Sud (Hondagneu-Sotelo et Avila, 1997, 2003) et des Philippines (Parrenas, 2001, 2003; Parrenas et Hochschild, sous presse). Il s'agit, dans tous les cas, de pays marqués par de profondes inégalités sociales et confrontés à de graves crises économiques.

Un autre type de configurations familiales investiguées résulte de la migration des enfants, seuls ou accompagnés de leur mère. Dans ces situations, soit le père reste au pays d'origine, soit il migre avec sa famille et retourne subséquemment dans son pays pour poursuivre sa carrière professionnelle ou commerciale. Dans le dernier cas de figure, une telle décision peut avoir été planifiée avant le départ ou encore faire suite aux obstacles rencontrés à l'étranger. Dans tous les cas, parents et enfants correspondent régulièrement. Une telle dispersion géographique correspond à une stratégie des parents pour optimiser

les opportunités financières et favoriser l'acquisition d'une éducation par les enfants. Les enquêtes sur le sujet illustrent la possibilité pour les enfants de participer activement au processus de migration transnationale; une dimension encore peu traitée dans la recherche sur les familles transnationales (Orellana *et al.*, 2001; Thorne *et al.*, 2003; Soto, 1987; Olwig, 1999). Les termes de «familles astronautes» et «d'enfants parachutes» sont utilisés pour désigner cette forme familiale. Le phénomène, apparu au début des années 90, touche principalement des familles disposant de ressources économiques substantielles. Celles-ci proviennent de pays caractérisés par un boom économique, situés principalement en Asie, tels la Chine (Waters, 2001, 2002; Pe-Pua *et al.*, 1998; Ho, 2002), en particulier Hong Kong et Taiwan, ainsi que la Corée du Sud (Orellana *et al.*, 2001). Ce type de familles a été observé et a fait l'objet d'analyses non seulement aux États-Unis (Zhou, 1997; Orellana *et al.*, 2001; Ong et Nonini, 1997), mais également au Canada (Man, 1995; Waters, 2002, 2001, 2000), en Nouvelle Zélande (Ho, 2002; Ho *et al.*, 1997), en Australie (Pe-Pua *et al.*, 1998) et à Singapour (Lam *et al.*, 2002).

Parenté transnationale

Le terme «famille transnationale» désigne le maintien de liens des membres d'un groupe de parenté à travers les frontières. Cette forme de configuration familiale, aussi appelée «international kinship» (Ho, 1993), est

observée dans plusieurs pays d'immigration. Encore une fois, on retrouve des études sur le sujet, principalement aux États-Unis (Ho, 1993, 1999; Olwig, 2002; Rouse, 1989; Sutton, 2004). Depuis peu, le thème retient également l'attention de chercheurs en France (Streiff-Fenart, 1999), au Canada (Le Gall, 2001, 2002), en Grande-Bretagne (Plaza, 2000; Goulbourne, 1999) et en Australie (Baldassar, 1997; Hage, 2004). Le phénomène concerne des migrants originaires de plusieurs pays à travers le monde marqués, à une époque ou l'autre de leur histoire, par une forte émigration (ex. : Tunisie, Liban, Italie, République Dominicaine, Mexique).

Une partie de ces études portent sur des familles élargies, dispersées essentiellement entre deux territoires et qui demeurent fonctionnelles au-delà des frontières (Streiff-Fenart, 1999; Rouse, 1989; Hirsch, 2003; Baldassar, 1997; Basch *et al.*, 1994). Par exemple, Streiff-Fenart a mis à jour l'existence d'un réseau familial étendu provenant d'un village du Sud-Ouest tunisien et implanté depuis plusieurs générations dans le sud de la France (1999). De son côté, Rouse (1989) introduit le terme de «transnational migrant circuits» pour désigner les liens qui s'élaborent entre membres d'une même famille élargie vivant dans une petite ville mexicaine et celle de Redwood (Californie) aux États-Unis.

Dans plusieurs cas, le réseau familial investigué ne se concentre pas

uniquement dans un seul lieu comme point de destination, mais englobe plusieurs pays (Le Gall, 2001, 2002; Olwig, 2002; Hage, 2004; Baldassar *et al.*, 1999; Plaza, 2000). Ces études touchent d'ailleurs principalement des groupes connus pour leur tradition migratoire. Par exemple, Hage (2004) retrace la trajectoire de familles libanaises dispersées sur plusieurs continents (Brésil, Vénézuëla, États-Unis, Europe, Australie, Liban). De son côté, Olwig (2002), s'appuyant sur plusieurs années de recherche sur des individus originaires des Caraïbes installés dans divers pays, s'interroge sur le sens d'appartenance familiale à partir de l'observation d'une cérémonie de mariage prenant place dans une île des Caraïbes.

Impact du processus transnational sur la dynamique familiale

Dans de nombreux cas, la dispersion des familles, entre pays d'émigration et pays d'origine, influence la vie familiale (Goulbourne, 1999; Herrera Lima, 2001; Bryceson et Vuorela, 2002; Gardner et Grillo, 2002). Mais de quelle façon les familles sont-elles transformées par leur participation au processus transnational? Rares sont les analyses sur l'impact du processus transnational sur la dynamique familiale et sur les interactions au sein des familles⁵. Comme mentionné précédemment, l'attention des chercheurs s'est portée davantage sur les échanges économiques. De plus, la majorité des études consistent davantage en descriptions de l'une ou

l'autre des différentes formes familiales transnationales existantes. Guarnizo (1997), dans son souhait de voir le champ s'élargir, suggérait d'aborder le changement dans ces familles en examinant la question des arrangements résidentiels, de la gestion du budget et de la transmission de la culture. Pourtant, quelques données produites aux cours des dernières années nous révèlent l'importance de s'attarder sur d'autres aspects. L'objectif de la présente section ne consiste pas à examiner toutes les thématiques abordées jusqu'à présent dans les travaux, mais plutôt, de réfléchir aux façons d'aborder l'expérience de vivre séparé. Plus précisément, il s'agit à partir d'indications livrées par les études récentes, de poser des questions pour de nouvelles recherches à entreprendre sur les dimensions transnationales des pratiques familiales.

La migration d'un ou plusieurs membres d'une famille soulève d'abord la question de la constitution des contacts à travers le temps et l'espace. Comment les individus parviennent-ils à créer un sentiment d'unité familiale tout en vivant éloignés? De quelles façons les distances géographiques sont-elles «abolies»? Comment les liens sont-ils maintenus, et par qui? Pour abolir la désintégration familiale, provoquée par la dispersion géographique, des efforts doivent être activement déployés. Les migrants, tout comme les personnes au pays d'origine, disposent à cette fin de différents moyens de communication (visites, échanges téléphoniques, lettres, courriels, etc.).

L'analyse des rituels familiaux durant lesquels les liens sont particulièrement activés, permet d'aborder dans sa complexité la question de la constitution des contacts. Lors de ces rituels, les femmes apparaissent souvent, mais pas toujours, comme les principales protagonistes des échanges (Olwig, 2002; Al-Ali, 2002; Wiltshire, 1992). Quelques études nous renseignent d'ailleurs sur le rôle actif des femmes dans la constitution quotidienne des liens. Elles nous révèlent l'intérêt de s'attarder à leurs activités, tout en examinant en profondeur les formes que prend leur participation au processus. De par leur position à l'intérieur de la famille, ces dernières, en assurant en grande partie le travail d'entretien des relations, jouent un rôle central dans la constitution des réseaux (Le Gall, 2002; Alicea, 1997; Ho, 1999; Hage, 2004). Quant à la question de la persistance des liens transnationaux au fil des générations, elle a surgi très tôt dans les débats. Alors qu'on a longtemps supposé l'aspect provisoire du processus, les exemples de manifestations de ce phénomène au sein des «secondes générations» se multiplient (Levitt et Waters, 2002).

Par ailleurs, les réseaux familiaux ne sont pas la simple transposition des réseaux préexistants. Sous l'effet de la migration, l'unité domestique ou le réseau familial tendent à se recomposer constamment. Bryceson et Vuorela (2002) utilisent le terme «relativizing» pour décrire la façon dont les individus établissent, maintiennent ou évitent

certains liens avec des membres de leurs familles. Selon leurs besoins spécifiques, ils poursuivent activement, négligent passivement des liens de sang, ou inventent des liens de parenté, «strategically choosing which connections to emphasize and which to let slide during particular periods» (Bryceson et Vuorela, 2002 : 7). Les liens sont mobilisés en fonction des circonstances et étapes du cycle de vie (Levitt et Waters, 2002). Se pose donc également la question du choix de poursuivre ou non les contacts et celle des motifs qui président au maintien des liens. Quels types de réseaux les membres d'une famille transnationale élaborent-ils? Comment considèrent-ils les parents éloignés géographiquement? L'étude des solidarités transnationales permet en partie de répondre à ces questions.

Les enquêtes sur la solidarité dans la famille contemporaine soulignent comment la proximité géographique conditionne les échanges entre ses membres. Dans le cas des familles transnationales, les données indiquent que la distance géographique ne met pas un terme aux obligations et aux attentes. Au contraire, une des principales raisons de perpétuer les contacts serait le soutien et l'aide mutuelle associés aux liens familiaux (Bryceson et Vuorela, 2002). Pour faire face à la dispersion des membres d'une famille et bénéficier des liens, de nouvelles stratégies et pratiques sociales sont mises en oeuvre.

Plusieurs formes d'échanges circulent le long de ces «circuits d'obligations et d'intérêts transnationaux» (Landolt, 2001). La possibilité de mobiliser des liens de familles sur différents territoires apparaît comme un élément essentiel des stratégies de capitalisation économique de la migration (Streiff-Fenart, 1999; Landolt, 2001; Lima Herrera, 2001). Par exemple, le réseau familial, en offrant de l'information et des contacts, sert de circuit pour la distribution des biens et facilite l'accès au marché du travail et au logement. Il procure également un réservoir de main-d'œuvre. La famille est aussi un réseau pour la modification et la création de valeurs culturelles et de pratiques (Vertovec, 2003). De plus, aux yeux de ses membres, la famille apparaît comme un repère relativement stable et sécurisant, capable d'apporter non seulement un soutien matériel, mais de répondre aussi aux besoins émotifs des individus.

Quelques études éclairent d'autres formes de soutien apportées par la famille à ses membres, principalement par les femmes, qui demandent à être explorées. Parmi celles-ci figurent le soin aux enfants (Plaza, 2000; Hondagneu-Sotelo et Avila, 1997; Spitzer *et al.*, 2003) ou aux parents âgés (Baldassar *et al.*, 1999, Baldock, 2002). Pour les femmes obligées de vivre loin de leurs enfants, la migration change radicalement le sens et la signification de la maternité (Hondagneu-Sotelo et Avila, 1997, 2003). Quant à la garde des enfants par des parents au pays

d'origine, elle représente une forme de réciprocité qui cimente le plus solidement les liens émotionnels entre les migrants et leur pays d'origine (Ho, 1999). Cette responsabilité incombe souvent aux grands-mères, comme dans le cas des «international flying Afro-Caribbean grannies» (Plaza, 2000), des aînées qui circulent entre plusieurs pays dans le monde afin d'aider leurs petits-enfants et de contribuer ainsi au maintien de l'unité familiale. De la même façon, les parents âgés au pays d'origine reçoivent aussi du soutien de leurs enfants adultes dispersés dans le monde, en dépit des difficultés rencontrées dans l'accomplissement de cette manifestation «d'affection transnationale» (Baldassar *et al.*, 1999).

La solidarité transnationale, peu importe son contenu, soulève toute une série de questions en lien avec l'organisation du soutien et de l'aide par les individus dans le contexte transnational. Quel est l'impact du processus transnational sur les membres d'une famille? Quels types d'attentes les individus ont-ils à l'endroit de parents éloignés géographiquement et en retour, quelles obligations entretiennent-ils à leur égard? Comment les individus utilisent-ils et bénéficient-ils du réseau familial? Dans quelle mesure les échanges concourent-ils au sentiment d'unité familiale? Les études existantes sur les familles transnationales fournissent quelques éléments de réponses qui demandent à être explorés. La séparation physique d'une famille peut être un atout plutôt qu'un facteur de division dans la cohésion familiale

(Vuorela, 2002). Néanmoins, les devoirs familiaux, objet de négociations, peuvent aussi générer des tensions et des conflits à l'intérieur des familles transnationales (Basch *et al.*, 1994). Comme dans les autres familles, ces dernières font face à des inégalités entre leurs membres, en particulier face aux ressources disponibles pour maintenir les liens vivants. Dans certaines situations, les stratégies économiques transnationales affectent différemment chaque membre d'une famille, au profit de ceux qui ont quitté le pays (Rouse, 1989). Les relations peuvent être empreintes de compétition, notamment entre les personnes qui ont migré et celles restées au pays d'origine (Baldassar *et al.*, 1999). De même, la distance semble exercer des pressions sur les relations intergénérationnelles (Parrenas et Hochschild, sous presse), d'où l'intérêt à s'y pencher. À cet égard, les rituels familiaux sont apparus comme un des moments privilégiés pour observer ces différences. Lors de ces occasions, réunissant des membres d'une même famille installés dans divers endroits du monde, les conflits s'expriment plus facilement (Gardner et Grillo, 2002; Rouse, 1989), alors que la contribution de chacun à la famille est contestée (Olwig, 2002).

Les mouvements de va-et-vient entre plusieurs frontières ont été célébrés en tant qu'actes de résistance (Basch *et al.*, 1994). Néanmoins, ils ne symbolisent pas la disparition des frontières des États-nations et celles-ci ne sont pas sans générer des coûts émotifs, sociaux et économiques pour ceux qui les

traversent. Si la famille soutient la réalisation des objectifs de ses membres, elle la restreint tout autant (Brysecon et Vuorela, 2002). Quelques études suggèrent l'existence de difficultés engendrées par la séparation des parents et des enfants. Pour un bon nombre de mères, la nécessité d'accomplir leurs responsabilités familiales à distance peut devenir source d'anxiété, de sacrifices, de détresse psychologique et de négociations constantes et difficiles avec la parenté autour de la prise en charge des enfants (Hondagneu-Sotelo et Avila, 1997, 2003; Orellana *et al.*, 2001). De la même façon, pour de nombreux enfants, vivre loin de leurs parents semble comporter de nombreux défis (Zhou, 1997; Waters, 2001; Menjivar, 2002; Orellana *et al.*, 2001; Pe-Pua *et al.*, 1998; Olwig, 1999; Parrenas et Hochschild, sous presse).

Conclusion

La globalisation a favorisé l'émergence, un peu partout dans le monde, d'un nouveau modèle familial caractérisé par la dispersion des membres d'une famille à travers les frontières nationales et par le maintien actif des contacts entre eux. Les enquêtes sur le sujet révèlent l'existence de plusieurs types de configurations familiales transnationales. Nous proposons le terme de «parentalité transnationale» pour désigner le déploiement dans l'espace de liens entre parents et enfants. Quant à la catégorie «parenté transnationale», elle englobe un réseau familial beaucoup plus large, impliquant des membres d'un groupe

de parenté. Il semble que la présence de chacune des formes est fortement conditionnée par la tradition migratoire du pays d'origine des migrants ou encore par sa situation économique.

En dépit d'un nombre croissant de publications sur le sujet, on ne sait pas encore très bien comment les familles sont transformées par leur participation au processus transnational. Quel est le contenu, le sens et l'impact des pratiques transnationales pour les différents membres d'une même famille? Comment, par qui, avec qui et pourquoi les liens transnationaux sont-ils constitués? De quelle façon les individus dispersés de par le monde maintiennent-ils le sentiment de faire partie d'une même famille? Comment établissent-ils, maintiennent-ils ou évitent-ils certains liens? Quelles formes prennent l'entraide et la solidarité familiales transnationales et comment s'organisent-elles? Quels sont les coûts émotifs, sociaux et économiques des réseaux transnationaux? Voilà autant de questions qui peuvent nous permettre d'aborder la sphère domestique et les pratiques familiales dans un contexte transnational. À cet égard, nous avons tenté de montrer comment les rituels familiaux et les solidarités transnationales, activités où les femmes sont fortement impliquées, peuvent permettre de répondre à ces questions.

Enfin, l'existence de familles non confinées à un territoire national a des conséquences directes sur la recherche. D'une part, la notion de famille

occidentale ne semble pas toujours être un modèle utile dans l'analyse des familles immigrantes. La viabilité des groupes familiaux suite à la dispersion géographique fait qu'il est aujourd'hui impossible d'étudier ces familles sans tenir compte des membres éloignés. Ainsi, pour saisir la composition et la structure de ces entités transnationales, on ne peut examiner uniquement ce qui se passe à l'intérieur des frontières nationales. D'autre part, les familles qui adoptent une forme transnationale viennent accroître la diversité des formes familiales et remettent en question notre compréhension de cette institution. Ce faisant, les connaissances générées sur les familles transnationales doivent pouvoir enrichir l'étude des familles contemporaines.

Notes

¹Plus généralement, les familles immigrantes se trouvent totalement exclues des débats sur la famille contemporaine.

²Les principales banques bibliographiques informatisées ont été consultées (*Current Contents Search, Francis, Sociofile, Social Sciences Index, Social Work Abstracts Plus, Sociological Abstracts*), en plus des répertoires en langues française et anglaise de thèses universitaires. Les numéros récents et non encore répertoriés des principales revues spécialisées en sciences sociales susceptibles de contenir des articles sur le thème ont été parcourus un à un.

³Les liens familiaux, parce qu'ils permettent aux migrants de conserver un ancrage dans plusieurs sociétés, sont considérés par plusieurs comme la base des réseaux transnationaux (Wiltshire, 1992; Basch *et al.*, 1994). Selon Rouse (1989), ils en forment les «matériaux de construction fondamentaux». Les familles assument une telle fonction en raison de leurs structures particulières (Waters,

2000, Le Gall, 2002; Basch *et al.*, 1994).

⁴Curieusement, les liens familiaux entretenus par les pères qui migrent seuls sont, à notre connaissance, complètement absents des débats sur la famille transnationale.

⁵ Les dynamiques familiales des migrants en général ont rarement été investiguées dans les recherches, sinon à travers la question des conflits de générations.

Bibliographie

- Al-Ali, N., 2002. « Gender relations, transnational ties and rituals among Bosnian refugees », *Global Networks*, vol. 2, n° 3, p. 242-262.
- Alicea, M., 1997. « A chambered Nautilus : the contradictory nature of Puerto Rican women's role in the social construction of a transnational community », *Gender and Society*, vol. 11, n° 5, p. 597-626.
- Baldassar, L., 1997. « Home and away: Migration, the return visit and transnational "identity" », *Communal/Plural*, vol. 5, p. 69-94.
- Baldassar, L., Baldock, C.V. et Lange, C., 1999. « Immigration and transnational care-giving: public policies and their impact on migrants' ability to care from a distance », dans M. Collis, L. Munro et S. Russell (éd.), *Challenges for a new Millennium*, TASA conference proceedings, Melbourne, p. 465-474.
- Baldock, C. V., 2002. « Migrants and their parents: Caregiving from a distance », *Journal of Family Issues*, vol. 21, n° 2, p. 205-224.
- Basch, L., Glick Schiller, N. et Szanton Blanc, C., 1994. *Nations unbound; Transnational projects, postcolonial predicaments, and deterritorialized Nation-States*, Langhorne, Pa., Gordon and Breach.
- Boyd, M., 1989. « Family and Personal Networks in International Migration; Recent Developments and New Agenda », *International Migration Review*, vol. 23, n° 3, p. 638-670.
- Bryceson, D. et Vuorela, U. (eds), 2002. *The transnational family: New European Frontier and Global Networks*, Oxford, Berg.
- Chamberlain, M., 2002. *Language, identity and Caribbean Families: Transnational Perspective*, Paper presented at the conference « Caribbean migration in metropolitan countries: identity, citizenship and models of integration », Maison des sciences de l'Homme, Paris.
- Chamberlain, M. et Leydesdorff, S., 2004. « Transnational families: memories and narratives », *Global Networks*, vol. 4, n° 3, p. 227-241.
- Gardner, K. et Grillo, R., 2002. « Transnational households and ritual: an overview », *Global Networks*, vol. 2, n° 3, p. 179-90.
- Goulbourne, H., 1999. « The transnational character of Caribbean kinship in Britain », dans McRea, S. (ed), *Changing Britain: families and households in the 1990s*, Oxford, Oxford University Press, p. 176-197.
- Guarnizo, L.E., 1997. « The emergence of a transnational social formation and the mirage of return migration among Dominican transmigrants », *Identities*, vol. 4, n° 2, p. 281-322.
- Hage, G., 2004. *Issues of Structure and Culture in Researching the Lebanese Transnational family*, Conference, Université Notre Dame, Beyrouth, mai 2004.
- Herrera Lima, F., 2001. « Transnational families: institutions of transnational social space », dans Pries, L. (ed), *New Transnational Social Spaces*, London, Routledge, p. 77-93.
- Hirsch, J., 2003. *A courtship after marriage: sexuality and love in Mexican transnational families*, Los Angeles, University of California Press.
- Ho, C. C. T., 1999. « Caribbean transnationalism as a gendered Process », *Latin American Perspective*, vol. 26, n° 5, p. 34-54.
- Ho, C.C.T., 1993. « The internationalization of kinship and the feminization of Caribbean migration: The case of Afro-Trinidadian immigrants in Los Angeles », *Human Organization*, vol. 52, n° 1, p. 32-40.

- Ho, E. S., 2002. « Multi-local residence, transnational networks : Chinese astronaut families in New Zealand », *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 11, n° 1, p. 145-164.
- Ho., E., Bedford, R et Goodwin, J., 1997. « Linking migrants into their family contexts : Methodological considerations », dans Bedford, H., Ho, E., Lidgard, J. et Goodwin, J. (eds). *International migration in the Asia-Pacific Region : perspectives on theory and method*, The University of Waikato, Population Studies Centre Discussion Paper, n° 23, p. 22-34.
- Hochschild, A. R., 2000. « Global care chains and emotional surplus value », dans Giddens, A. et Hutton, W. (eds), *On the Edge; Living with Global Capitalism*, London, Sage, p. 130-146.
- Hondagneu-Sotelo, P. et Avila, E., 2003. « I'm Here, but I'm there: the meanings of Latina Transnational motherhood », dans Hondagneu-Sotelo, *Gender and US immigration. Contemporary Trends*, Berkeley, University of California Press, p. 317-341.
- Hondagneu-Sotelo, P. et Avila, E., 1997. « I'm Here, but I'm there: the meanings of Latina Transnational motherhood », *Gender and Society*, vol. 11, n° 5, p. 548-571.
- Kelly, E., 1990. « Transcontinental families. Gujarat and Lancashire: A comparative study of social policy », dans Vertovec, S.C. et Peach, C. (eds), *South Asians Overseas: Migration and ethnicity*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 251-267.
- Lam, T., Yeoh, B. et Law, L., 2002. « Sustaining families transnationally: Chinese-alaysian in Singapore », *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 11, n° 1, p. 117-143.
- Landolt, P., 2001. « Salvadoran economic transnationalism: Embedded strategies for household maintenance, immigrant incorporation, and entrepreneurial expansion », *Global Networks*, vol. 1, n° 3, p. 217-41.
- Le Gall, J., 2002. « Le lien familial au cœur du quotidien transnational : les femmes shiites libanaises à Montréal », *Anthropologica*, vol. 44, n° 1, p. 69-82.
- Le Gall, J., 2001. *La place des femmes dans la migration transnationale familiale. Le cas des Shi'ites libanais*, thèse de Doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal.
- Levitt, P. et Waters, M. (eds), 2002. *The changing face of home : the transnational lives of the second generation*, New York, Russell Sage Publication.
- Lobel, O., 2003. « Family geographies : global care chains, transnational parenthood and new legal challenges in an era of labour globalization », dans Holder, J. et Harrison, C. (eds), *Law and Geography*, Oxford, Oxford University Press.
- Mahler, S. J. et Pessar, P.R., 2001. « Gendered geographies of power: Analyzing gender across transnational spaces », *Identities*, vol. 7, n° 4, p. 441-459.
- Man, G., 1995. « The experience of women in Chinese immigrant families: an inquiry into institutional and organizational processes », *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 4, n° 2-3, p. 303-327.
- Menjívar, C., 2002. « Living in two worlds? Guatemalan-origin children in the United States and emerging transnationalism », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 28, n° 3, p. 531-52.
- Olwig, K.F., 2002. « A Wedding in the family: home making in a global network », *Global Networks*, vol. 2, no. 3, p. 205-218.
- Olwig, K.F., 1999. « Narratives of the children left behind: home and identity in globalized Caribbean families », *Journal of ethnic and Migration Studies*, vol. 25, n° 2, p. 312-334.
- Ong, A. et Nonini, D., 1997. *The Cultural Politics of Chinese Transnationalism*, New York, Routledge.
- Orellana, M.F., Thorne, B., Chee, A. et Lam, W.S.E., 2001. « Transnational childhoods: the participation of children in processes of family migration », *Social Problems*, vol. 48, n° 4, p. 572-591.
- Parrenas, R.S., 2003. « The Care Crisis in the Philippines: Children and Transna-

- nal Families in the New Global Economy », dans Ehrenreich, B. et Hochschild, A.R. (eds.), *Global Woman: Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*, New York : Metropolitan Books, p. 39-54.
- Parrenas, R.S., 2001. « Mothering from a distance: emotions, gender and intergenerational relations in Filipino Transnational families », *Feminist Studies*, vol. 27, n° 2, p. 361-90.
- Parrenas, R.S. et Hochschild, A., sous presse. *Children of global Migration: Transnational families and gendered woes*, Stanford University Press.
- Pe-Pua, R., Mitchell, C., Castles, S. et Iredale, R., 1998. « Astronaut families and Parachute children: Hong Kong immigrants in Australia », dans Sinn, E. (ed), *The last Half-Century of Chinese Overseas*, Hong Kong, Hong Kong University Press, p. 279-298.
- Pessar, P., 1999. « Engendering Migration Studies, the case of new immigrants in the United States », *American Behavioral Scientist*, vol. 42, n° 4, p. 577-600.
- Pessar, P. et Mahler, S., 2003. « Transnational migration: bringing gender in », *International Migration Review*, vol. 37, n° 4, p. 812-846.
- Plaza, D., 2000. « Transnational Grannies: the changing family responsibilities of elderly African Caribbean-born women in Britain », *Social Indicators Research*, vol. 51, n° 1, p. 75-105.
- Rouse, R.C., 1989. *Mexican migration to the United States: family relations in the development of a transnational migrant circuit*, Ph.D. anthropology, Stanford University.
- Sorensen, N.N. et Olwig, K.F. (eds), 2001. *Work and Migration: Life and Livelihoods in a Globalizing world*, London, Routledge.
- Soto, I. M., 1987. « West Indian child fostering: its role in migrant exchanges », dans Sutton, C. R. et Chaney, E.M. (eds), *Caribbean life in New York City*, New York, Center for Migration Studies of New York, p. 131-149.
- Spitzer, D., Newfeld, A., Harrison, M., Hughes, K. et Stewart, M., 2003. « Caregiving in Transnational context: my wings have been cut. Where can I fly? », *Gender and Society*, vol. 17, n° 2, p. 267- 286.
- Streiff-Fenart, J., 1999. « Construction d'un réseau de parenté transnational: une étude de cas d'immigrés tunisiens dans le sud de la France », *Revue Européenne des migrations internationales*, vol.15, n° 3, p. 45-61.
- Sutton, C.R., 2004. « Celebrating ourselves: the family reunion rituals of African-Caribbean transnational families », *Global Networks*, vol. 4, n° 3, p. 243-257.
- Thorne, B., Orellana, M.F., Lam, W.S.W. et Chee, A., 2003. « Raising children and growing up across national borders : Comparative perspective on Age, Gender and Migration », dans Hondagneu-Sotelo, P., *Gender and US immigration. Contemporary Trends*, Berkeley, University of California Press, p. 241-261.
- Vertovec, S., 2003. *Migrant transnationalism and modes of transformation*, CMD Working Paper, 03-09m, Princeton University, The Centre for Migration and Development.
- Waters, J.L., 2002. « Flexible families? Astronaut household and the experiences of lone mothers in Vancouver, British Columbia », *Social and Cultural Geography*, vol. 3, n° 2, p. 117-134.
- Waters, J.L., 2001. *Migration strategies and Transnational families: Vancouver Satellite Kids*, RIIM Working Paper, n° 01-02.
- Waters, J.L., 2000. *Flexible families? Recent immigration and astronaut households in Vancouver, British Columbia*, RIIM Working Paper, n° 01-02.
- Wiltshire, R., 1992. « Implications of transnational migration for nationalism: The Caribbean Example », dans Glick Schiller, N. et al., *Towards a transnational perspective on migration. Race, Class, Ethnicity, and Nationalism reconsidered*, New York, New York Academy of Sciences, p. 175-187.
- Zhou, M., 1997. « Parachute kids in Southern California: The educational experience of Chinese children in transnational families », *Educational Policy*, vol. 12, p. 682-704.

'Out of State' but still in Mind

Family Love and the Cultural Context of Migration in Dominica, Eastern Caribbean

Robbyn Seller

Volume 5, numéro 1, printemps 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010879ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010879ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de Recherche Ethnicité et Société
CEETUM

ISSN

1499-0431 (imprimé)

1499-044X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Seller, R. (2005). 'Out of State' but still in Mind: Family Love and the Cultural Context of Migration in Dominica, Eastern Caribbean. *Les Cahiers du Gres*, 5 (1), 43–59. <https://doi.org/10.7202/010879ar>

‘OUT OF STATE’ BUT STILL IN MIND: FAMILY LOVE AND THE CULTURAL CONTEXT OF MIGRATION IN DOMINICA, EASTERN CARIBBEAN

Robbyn Seller

ABSTRACT/RÉSUMÉ

Migration in Dominica is intricately linked to the cultural configuration of mainly kin-based affective and economic relationships that developed historically within the context of slavery and afterwards. This configuration includes the adoption of **multiple strategies** for making a living; **wide lateral networks of kin** that can be called upon if needed; a **support system** among close relatives for childcare and economic assistance/maintenance (remittances); and **cultural values** that promote and sustain the support system. It is suggested that in addition to their role in building economic support, networks across borders are driven by relations of affect based on a culturally particular notion of ‘love’.

La migration en Dominique est intrinsèquement liée à la configuration culturelle des rapports affectifs et économiques, principalement de la parenté, qui se sont développés historiquement dans le contexte d’esclavage. Cette configuration inclut l’adoption de **stratégies multiples** pour gagner sa vie; de **larges réseaux latéraux de parenté**, desquels on peut faire appel au besoin; un **système d’appui** parmi les parents proches pour la garde d’enfants et l’aide économique; et les **valeurs culturelles** qui promeuvent et supportent le système d’appui. Il est suggéré qu’en plus de leur rôle dans la construction du support économique, les réseaux transnationaux soient guidés par les relations d’affect à l’intérieur d’une notion culturellement particulière ‘d’amour’.

Key words : Migration, networks, transnationalism, Dominica, Caribbean, kinship, love

Mots clés : Migration, réseaux, transnationalisme, Dominique, Caraïbes, parenté, amour

NURSES AT THE LOCAL HEALTH CLINIC in La Plaine, Dominica (Eastern Caribbean) keep a record of each household in the village, which they update from time to time when they make their rounds. Residents who have left the island are not taken off the list, unlike the deceased; rather, they are

given a new designation - “out of state.” This label is significant, as it acknowledges the absent person’s ongoing participation in the community, a fact that for most constitutes more than simply an adjustment to a written record. It is also significant because it anticipates the

person's return, or at least the maintenance of a strong connection to the village. Additionally, the fact that this designation exists at all imparts normalcy to the situation; some residents are physically present on the island, and others are not but still occupy their place symbolically. What are the motivations for maintaining this connection, how is it maintained, and how do existing cultural schemas resonate with this? Especially, what drives and nurtures the maintenance of these connections, connections to both people and place, conferring to absence such a presence?

Research on migration has uncovered a multitude of factors that favour or promote migration, usually based on the context at hand in the home region, including 'push' factors such as political unrest and war, economic hardship, and the 'pull' of the host country. In this last perspective, choice to migrate can be attributed to the economic, social, and symbolic capital available to people in the country of arrival that provides opportunities and facilitates their adaptation to the host country (Faist, 2000). Migration studies have largely focused on the people migrating, especially their reasons for departure, their insertion to the receiving society, with concern shifting more recently to the ways in which connections with 'home' (Olwig, 1993; Clifford, 1994; Glick Schiller *et al.* 1995; Kearney, 1995; Ho, 1999) and with migrants elsewhere are maintained. Maintaining connections has been facilitated, and

importantly, made more visible, by the development of new communications technologies. However, connections with home, through letters and gifts (remittances), have long characterized migrations from the Caribbean, and in Dominica, many still do not have ready access to even a telephone. The questions posed in this paper follow this concern with transnational connections, going beyond questions of urgency and economic need, or communication facility, with a focus on the home country. How does migration 'fit' with local social and cultural relationships and patterns? Is there also a set of economic, social, and symbolic (or cultural) resources that is mobilized at home in the context of migration trajectories? And what role do locally defined relationships and economies, especially the relations of sharing and love, play in these trajectories, especially in the way links between people, as well as between people and place, are maintained across borders?

In the Caribbean, a history of migration both to and from the region has informed social, economic, and cultural development (including local expectations and understandings). Caribbean societies as we know them today developed within and through the expansion of Europe and its economic concerns, as elsewhere in the Americas. Caribbean colonies (at least the smaller British controlled islands) were not so much settler colonies as production units (plantations) for European investors. Labourers who worked the plantations were brought first from

Europe as indentured servants, then from Africa as slaves and finally, after abolition, from Asia and, to a lesser degree, Europe, as indentured labourers once again. While this is common knowledge, it is important to note this inherent and historic mobility as it sets the stage for the kinds of social, family and economic relations that eventually developed in the region.

This paper draws on research carried out on the small island of Dominica, a former British colony located at the centre of the Lesser Antilles, coupled with research on Caribbean migrants in Montreal¹. Life story interviews with women and participant observation form the basis of the Caribbean research (Seller, 2003). In Montreal, interviews with Dominican women, some of whom are related to informants in the Caribbean research, or from the same village, are part of a larger project on Anglo-Caribbean women in Montreal.

Migration has become an integral part of local life-ways in most countries in the region, and Dominica is no exception, with one of the highest net migration rates in the world (-13.87/1000)². Migration stands as one option among others through which it becomes possible to meet economic needs, fulfill familial obligations, and 'improve' one's self, at the same time increasing one's local prestige (through increased economic and symbolic capital). Philpott (1968) has spoken of a 'migrant ideology' described as a "feature of the institutionalization

which normally takes place when some usage becomes a persistent multi-generational phenomenon" (Rubenstein, 1982: 20). While the contexts in which migration has occurred have changed and the destinations and goals of migrants have shifted³, as has their gender over the years⁴, migration off the island, characterized by at least the intention to return, has long been integrated into strategies for survival and betterment – socially, symbolically, and economically – for inhabitants of Dominica as elsewhere in the Caribbean (Levine, 1987; Thomas-Hope, 1985; Richardson, 1982; Myers, 1976). Additionally, in any given period, even though differences in goals and experiences of migration may exist, the *fact* of migration remains closely woven into the lives of both people who leave and those who remain, and in their perceptions, norms, and values, including notions and practices of 'love'⁵.

In the following, I consider intertwining aspects of the culture of migration in Dominica, perceived historically in the post-emancipation context and as intricately linked to the cultural configuration of mainly kin-based affective and economic relationships. This configuration includes the adoption of **multiple strategies** for making a living; **wide lateral networks of kin** that can be called upon if needed; a **support system** among close relatives for childcare and economic assistance/maintenance (remittances); and **cultural values** that

promote and sustain the support system. This perspective resonates with an 'adaptive response' or 'adaptive strategy' approach favoured by several scholars, in which the flexibility of social relations such as kin networks and support systems in the Caribbean is seen as existing in response to economic conditions to allow the building of economic support (Gussler, 1980; Senior, 1991; Barrow, 1996; Rodman, 1971).

Rodman (1971) proposed four elements of this flexibility in Caribbean kinship relations that facilitate adaptability: a lack of prescriptive kinship ties and obligations; kin relations based on interaction; role interchangeability; and a variety of acceptable patterns of behaviour. The adaptive response approach is conceived of mainly as an economic rationale for social behaviour. But seeing networks and systems of support as economically determined ignores the importance of *affect* in the maintenance of these ties of support and exchange and the manipulation of these ties to express both affection and animosity. While the economic aspect of these relations is undeniably important, the affective aspect has salience both in the context of Rodman's analysis of the individual and personal aspects of kinship ties (rather than prescribed obligations), as what maintains bonds and in the practice using economic support to show affect (love).

Historical Dimensions: Development of kinship and economy

During slavery, Africans were wrenched from their families and homes, shipped overseas and sold with little regard for their family ties or social group; in fact, efforts were made to separate people of the same ethnic origin (Patterson, 1982). Estranged from friends and family, slaves inevitably formed new social relations and developed new cultural forms and practices (Mintz and Price, 1976; Besson, 1995; Henriques, 1973 (1949); Beckles, 1995). In addition, the plantation system created relations of domination that were to affect the further development of economic and social life, including cultural values and forms, during and after slavery (Bush, 1990; Goveia, 1965; Morissey, 1989; Smith, 1960).

After emancipation, an exodus from the plantations occurred, in most parts of the region despite colonial efforts to retain the former slaves as salaried workers ⁶. In Dominica, most former plantation slaves opted for some form of peasant agriculture (squatting the land, purchasing it, sharecropping, etc.), while those who knew trades (carpenter etc.) continued to practice them (Baker, 1994; Trouillot, 1988). Work on plantations was voluntary and sporadic, and used to supplement other, chiefly subsistence activities and a growing participation in certain commercial and service sectors. These had been the domain of the "free coloured" class, but were now

available, at least in part, to former slaves⁷. Migration to other areas of the island for work — to the capital Roseau for commerce or to plantations — was thus a possibility, as was migration to other islands. When sugar prices plummeted in the late 19th century, for example, and plantations stopped producing, many chose temporary migration to the gold mining areas of Venezuela and French Guyana (Guyane): in 1896 alone, 1,200 Dominicans migrated, out of a population of just over 20,000 (Myers, 1976). Some elderly persons recall relatives leaving for short periods to work in the gold mines of Guyane.

Labour migration became one of multiple strategies for economic survival, both within the island to plantations or to ‘town,’ or off the island. Early migration off the island was mainly masculine, but women also migrated both off the island and within. In 1901, the ratio of males to one thousand females was 801 (Myers, 1976: 71). During the period between the two World Wars, migration continued, as there were 5,637 more departures than arrivals (*ibid.* : 92). During this period, Myers suggests that one attraction for migrant workers was the oil refineries in Curaçao and Aruba, in addition to United States, especially during the 1920s (*ibid.* : 94). In the 1920s and 1930s migration towards Cuba and Dominican Republic to work on sugar plantations also occurred (Green, 1998: 289).

The migration of men off the island to work was accompanied, to a lesser extent, by a migration of women to the urban centre, Roseau, especially to look for work as domestics or seamstresses (Green, 1998: 278). According to the census of 1921, there were considerably more ‘black’ females than males in Roseau (2,476 to 1,793), and the difference in numbers was even more pronounced among the ‘coloured’ population⁸, with almost twice as many females (1,496) as males (785). In the countryside, the proportions were much more balanced, although the ratio of females to males was slightly higher in most parishes, and inversely to Roseau, in most places, the difference was more pronounced among ‘blacks’, probably indicating more male migration from this group. When immigration for Caribbean residents to the United States was halted in 1942, under the McCarran Walter Act (Myers, 1976: 103), Great Britain became a choice destination, throughout the 1950s up to the passing of the Commonwealth Immigrants Act in 1962, which effectively plugged the exodus to England. Labour migration to other islands continued, and migration to North America, including Canada, increased. Canadian immigration laws were selective, allowing only limited numbers of Caribbean immigrants to fill certain niches in the job market: in the 1960s, for example, restricted numbers of women were allowed to enter as domestic workers (*ibid.* : 209).

Whereas prior to World War II, migration off the island had attracted more men, more recent international migration affects both sexes. Women who have little or no secondary education often migrate nowadays to work as domestics in the more developed regions of the Caribbean, or to North America. Frequently, they leave children behind with a relative, returning sometimes several years later, or sending for their children once they are established. Whereas in the 1960s and 1970s, domestic workers from the Caribbean were brought into Canada on the Domestic Workers Scheme and were given full residency status after one year of work, now many migrate and work without proper papers. More stringent requirements regarding education (since 1992, a high school diploma is required (Bals, 1999)) and preferences for domestic workers from other areas, especially the Philippines, have made it more difficult for migrants from the Caribbean to enter as domestic workers ⁹. Women arrive from the Caribbean as visitors and then search for employment ‘under the table’ in domestic work. Many have families back home that they support with their income. Men with little education sometimes migrate today, as they have for many years, under temporary agricultural schemes or try to procure visas for the United States to work in various trades such as construction. On the other hand, Dominicans with high school diplomas migrate to attend university, given they find the resources to do so, such as scholarships, their own savings, or family, and many of these

begin a new life in the host country, as there are few opportunities in Dominica¹⁰.

Whatever the goal of their migration, those who leave maintain their relations of sharing and support with those who remain at home – parents, children, etc. – often calling weekly, and sending gifts of money and goods as ‘remittances’ to loved ones. When possible, they sponsor close relatives to join them. With so many Dominicans ‘out of state’, transnational networks across states and continents have developed in which relations initiated in the homeland are nurtured and maintained, with people who have remained behind and with others who have migrated elsewhere. These experiences of transnationalism are “grounded in the daily lives, activities, and social relationships of migrants” (Glick Schiller *et al.*, 1992: 5). In addition to the maintenance of deterritorialized relationships, a particular ‘livelihood’, seen as a life trajectory involving cultural practices and beliefs derived from home, is maintained (Olgwig, 2002). Remittances have been examined for the economic benefits or dependencies they create in the homeland while their *signification* within the symbolic, social, and economic fields at home, especially in regards to connections among kin and friends, have been largely ignored.

Webs of Kin

Developed in the context of slavery where people were estranged from

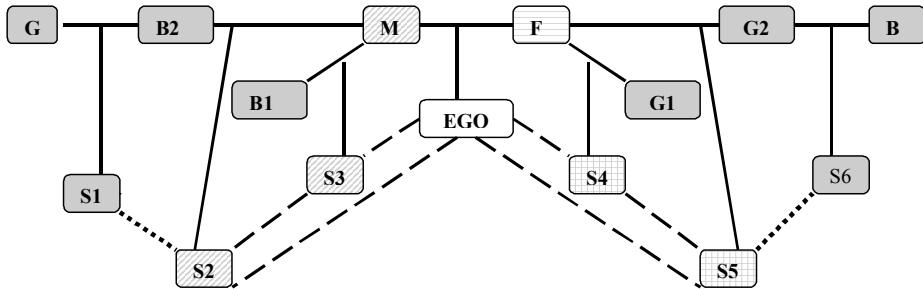
family and social group, kin relations based on networks of lateral, rather than lineal, ties were formed through parents and siblings. In the Caribbean, descent and inheritance are generally reckoned through both the mother and the father (bilateral), with variations depending on local laws ¹¹. To complicate matters, marriage is not the only form of conjugal relation; couples may live in common-law or in 'visiting' unions, and multiple relationships, either simultaneously or serially, are frequent (Clarke, 1957; Smith, 1956; Slater, 1977; Barrow, 1996). The result of this situation is that children who are born to the same mother may have different fathers, and children with the same father may have different mothers.

These relations connect people laterally. For example, Sam's mother has children with three different fathers. Sam's father has children with four different women. While Sam lives with his mother and her other children, he still interacts with the other children of his father, whom he considers to be his brothers and sisters. These brothers and sisters live with their respective mothers, who also have other children with different fathers. Because many siblings have only one parent in common, people will specify their relation to the sibling by saying "brother by father" or "sister by mother," and designate the un-related siblings of these half-siblings as "my brother's sister" or "my sister's sister," for example. A wide range of kin ties - both blood and affinal - are thereby created, as are ties by

association to the non-related brothers, sisters, and parents of half-siblings, in several different households. While affective relations are not the same towards each person in the network, it remains that this wide lateral network can be tapped when necessary ¹². Strong affective ties also develop outside these kin relations towards friends, classmates, and neighbours, and close personal networks also include these people. These relations, which developed in Dominica and were cultivated through exchanges of food, money, and goods, are maintained in migration through communication (phone, letters, e-mail) and remittances of money and goods. Further aid and resources may be provided when the person remaining at home wishes to migrate (Olwig, 1993). Affective ties are sustained and mobilized when the time is appropriate.

When people leave, their relationships with family members and friends persist even though they may be separated from them by time and space. In a given family, several siblings may migrate, giving rise to broad transnational networks that may even span several continents. While some siblings may migrate to the same place as others, they will often end up in different localities, yet then continue close communication and interaction through frequent phone calls or even e-mail (few have it at home, but there are internet cafés in the capital), and visits, when possible, for holidays or family reunions. Occupation (job opportunities), period of migration

Figure 1: Example of a lateral kin network.



Sibling terms: With respect to Ego, S2 and S3 are her siblings 'by mother (through her relationships with B2 and B1)'; S4 and S5 are her siblings 'by father' (through his relationships with G1 and G2); and S1 and S6 are not related to Ego, but are connected to her through S2 and S5, as their siblings. S1 and S6 would thus be called Ego's 'brother's sister', her 'brother's brother', her 'sister's brother', or her 'sister's sister'. These siblings and 'siblings of siblings' provide the basis of a lateral network, as shown above.

(changing migration policies and again, available opportunities), and migration objectives (for example, to visit, to study or to work) may make a difference in choice of location, but the presence of family members (or friends) in a locality is a strong incentive to migrate to that place, especially if someone there is sponsoring the migrant. In some cases, family members and close friends/neighbours will migrate to the same city, even living, if not in the same household, in the same apartment building or neighbourhood. From there, some may leave for other regions.

For example, one young woman, Joyce, migrated to Montreal to study

at a technical college. She met and married Melvin, a Dominican-Canadian, with whom she had her first child. The relationship did not work out, ending shortly after the birth of her child, but she remained in Montreal, having obtained her citizenship, and eventually met another man with whom she had two other children and now lives. She was then able to sponsor her sister, Betty, who also moved to Montreal, married, and a few years later, moved to Florida. In the meantime, a nephew and then a niece (children of their oldest sister) moved to Montreal. As well, two neighbours – friends – also migrated to Montreal. Joyce was central to these migrants' experience of immigration, as she

provided them with a roof, contacts for jobs, etc. All now live in the same apartment building, in different units. Another niece has since married and moved to Florida from Dominica, near her sister Betty. One nephew lives in England. Joyce's older sister, Martha, her husband and remaining two children live in Dominica, but keep in close contact with their other family members through frequent phone calls, usually made by Joyce as it is much more expensive to call from Dominica. Martha's family is also the recipient of money and barrels of goods; some of the goods shipped are resold out of her home or in another sister's store in the village. In Montreal, this family and their neighbours have come together, reproducing more or less the physical proximity of the village. At the same time, they have also created a transnational network spread out between Dominica, Miami, London, and Montreal, as close contact is maintained despite the distance.

Flexible Families

Flexible economic practices developed both during and after slavery. For most of Dominica's post-emancipation history, much of its population has been able to sustain itself at least partially through subsistence farming and the barter of goods and services, supplemented by salaried work, as described above. Most Dominicans (descendants of former slaves) were able to generate little cash from farming until the 1950s or later for some areas, when they started

producing bananas for the formal market. This was partly due to the size of their plots and the lack of transportation infrastructure that would allow them to bring their produce to the market. Their main access to cash needed to buy sundries they could not produce themselves was through salaried work, either on local plantations or off-island. Many people performed – and still do – several occupations according to work availability and need for money. These could be carried out either within the same time frame, or consecutively. Migration thus has been integrated to the life trajectories of many Dominicans as another way to go about meeting their economic needs, as one of several strategies to find income-generating work (see Olwig, 1993, 1997).

For example, Bee first migrated to neighbouring Guadeloupe to work as a domestic servant, where she remained for three years. At the same time, she purchased goods that she brought back to Dominica to sell. With money she had saved in Guadeloupe and earned from the sale of her goods, she purchased a small shack, which she moved onto land that her brother had given her. She carried out odd jobs, frying chicken and selling it at the local bar, taking care of an elderly woman, some domestic work, etc. She used the money to fix up her little house, but finally left again to work in St. Martin, again as a domestic. When she will return is uncertain, but when she does, her almost completed house awaits her.

In addition, migration is written into the educational agendas of many families. Children have been, and still are, sent to Roseau to stay with a relative in order to attend secondary school. While primary schooling has been available throughout the island since the beginning of the 20th century, secondary schooling was until very recently only available in the capital. In the past, in fact, secondary school education was available to only a few students: there were very few schools and they were in Roseau. Students living in the countryside, who managed to pass the entrance exam, had to travel to go to school, and prior the 1960s or even the 1970s, many villages were not connected by motorable road to the capital. That meant that either they could not go, or they were obliged to stay with someone 'in town'. Secondary and post-secondary education was the privilege of the wealthy, and served the reproduction of class differences, especially prior to World War II. For those on the lower socio-economic echelons, not only did they have no access to secondary education, it had little relevance to most of their lives, which centred on subsistence activities requiring manual labour. Reforms in social welfare, which emphasized democratization and improvement of the self, also promoted education, and gradually the number of secondary schools increased (see Christian, 1992). More secondary schools means that approximately half of elementary school children are able to attend, and education is now encouraged by parents and grandparents who themselves are

sometimes barely literate ¹³. Even now, although many students commute daily, they must have the money to pay for the bus to town and back, while those who can, stay with relatives in town. Absence from the familial home to attend school is expected, so travelling further abroad for secondary or post-secondary education constitutes a variation of this practice. Of course, other factors come into play, such as availability of funds and the values associated with seeking education, which, according to Olwig (2002) is based on Caribbean middle class values of 'respectability' (see Wilson, 1973; Besson, 1993 for a discussion of the concept). The relative lack of post-secondary educational facilities in Dominica is also a factor that encourages migration to study abroad.

In addition to being sent away to be educated, children may be left with a relative or neighbour while the parents (usually the mother) works either in town or off the island, or a child might be informally adopted by someone to alleviate the economic strain on the family and to provide both 'company' and assistance to the adoptive parent. Senior (1991) has called the practice of taking care of others' children 'child-shifting' and is a common practice throughout the Caribbean, contributing to "balancing and managing dependency in relation to resources" (Barrow, 1996: 71). In some instances older children (teens) were sent to work for others, using their income to help support the familial household.

Several informants recounted instances of separation from their home or parents following one or more of the models discussed (sent away to school, left with someone while parents went away to work, or sent away to work). Young women were sometimes sent away just to work, usually as domestics for more wealthy relatives or others. That is the case with Nicole's older sister, who went to work for a dressmaker in Roseau when she was fifteen: now teens more frequently attend school. Another woman, Margaret, who was in her seventies when I interviewed her, recounted that when she was a young girl, she was sent away to work in the home of a woman in another village, returning her earnings to her mother's home. Later, when she was married and moved away to the capital on the other side of the island, she took in her youngest sister so she could attend secondary school. Margaret also sent money and goods to help support her mother in the village. Kayla, twenty-nine, explained how her siblings all grew up in different homes, because her mother was not able to support them all. In fact, she stayed with Margaret for two years after she moved back to the village.

In another case, Nicole, a woman in her forties, recounts staying with her aunt and uncle in Roseau while she went to vocational high school in the 1970s. A distant cousin was also living in the house and attending school. Both helped out in the pharmacy run by the aunt and uncle, and in the house, cleaning and making meals, in exchange

for their room and board. More recently, Christina, forty-five, who lived in Montreal for fifteen years, returned to Dominica, but sent her daughters back to Montreal to live with their aunt while attending high school with the hopes that they would eventually attend university there. Christina returns every year to visit her daughters, and they go home occasionally as well. Being fairly wealthy allows them to travel back and forth freely, something that is difficult for many. As a case in point, another woman, Agnes, worked in Montreal for several years as a care-giver, sending funds to support her three children back home and putting money aside to send for them so they could attend high school here, an expensive endeavour given the cost of applying for residency permits and airfare.

This internal migration, between households or from countryside to town, constitutes a template for international migration: those who leave to work ensure some form of support for those at home, and relatives take in children so they can attend school. This is transposed to the overseas context, as migrants leave children at home with relatives (often a sister or the mother, but sometimes the father or someone in his family), forwarding remittances and eventually, if possible, sending for the child. Either way, the fact of having children taken care of by others in one's 'network' exemplifies how kin networks accommodate and facilitate migration practices, whether they take place within the island or outside. And the

fact of being separated from parents does not mean there is no love: rather, love is integral to relations of sharing and support.

Support, Sharing, and Love

Within the village community and kin system, forms of support and sharing developed, based on values associated with responsibility towards family members, and particular notions of love. While it appears obvious that immediate family would provide support for each other, especially parents to their children, the responsibilities of each member of the family towards the others are in fact imbued with cultural values particular to the region, its configuration of kin and other social relations, and the general socio-economic context (i.e. paucity of social services).

Women are often household heads (in approximately 50 % of cases in Dominica) and the main providers for their children, carrying out various tasks, including paid work outside the home, subsistence farming (though less so nowadays), making and selling foodstuffs at special events or on street corners, or sewing for others, in order to do so. Households are frequently matrifocal, that is, centred on one older woman and may include some of her children (sons or daughters) and their children (usually those of her daughters) (see Smith, 1956, 1996 for a definition). Other children, related or not, may also be part of the household. This type of domestic group provides support for its

members: in a possible scenario, the daughters work outside the home, while the mother stays and oversees the household and children. Both sons and daughters, but especially sons, whether or not they live in the family home, are expected to attend to their mother's well being (as a show of 'love'), especially through monetary and other material contributions, as well as services rendered.

Men are also expected to contribute to the maintenance of their children, even though they are often absent from the households where their children are being raised. Indeed, their contribution is seen as a show of love and is more important than their physical presence. Lazarus-Black (1995) holds that fathering in the Caribbean is an 'event' that is 'marked' in relation to mothering, as highly visible special occasions or gifts that are out of the ordinary. In Dominica, absent fathers are expected to provide school supplies and uniforms, clothing such as shoes, as well as foodstuffs for their children. Fathers are called upon as well to provide money for medical fees or travel. While they are not always physically present in the everyday lives of their children, they are most often involved through the support they provide ¹⁴. Failure to meet these expectations is spoken of as a lack of 'love' for the child. The same is true for other relations that involve sharing: absence from the household, the village or even the island is compensated by the contribution of money and goods to the mother's household and to one's

children, as well as to others (neighbours, friends, godchildren) with whom one holds a special relation.

Indeed, households are often maintained in part by people who are absent from them, whether they live in the village, in the capital, or out of state. An absent father sends money and clothing to help support his children and his mother, whether he lives down the road or in Jersey; a mother, leaving her child with her own mother, goes to work in the capital, or leaves for St. Thomas (U.S. Virgin Islands). We can see where migration practices can easily fit into this picture: the father, absent anyway but just a little farther afield, sends money and clothing to help support his children, while the mother, who must work and leave her children with her mother, goes overseas. Remittances, usually sent as money transfers or barrels of imperishable foods and clothing, while important for their economic benefit, have salience within the practices of support in households both at home and abroad, as a show of love. As well, like the “out of state” designation on the household reports mentioned at the beginning of this article, remittances act as placeholders, maintaining one’s symbolic presence through material goods within the household, as well as contributing to improving both the social and economic position of both the receiver and the sender.

Sharing and reciprocity, as are other practices, are configured and intertwined with values particular to the

people practicing them. Why does one share? What does one share? What does it mean to share? When and with whom does one share? What happens if one does not share? Sharing both provides economic well-being and redistribution of goods and services, and creates and maintains relationships: “love” as sharing is the expression of this relationship. As well, sharing, because it is an expected social practice, helps to position one as a proper individual in the social group. When a person provides well for his or her parent, the material benefit, in the form of such goods as television sets, refrigerators, furniture, and even houses, are signs of this contribution. This in turn reflects on the person contributing, showing him or her to be socially upstanding, a loving child (or parent, etc.) and successful enough to provide well, thus increasing his or her prestige and even social status ‘back home’.

If one does not share with, or help to provide for close family members (and sometimes others as well), then it would be said that the person ‘has no love.’ While the person would not be ostracized from or within the community at large, family members may cut off all communication with the person. The person may also feel embarrassed, and cease communication him or herself. The inverse may also be true: if a dispute arise, one may cut off any communication and support. In the village, this can translate into ignoring the person in public spaces (greeting, as acknowledgement of the other, is important in village

interpersonal relations) and not interacting with her or him in any way privately as well. When one of the parties is out of state, this can be shown by an absence of phone calls and gifts. Affection, without economic provision of some sort, is not considered to be love, or at least not the proper expression of love, and the physical absence of a father or mother who migrated, for example, is not considered to show a lack of love, as long as economic support is forthcoming. On the other hand, withholding economic support and stopping other forms of communication can be used to express one's displeasure. This intermingling of affective and economic connections constitutes an important axis of networking and interaction among Dominicans, and is transposed to the transnational arena.

Conclusion

A small island state such as Dominica has few opportunities to offer its people in the way of wage-earning employment and post-secondary education. In addition to the historical impediments discussed, agriculture is subject to international market fluctuations and controls as well as to natural disasters such as hurricanes and disease that destroy crops. These factors have likely been very important to the development and maintenance, over the past century and more, of migratory practices. Historically, social relations and economic practices including wide lateral kin-based networks, flexibility in economic practices and child-rearing,

have combined and incorporated these migratory practices so they have become intrinsic to all aspects of Dominican life for both those who leave and those who stay – and most families have at least one immediate family member who has left. Importantly, as well, symbolic resources at home – one's social position and prestige are maintained through the remittances. What about affective relations? What role do they play? Given the importance of affect in maintaining connections, it would seem it is instrumental in the enactment and maintenance of social, economic, and symbolic resources.

Rodman's (1971) approach, outlined above, posits the lack of prescriptive relations, interactions, or and behaviours as aspects of Caribbean lifestyle and culture that allow for an easy adaptation to economic circumstances. In the case of Dominican migrants, these aspects are manifested in the relations of sharing described above: while sharing and support are expected, there are no drastic social reprieves if one does not – only mutual exclusion. And while economic support – which can be understood within the concept of generalized reciprocity and thus as a form of economic exchange – is important and follows certain accepted practices (who to give to, what to give, how and when to give it), it is *personally* undertaken out of choice, from one individual to another. Sharing does not only provide economic support, but works to maintain personal relations and networks, based on feelings of affection and love. It does

not involve the maintenance of wider social groups or their alliances, as is the case with bride wealth, nor is it a public event, as is the case with potlatches or Melanesian feasts. The social resources – kin and friend networks; the economic resources – the system of exchange and support; and the symbolic resources – the maintenance of social position and prestige – are thus strung together on the filament of a particular practice of love. Affect, rather than economic benefit alone, is the ingredient that sustains the transnational network, and that creates such a presence of absence, so that being ‘out of state’ is not being out of mind.

Notes

¹ Research for both was funded by the Fonds québécois pour la recherche sur la société et la culture.

² According to estimates for 2004, Grenada’s net migration rate will be slightly higher, at –13.92 per 1000. Compare to Jamaica, at –4.92 per 1000, Barbados with –0.31 per 1000, and, outside the Caribbean, the Philippines, at –1.5 per 1000, and India at –0.07 per 1000.

³ Blackman (1985) outlines four phases of Caribbean migration: the first phase from 1830s to the 1880s involved migration within the region from small islands to larger ones to work on plantations, along with contract workers from Europe and Asia; phase two followed the collapse of the sugar industry in the 1880s, lasting until the 1920s, and involved movements to Cuba, the United Kingdom, and Central and South America; the third phase occurred between the two World Wars and involved large numbers of migrants returning home due to the depressed economy, although inter-island migration was promoted; phase four was marked by the emigration to the United States at the onset of WWII to replace missing

agricultural labourers, and subsequently to the United Kingdom to work on rebuilding efforts and to Canada as seasonal agricultural and domestic workers.

⁴ Male migration was prevalent until after World War II, as can be seen from the ratio of men to women derived from census figures. For example, in 1901, the ratio was 80 to 100, while in 1946, it was 88, in 1970, 90, and in 1981, 99.

⁵ The goal here is not to attempt a definition of the term ‘love’ but to interpret it as used by informants in the ethnographic research.

⁶ British slavery ended in 1834, followed by a four-year apprenticeship period wherein former slaves were bound to remain on the plantation to work for a wage.

⁷ In some cases, especially in the French Caribbean, these children of unions between white men and slave women were manumitted and even inherited land and riches from their fathers. These ‘free coloureds’, while they did not have the social or legal status of whites, were not enslaved and were able to hold and transact property, including slaves.

⁸ Census categories of the time followed the pre-emancipation colour-referenced social divisions: white Europeans and their descendants, the free-coloured population as described in note 7, and black slaves.

⁹ Even in the 1960s and 1970s, not all women who migrated as domestic workers had worked in that field in their home country: women targeted for the Domestic Workers Scheme were often already working as clerks, secretaries, teachers, or nurses. They came, according to one informant, to seek opportunities outside the domestic field. Now, women with secondary education or beyond apparently do not seek to migrate in this way.

¹⁰ Post-secondary education is limited in Dominica to a vocational and teacher’s college that offers some introductory level university courses. There is an American

medical school in Dominica but its clientele is mainly American.

¹¹ Besson (1995) identified kin relations in Jamaica as having developed in conjunction with a land tenure system known as 'family land'. Kin relations are bilateral and of unrestricted cognatic descent, so that all descendants have equal access to the land

which is passed on undivided, by both parents. The same can be said of Dominica. All children of each parent have rights to their land. However, if the father is married, his children from that marriage will usually be given precedence.

¹² Several authors have considered kin networks and family types in the Caribbean as an adaptive response that facilitates individual agency, allowing one to act in ways that will best ensure one's survival (Rodman, 1971). Variety in conjugal patterns and 'child-shifting' allow one to maximize economic potential (Barrow, 1996; Senior, 1991; Gordon, 1987). Extensive kin networks are seen by Gussler (1980) and Olwig (1993) as being fostered for economic support. While the economic aspect of these relations is undoubtedly important, it must be understood in relation to the affective underpinnings that work to maintain them.

¹³ However, fewer than 10% of those who attend secondary school graduate (Goldberg and Bruno, 1999).

¹⁴ They may also be expected to administer discipline to their children: their absence does not relieve them of all authority although mothers are usually the disciplinarians.

Bibliographie

- Baker, P., 1994. *Centring the Periphery : Chaos, Order, and the Ethnohistory of Dominica*. Kingston, University of the West Indies Press.
- Bals, M., 1999. *Les Domestiques étrangères au Canada, esclaves de l'espoir*. Paris et Montréal, L'Harmattan.
- Barrow, C., 1996. *Family in the Caribbean : Themes and Perspectives*. Kingston, Ian Randle and Oxford, James Currey Publishers.
- Beckles, H., 1995. «Sex and Gender in the Historiography of Caribbean Slavery» in V. Shepherd, B. Brereton and B. Bailly (eds.), *Engendering History : Caribbean Women in Historical Perspective*. New York, St. Martin's Press, p. 125-140.
- Besson, J., 1993. «Reputation and Respectability Reconsidered : a New Perspective on Afro-Caribbean Peasant Women» in J. Momsen (ed.), *Women and Change in the Caribbean*. London, James Curry, p. 15-37.
- Besson, J., 1995. «The Creolization of African-American Slave Kinship in Jamaican Free Village and Maroon Communities» in S. Palmié (ed.), *Slave Cultures and the Cultures of Slavery*. Knoxville, University of Tennessee Press, p. 187-209.
- Blackman, C. N., 1985. «Factors in the Development of a Migration Policy for the Caribbean» in R. A. Pastor (ed.), *Migration and Development in the Caribbean: The Unexplored Connection*. Boulder and London, Westview, p. 262-272.
- Bush, B., 1990. *Slave Women in Caribbean Society, 1650-1838*. Kingston, Heinemann Caribbean and Bloomington, Indiana University Press.
- Christian, H. L., 1992. *Gatecrashing into the Unknown: A Dominica Journal*. Ro-seau: Act Press.
- Clarke, E., 1957. *My Mother Who Fathered Me*. London, George Allen and Unwin Ltd.
- Clifford, J., 1994. «Diasporas», *Cultural Anthropology*, vol. 9, n° 3, p. 302-338.
- Faist, T., 2000. *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces*. Oxford, Oxford University Press.
- Glick Schiller, N., L. Basch and C. Blanc-Szanton, 1992. «Transnationalism : A New Analytic Framework for Understanding Migration» in N. Glick

- Shiller, L. Basch, and C. Blanc-Szanton (eds), *Towards a Transnational Perspective on Migration : Race, Class, Ethnicity and Nationalism Reconsidered*, Annals of the New York Academy of Sciences, vol. 645, p. 1-24.
- Glick Schiller, N., L. Basch and C. Blanc-Szanton, 1995. «From Immigrant to Transmigrant : Theorizing Transnational Migration», *Anthropological Quarterly*, vol. 68, n° 1, p. 48-63.
- Goldberg, N. and R. Bruno, 1999. «Male Underachievement in Dominica : Extent, Causes and Solutions», *Final Report, Basic Education Reform Project, Ministry of Education, Sports and Youth Affairs*, Commonwealth of Dominica.
- Gordon, S., 1987. «I Go to Tantie's : The Economic Significance of Child-Shifting in Antigua, West Indies», *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 18, n° 3, p. 427-443.
- Goveia, E, 1965. *Slave Society in the British Leeward Islands at the End of the Eighteenth Century*. New Haven, Yale University Press.
- Green, C., 1998. *Laboring Women: A Historical, Sociological, and Comparative Analysis of Afro-Caribbean Women's Economic Roles in Three Islands*. Ph.D. dissertation, University of Toronto.
- Gussler, J., 1980. «Adaptive Strategies and Social Networks of Women in St. Kitts» in E. Bourguignon (ed.), *A World of Women: Anthropological Studies of Women in the Societies of the World*. New York, Praeger, p. 185-209.
- Henriques, F., 1973 (1949). «West Indian Family Organisation» in L. Comitas and D. Lowenthal (eds.), *West Indian Perspectives : Work and Family Life*. New York, Anchor Press, Doubleday, p. 247-270.
- Ho, C., 1999. «Caribbean Transnationalism as a Gendered Process», *Latin American Perspectives*, vol. 26, n° 5, p. 34-54.
- Kearney, M., 1995. «The Local and the Global : The Anthropology of Globalization and Transnationalism», *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, p. 547-565.
- Lazarus-Black, M., 1995. «Why Women Take Men to Magistrate's Court : Caribbean Kinship Ideology», *Ethnology*, vol. 30, n° 2, p. 119-133.
- Levine, B. B., 1987. *The Caribbean Exodus*. New York, Praeger.
- Mintz, S. and S. Price, 1976. «Introduction» in S.W. Mintz and S. Price (eds.), *Caribbean Contours*. Baltimore and London, The Johns Hopkins University Press, p. 3-12.
- Morissey, M., 1989. *Slave Women in the New World : Gender Stratification in the Caribbean*. Lawrence, University Press of Kansas.
- Myers, R., 1976. «I Love My Home Bad but...» : *The Historical and Contemporary Contexts of Migration on Dominica, West Indies*. Ph.D. dissertation, University of North Carolina, Chapel Hill.
- Olwig, K. F., 1993. «The Migration Experience : Nevisian Women at Home and Abroad» in J. Momsen (ed.), *Women and Change in the Caribbean*. London, James Curry, p. 150-166.
- Olwig, K. F., 1997. «Cultural sites : sustaining a home in a deterritorialized world» in K. Hastrup and K.F. Olwig (eds.), *Siting Culture: the Shifting Anthropological Object*. London and New York, Routledge, p. 17-38.
- Olwig, K. F., 2002. «A 'respectable' livelihood : Mobility and Identity in a Caribbean Family» in N.N. Sorensen and K. F. Olwig (eds.), *Work and Migration : Life and Livelihoods in a Globalizing World*. London and New York, Routledge, p. 85-105.
- Patterson, O., 1982. *Slavery and Social Death*. Cambridge and London, Harvard University Press.
- Philpott, S. B., 1968. «Remittance Obligations, Social Networks and Choice among Montserratian Migrants in Britain», *Man*, vol. 3, n° 3, p. 465-476.
- Richardson, B., 1982. «The Origins and Continuity of Return Migration in the Leeward Caribbean» in W. F. Stinner, K. de Albuquerque, and R. S. Elryce-Laporte (eds.), *Return Migration and*

- Remittances: Developing a Caribbean Perspective*. RIIES Occasional Papers n° 3, Research Institute on Immigration and Ethnic Studies. Washington, Smithsonian Institution, p. 35-44.
- Rodman, H., 1971. *Lower Class Families : The Culture of Poverty in Negro Trinidad*. London, Oxford University Press.
- Rubenstein, H., 1982. «Return Migration to the English Speaking Caribbean: Review and Commentary» in W. F. Stinner, K. de Albuquerque, and R. S. Elryce-Laporte (eds.), *Return Migration and Remittances: Developing a Caribbean Perspective*. RIIES Occasional Papers n° 3, Research Institute on Immigration and Ethnic Studies. Washington: Smithsonian Institution, p. 3-34.
- Seller, R., 2003. «*Ever since I know myself...*» : *Questions of Self, Gender and Nation in a Dominican Village*. Ph.D. Thesis, McGill University.
- Senior, O., 1991. *Working Miracles : Women's Lives in the English-Speaking Caribbean*. London, James Curry, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press.
- Slater, M., 1977. *The Caribbean Family: Legitimacy in Martinique*. New York, St. Martin's Press.
- Smith, M., 1960. «Social and Cultural Pluralism», *Annals of the New York Academy of Sciences*, vol. 83, n° 5, p. 763-785.
- Smith, R. T., 1956. *The Negro Family in British Guiana : Family Structure and Social Status in the Villages*. London, Routledge and Kegan Paul.
- Smith, R. T., 1996. *The Matrifocal Family: Power, Pluralism, and Politics*. New York and London, Routledge.
- Thomas-Hope, E. M., 1985. «Return Migration and Its Implications for Caribbean Development» in R. A. Pastor (ed.), *Migration and Development in the Caribbean : The Unexplored Connection*. Boulder and London, Westview, p.157-176.
- Trouillot, M.-R., 1988. *Peasants and Capital : Dominica in the World Economy*. Baltimore and London, Johns Hopkins University Press.
- Wilson, P. J., 1973. *Crab Antics : The Social Anthropology of English-Speaking Negro Societies in the Caribbean*. New Haven and London, Yale University Press.

L'enquête sur la diversité ethnique : l'autodéfinition ethnique et la comparaison intergénérationnelle, vers une meilleure compréhension de la diversité ?

Aude-Claire Fourot et Patricia Garcia

Volume 5, numéro 1, printemps 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010880ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010880ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de Recherche Ethnicité et Société
CEETUM

ISSN

1499-0431 (imprimé)

1499-044X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Fourot, A.-C. & Garcia, P. (2005). L'enquête sur la diversité ethnique : l'autodéfinition ethnique et la comparaison intergénérationnelle, vers une meilleure compréhension de la diversité ? *Les Cahiers du Gres*, 5 (1), 61–79. <https://doi.org/10.7202/010880ar>

L'ENQUÊTE SUR LA DIVERSITÉ ETHNIQUE : L'AUTODÉFINITION ETHNIQUE ET LA COMPARAISON INTERGÉNÉRATIONNELLE, VERS UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DE LA DIVERSITÉ *?

Aude-Claire Fourot
Patricia Garcia

RÉSUMÉ / ABSTRACT

L'Enquête sur la diversité ethnique (2002) commandée par Patrimoine Canadien et réalisée par Statistique Canada expérimente une nouvelle manière de représenter la diversité ethnique. En utilisant le critère d'auto-identification, cette étude permet de mieux sonder l'origine ethnique des répondants et ses liens avec la société canadienne, notamment en ce qui concerne le sentiment de multi-appartenance. Elle rend également disponible des données sur la participation et sur la discrimination des groupes de différentes origines. Cependant, si cette nouvelle approche statistique permet à certains égards d'affirmer qu'elle correspond mieux à la nouvelle réalité canadienne, elle soulève de nouvelles questions quant à la construction homogénéisante et faussement linéaire des générations d'immigrants. Ces réflexions sur la représentation statistique de l'ethnicité et de l'appartenance donnent un aperçu des débats sous-jacents à la politique multiculturelle et à l'identité canadienne.

The Ethnic Diversity Survey (2002), carried out by Statistics Canada at the request of Canadian Heritage, uses a new way of depicting ethnic diversity in Canada. By introducing the criterion of ethnic self-definition, the survey makes it possible to assess more accurately the ethnic origin of respondents and their attachment to Canadian society. The use of this criterion also enables researchers to examine individuals' feelings of belonging to multiple groups. Finally, the survey provides data on participation and discrimination of groups of various origins. However, though this new statistical approach may in some ways better reflect the new diverse Canadian reality, the inter-generational approach used elicits further questions on the homogenizing and falsely linear construction of immigrant generations. The remarks on the statistical representation of ethnicity and belonging presented in this article provide insight regarding certain issues underlying multicultural policy and Canadian identity.

Mots clés : diversité, catégories ethniques, autodéfinition, approche intergénérationnelle et multiculturalisme

Key words : diversity, ethnic categories, self-definition, intergenerational approach, and multiculturalism

L'AUGMENTATION DES FLUX MIGRATOIRES et la diversification des origines ethniques des immigrants placent le Canada dans une situation inédite. Depuis 1931, jamais la proportion de personnes nées à l'extérieur du pays n'a été aussi élevée, et parmi les nouveaux arrivants, la majorité d'entre eux appartiennent à des minorités visibles¹. Si les tendances actuelles se maintiennent, dans une dizaine d'années, des villes comme Vancouver ou Toronto auront une population composée à plus de 50 % par des individus appartenant à des minorités visibles (Patrimoine canadien, 2003). C'est dans ce contexte d'une immigration nouvelle et nombreuse que l'Enquête sur la diversité ethnique (EDE) a été réalisée par Statistique Canada en 2002 à la demande du Ministère du Patrimoine canadien².

Les principaux résultats de l'Enquête, rendus publics en septembre 2003, révèlent pour la première fois les dimensions tant objectives que subjectives de la diversité ethnoculturelle au Canada³. Outre l'exclusivité et l'originalité de cette enquête, notamment par la collecte d'informations sur l'inclusion sociale et les discriminations, il semble particulièrement important, et intéressant, de s'interroger sur les données telles qu'elles ont été construites par Statistique Canada. En effet, ces données couplées avec l'utilisation du principe de l'autodéfinition de l'appartenance ethnique et de l'approche de la comparaison intergénérationnelle

peuvent contribuer activement à la création et à l'institutionnalisation de catégories statistiques qui ne sont pas neutres. Suite à un bref survol de l'importance de la catégorisation ethnique au Canada et des façons dont l'information sur l'origine ethnique a été recueillie dans les questions des recensements, ces deux aspects de l'enquête seront explorés dans le but de comprendre comment ils complètent notre compréhension de la diversité ethnique au Canada. Nous observerons ensuite comment l'autodéfinition ethnique et la comparaison intergénérationnelle se répercutent sur l'interprétation des données de la diversité ethnique au sein de la société canadienne. Cet article n'a pas pour objectif de faire une critique quantitative et statistique de l'Enquête, mais vise plutôt à déconstruire les représentations statistiques qu'elle induit. En conclusion, nous souhaiterions montrer en quoi elles participent aux débats sous-jacents à la politique multiculturelle et à l'identité canadienne, préoccupations mises de l'avant par le gouvernement fédéral depuis les années 1970.

L'utilisation statistique des catégories ethniques au Canada

Le Canada fait partie des pays qui, aux côtés des États-Unis, font usage des catégories ethniques dans leurs recensements. À la différence de pays, qui, comme la France, refusent d'utiliser des catégories « ethniques » jugées indignes et menaçantes pour la tradition républicaine (Jaillet, 2003 : 22; Simon,

2003 : 112), le Canada reconnaît la nature multiculturelle de la société canadienne et s'en enorgueillit. Ainsi, la catégorisation ethnique en soi ne suscite pas de réactions particulièrement hostiles, d'autant plus qu'elle s'ancre de plus en plus dans une optique de réduction des inégalités. Le concept de « minorité visible »⁴, parfois critiqué comme un substitut aux classifications raciales, ne vise pas à perpétuer le réflexe discriminant à l'endroit des non Blancs, mais vise à contrer des phénomènes pourtant réels, tenaces et en expansion : le racisme et la discrimination. Puisque les comportements xénophobes et racistes signifient bien que « l'origine telle qu'elle est appréhendée par les acteurs sociaux contribue à déterminer leurs opportunités de mobilité dans la société » (Simon, 1997 : 28), cette catégorie est utilisée dans les programmes canadiens comme un instrument de politique sociale pour corriger la plus forte discrimination dont les individus appartenant aux minorités visibles sont victimes.

En revanche, « les instruments de collecte sont les reflets des construits au moment de l'enquête » (Goldman, 1997 : 37) et sont donc âprement discutés, notamment en ce qui concerne la question sur l'origine ethnique. En effet, « le recensement se présente comme l'une des opérations les plus abouties de mise en forme des identités. En produisant le découpage légitime du monde social, il fournit la grille de lecture à travers laquelle sont représentés et pensés les faits sociaux »

(Simon, 2003 : 118). Au Canada, les débats sur la quantification de l'origine ethnique sont bien reflétés par l'évolution des libellés des questions des recensements à travers le temps. On est passé, en trente ans, d'une conception patrilinéaire de l'origine ethnique au principe d'autodéfinition ethnique.

Lors du recensement de 1971, la question sur l'origine ethnique présuppose que la filiation ne peut être que patrilinéaire, et que le métissage ethnique n'est pas envisageable (Goldman, 1997 : 38) (voir Tableau 1 - Recensement de 1971).

En 1981, l'origine ethnique ou culturelle des ancêtres de l'individu peut être patrilinéaire et/ou matrilinéaire et les répondants peuvent déclarer plus d'une origine ethnique. Toutefois, le libellé de la question porte à confusion car le singulier est utilisé pour « l'appartenance ethnique ou culturelle » alors qu'il est possible de préciser par la suite une autre origine. Ceci peut en partie expliquer la faible déclaration des origines multiples par les répondants ⁶ (voir Tableau 2 - Recensement de 1981).

Il faut attendre 1986 (voir Tableau 3 - Recensement de 1986) pour que la société canadienne reconnaisse à part entière qu'un individu peut appartenir à plusieurs groupes ethniques ou culturels (Goldman 1997 : 39). Cependant, les catégories retenues mélangent encore des nationalités (Français, Irlandais, etc.), des religions (Juif) et l'on y ajoute cette fois une

couleur de peau (Noir). Ceci reflète d'une part, les difficultés à catégoriser l'origine ethnique selon des critères précis et définitifs, et démontre d'autre part, que les questions du recensement sont tributaires du contexte dans lequel elles sont posées⁹.

Malgré l'absence d'une catégorie « d'origine canadienne » dans le choix de réponses, on observe à partir de 1986 une augmentation du nombre des personnes se déclarant « Canadien »¹⁰. En 1991 (voir Tableau 4 - Recensement de 1991), apparemment consciente de cette tendance, Statistique Canada ajoute une note explicative sur la composition ethnique et les origines ancestrales des répondants.

En 1996 (voir Tableau 5 - Recensement de 1996), la présentation de la question a été modifiée. Pour la première fois Statistique Canada n'a proposé aucune catégorie de réponses à cocher et les recensés devaient noter leur (s) origine (s) ethnique (s) dans quatre cases pour réponse écrite. Cependant, des exemples de réponses sont donnés et l'apparition du choix « Canadien » vient définitivement bouleverser la logique initiale des questions sur l'origine ethnique, qui voulait que cette dernière ne renvoie pas seulement au lieu de naissance, mais désigne également le lieu de naissance des ancêtres du répondant à leur arrivée sur le continent. Ainsi, 30,9 % des répondants inscrivent comme réponse « Canadien » en 1996 contre 3,8 % seulement en 1991. Cette très forte augmentation peut être expliquée non

seulement par le changement de la présentation de la question sur l'origine ethnique (Statistique Canada, 2004), mais aussi parce que les réponses sont sensibles au « contexte social dans lequel les questions sont posées et l'évolution de la conception qu'ont les répondants de l'origine ethnique et de leurs opinions à cet égard » (Statistique Canada, 2002b). Les débats politiques de l'époque, comme la ronde des négociations constitutionnelles du lac Meech, l'échec de l'accord de Charlottetown (Goldman, 1997 : 46) et le référendum au Québec ont pu avoir une influence sur les déclarations des répondants.

En 2001 (voir Tableau 6 - Recensement de 2001), même si le libellé de la question insiste précisément sur les origines ancestrales et non sur le sentiment d'appartenance (se sentir Canadien), la catégorie « Canadien » apparaît, cette fois-ci, en premier sur la liste¹³. Ceci peut poser des problèmes pour la comparaison et l'utilisation des résultats. Premièrement, elle peut provoquer une confusion pour le répondant, pour qui la différence entre *origine* ethnique et *identité* ethnique apparaît moins claire car, d'un côté, le libellé insiste sur la distinction entre les « origines ancestrales » et le fait de « se considérer » Canadien mais de l'autre, les exemples donnés « invitent » à choisir « Canadien » comme première réponse. Deuxièmement, l'accroissement du nombre de personnes se déclarant « Canadien » ne nous dit rien de certain sur l'origine ethnique de ces répondants ni sur ceux qui sont les plus susceptibles

de se dire « Canadien ». Ceci nous rappelle que la réponse sur l'origine ethnique sera toujours liée à la subjectivité des répondants et à la possible reconfiguration de leurs réponses¹⁴. Ainsi, ne pas se référer aux peuples fondateurs ou à des origines ethniques autres que « canadiennes » peut être alors révélateur d'un attachement délibéré à ne déclarer que des origines canadiennes et dépasser ainsi la division majeure qui prévaut depuis la Confédération entre origines ethniques anglaises et françaises¹⁵.

Avec l'Enquête sur la diversité ethnique en 2002, (voir Tableaux 7 et 8) on vient répondre aux critiques du biais de réponse introduit par le libellé des questions sur l'origine et sur l'appartenance ethnique. Statistique Canada pose des questions ouvertes qui permettent des réponses multiples et surtout les intervieweurs s'abstiennent de donner des exemples (ID_Q010 et ID_Q100), permettant alors de dégager d'autres aspects significatifs de l'ethnicité.

Le principe d'autodéfinition ethnique et la mosaïque ethnoculturelle canadienne.

L'introduction du principe d'autodéfinition ethnique lors de l'EDE a pour but d'explorer de nouvelles façons de recueillir l'information sur l'ethnicité sans influencer les répondants. En obtenant des réponses « spontanées » sur l'ascendance ethnique et l'identité ethnique, l'enquête vise à réunir des renseignements sur

l'appartenance ethnique et son importance pour le répondant (Statistique Canada, 2003b : 7). Aux yeux des enquêteurs, les résultats obtenus permettent d'appréhender « comment les Canadiens de différentes origines ethniques interprètent et déclarent leur ethnicité » (*ibid.* : 5).

À cet égard, il faut en effet reconnaître que l'utilisation du principe d'autodéfinition ethnique est novatrice en raison de la façon dont les données ont été réunies, la séparation des questions sur l'ascendance et l'identité ethniques permettant une distinction entre origines des ancêtres et identité des répondants. Cette distinction rend plus flexible la déclaration des répondants et donne une représentation plus nuancée de la mosaïque ethnoculturelle canadienne en fonction des origines ethniques des ancêtres, sans pour autant subordonner le sentiment d'appartenance des répondants à leur groupe d'ascendance. Le principe d'autodéfinition admet une déclaration d'appartenances multiples et/ou à trait d'union, ce qui exprime mieux la réalité des sociétés plurielles et mixtes.

Malheureusement, quoique ces gains soient importants, le rattachement à un groupe varie pour des raisons personnelles, socio-économiques ou politiques (Rallu, Piché et Simon, 2003). Or ces raisons ne sont pas suffisamment explorées dans l'enquête. Bien que « le repérage de l'ethnie par auto-déclaration des intéressés [soit] la pratique la plus respectueuse des libertés individuelles » (Rallu, 1996 : 2),

d'autres observations sur l'auto-déclaration peuvent aussi être mises de l'avant pour enrichir notre compréhension de la diversité ethnique au Canada. Au-delà de cette « légitimité », le classement et le découpage de l'ethnicité restent controversés. Il faut particulièrement tenir compte du fait que l'ethnicité dépend des relations sociales et des rapports entre les individus et les collectivités. D'une part, l'ethnicité n'est pas fixée une fois pour toute et n'est pas réductible aux traits culturels ou à d'autres attributs « inéluctables » ou « indélébiles » et d'autre part, elle « n'est pas un donné, mais résulte d'une construction permanente [qui] a été clairement exposé[e] par F. Barth dans son analyse de la dynamique d'élaboration des « frontières ethniques » (1969). Mouvantes et soumises à de constantes redéfinitions, ces frontières se forment au contact d'autres groupes » (Simon, 1997 : 18). L'ethnicité est ainsi « socialement déterminée » par des relations de communalisation qui « émergent quand un sentiment commun pour une situation commune engendre l'orientation mutuelle des comportements » (Juteau, 1999 : 185). Or l'Enquête sur la diversité ethnique ne nous permet pas d'identifier de telles relations. Comme la plupart des enquêtes statistiques, l'EDE offre une vision pacifiée et consensuelle de la société, exempte des rapports de force qui peuvent la traverser. En ce sens, si la flexibilité permise par l'autodéfinition évite les risques de réifications et de classifications d'autrui, cela ne change

rien au fait que l'ethnicité « comme forme d'interaction sociale est construite à l'intérieur des relations inégalitaires » (*ibid.*). L'auto-identification ethnique, parce qu'elle renvoie à une définition de l'ethnicité avant tout relationnelle, demeure une catégorie instable et hétérogène, difficile à mesurer.

L'approche générationnelle : une sur-estimation de l'homogénéité des générations

Visant à mieux connaître l'évolution des groupes minoritaires et leur rapport avec la société canadienne, l'Enquête sur la diversité ethnique a échantillonné la population en utilisant les réponses données dans le *formulaire long* du recensement de 2001.

Les réponses à l'origine ethnique des ancêtres ont été ventilées pour former les deux principales catégories d'intérêt : **CBFA+** (Canadien ou Britannique ou Français ou Américain ou Australien et/ou Néo-zélandais) et les **non CBFA+** (subdivisée en origines européennes : Allemand, Italien, Hollandais, Portugais; et origines non européennes : Chinois, Jamaïcain, Libanais, Iranien). [...] Les questions portant sur les lieux de naissance des répondants et de leurs parents ont servi à former le statut générationnel du répondant. La **première génération** comprend les répondants nés à l'extérieur du Canada. La **deuxième génération** comprend les répondants nés au Canada ayant au moins un parent né à l'extérieur du Canada. La

troisième génération comprend les répondants nés au Canada dont les deux parents sont également nés au Canada (Statistique Canada, 2003a : 2).

Malgré la forte représentativité de l'échantillon et une collecte de données exhaustives sur les répondants, le choix opéré par Statistique Canada de présenter et de commenter ces résultats selon une approche générationnelle risque de construire des catégories homogénéisantes qui occultent le rapport précis des immigrants aux différentes thématiques de l'enquête. Premièrement, en photographiant les trois générations d'immigration, Statistique Canada met l'accent sur les différences ou les similitudes entre les générations. Le fait d'appartenir à une génération semble alors expliquer aussi bien les formes de participation aux groupes ethniques que le sentiment d'appartenance à la société canadienne ou à son groupe ethnique. Nonobstant, il peut sembler limité de s'en tenir à cette explication alors que les enquêtes longitudinales montrent que ces attitudes dépendent aussi de facteurs relationnels et sociaux qui varient dans le temps, entre les générations et entre les individus.

Deuxièmement, les différences dans la composition ethnique des générations¹⁶ révèlent une autre limite de la comparaison intergénérationnelle. Les origines ethniques des personnes ayant immigré au Canada ont changé au fil du temps et celles-ci peuvent être révélatrices d'attitudes particulières qui

ne sont pas liées à l'appartenance à une génération. Lors de la parution et de l'analyse des données de l'EDE, Statistique Canada remarque que « quelques groupes ethniques, *peu importe le nombre de générations passées au Canada*¹⁷, avaient une proportion élevée de personnes ayant fortement évalué leur ascendance et ayant aussi évalué leurs coutumes et leurs traditions comme étant importantes »¹⁸ (Statistique Canada, 2003a : 10). Cet ajout de la part de Statistique Canada vient donc bien confirmer que l'approche intergénérationnelle ne peut se suffire à elle-même. De même, la décomposition des réponses de la première génération en fonction de l'année d'arrivée¹⁹ au Canada montre un autre aperçu des limites de la compréhension de la diversité à partir des générations « homogènes ». Peut-on regrouper sous la même catégorie des réponses façonnées par l'expérience d'un vieil immigrant d'origine italienne arrivé à Montréal dans les années 1960 avec celle d'un jeune de moins de 18 ans d'origine chinoise ayant migré à Vancouver l'an dernier? La comparabilité des expériences entre les origines, les années d'arrivée et les générations se complexifie d'autant plus si l'on tient compte des autres variables comme le genre, l'âge d'arrivée au Canada, l'âge des répondants au moment de l'enquête, le statut socio-économique ou encore la scolarité. L'approche intergénérationnelle illustre les écueils traditionnellement reprochés aux enquêtes statistiques qui, en procédant à un processus d'agrégation

des réponses selon des critères très larges, attribue une cohérence artificielle à des histoires individuelles et spécifiques dont la divergence apparente s'accommode mal d'un même processus de catégorisation. Peut-être qu'une analyse longitudinale de la diversité ethnique mettant en évidence les variations de réponse à travers le temps pourrait mieux nous informer sur les différentes expériences d'une génération, d'un groupe ou d'une personne²⁰.

La complémentarité d'une analyse longitudinale serait également utile du fait de l'accent mis par l'enquête sur des données habituellement non collectées, comme par exemple la participation et l'inclusion des immigrants à la société canadienne, qui vient combler un manque d'informations quantitatives sur le bien-être des répondants au sein de la société canadienne. Les questions portant sur le fait de se sentir à l'aise ou pas dans la société canadienne révèlent ainsi que 78% des répondants « ont affirmé qu'ils ne se sentaient jamais mal à l'aise ou pas à leur place au Canada » (Statistique Canada, 2003a : 18) à cause de leur ethnicité, leur culture, leur race, la couleur de leur peau, leur langue, leur accent ou leur religion. Cependant, « 2,2 millions de personnes, ou 10% de la population âgée de 15 ans et plus, ont déclaré se sentir mal à l'aise ou pas à leur place parfois, la plupart du temps ou tout le temps à cause de leurs caractéristiques ethnoculturelles » (*ibid.*: 18), les minorités visibles (13% de la population) étant plus susceptibles de

se sentir mal à l'aise ou pas à leur place²¹. Bien que l'on ne puisse nier l'importance de collecter de telles données et de savoir si les personnes se sentent à l'aise ou pas au Canada, comment aller au-delà des perceptions des répondants pour mesurer la discrimination? Ceci est surtout important si l'intégration est analysée en fonction des possibilités de mobilité sociale puisque dans ce cas, l'interprétation des données qui font référence au « capital social » des répondants se complexifie et présente des problèmes de mesure. Pour mesurer la distance sociale, « on mesure un caractère variant, par exemple la situation socioprofessionnelle, par rapport à un caractère invariant : année de naissance, lieu de naissance, sexe, mais il est beaucoup plus hasardeux de le faire par rapport à un caractère lui-même variant comme [par exemple] la déclaration de l'appartenance ethnique [ou la participation] » (Rallu, Piché et Simon, 2003). Si l'intégration est définie comme « un continuum allant de l'intégration zéro (par exemple, quitter [la société d'accueil]) jusqu'à l'intégration réussie (performer au moins aussi bien que la population non immigrante ou les autres groupes d'immigrants) », seules des études longitudinales qui évaluent les parcours dans l'accès aux ressources (travail, logement, éducation, etc.) et qui tiennent compte des variables démographiques, de capital humain et du statut socio-économique pourront identifier des différences attribuables à la discrimination (Piché et Renaud, 2002).

Dernièrement, nous voulons souligner que la catégorisation par filiation²², de laquelle dérive l'approche générationnelle, vient d'une conception relativement ancienne. Elle reprend globalement le classement américain du recensement de 1850, qui distingue les individus nés à l'étranger, nés au pays de parents mixtes, nés au pays de deux parents nés à l'extérieur, et nés au pays de parents nés au pays. L'idée de générations et de l'assimilation progressive préfigure la théorie de l'école de Chicago (Park et Miller, 1921, cités par Simon, 1997 : 21) selon laquelle l'intégration et l'assimilation prennent du temps et que plusieurs étapes sont nécessaires. Dans la présentation des résultats de l'EDE, on retrouve les mêmes préoccupations. L'approche intergénérationnelle suggère, sans grande surprise, que plus la personne est arrivée récemment, plus elle déclare un fort sentiment d'appartenance à son groupe ethnique et inversement. Ainsi, les réponses des premières générations arrivées au Canada avant 1961 sont très proches de celles de la deuxième et troisième génération, alors que les réponses pour la première génération arrivée entre 1991 et 2001 s'en distinguent nettement²³. Ces exemples suggèrent que les immigrants subissent un phénomène d'acculturation à moyen ou à long terme. Cette idée est développée et débattue, en particulier depuis les hypothèses formulées par Hansen dès 1938²⁴. Au Canada, les résultats présentés en 2003 suggèrent qu'une génération suffit à l'intégration des immigrants au sein de la société canadienne. De cette façon, l'intégration vue en

fonction des générations semble plutôt conforter l'efficacité de la politique multiculturelle.

Vers une meilleure compréhension de la diversité?

En effet, si la politique multiculturelle vise à valoriser les différences, elle n'a pas été conçue par ses architectes comme étant incompatible avec une certaine unité nationale, « préoccupation gouvernementale fédérale depuis les années 1960 » (Helly, 2000 : 8). Au contraire, l'évolution du multiculturalisme vient plutôt confirmer le fait que l'identité canadienne est précisément celle qui permet de conjuguer un héritage ethnique avec une forte identité nationale et civique (Kalin *in* Laponce et Safran, 1996 : 26). En reposant sur les principes généraux de la promotion du respect des différences, mais également sur le partage d'une appartenance commune, la politique canadienne du multiculturalisme consiste, en matière d'intégration des immigrants, à rejeter toute politique trop ouvertement assimilationniste pour privilégier la conception d'une identité et d'une appartenance multidimensionnelles. Dans l'EDE, l'utilisation de l'autodéfinition de l'appartenance ethnique est en accord avec ce principe. Par exemple dans le module sur les attitudes, Statistique Canada pose des questions directement sur le sentiment d'appartenance à l'égard de la famille, le groupe ethnique ou culturel, le village, la ville, la municipalité, la province, le Canada et l'Amérique du Nord ce qui suggère que les sentiments d'apparte-

nance coexistent²⁵. Ainsi, quelqu'un qui appartient à un groupe d'origine « X » peut partager un sentiment d'appartenance à l'égard du Canada avec une autre personne qui est d'origine « Y ». Avec l'autodéfinition et l'appartenance multiple, le portrait de la diversité se complexifie et les possibilités d'interconnexion augmentent.

En utilisant le critère d'autodéfinition, l'Enquête sur la diversité ethnique permet de mieux sonder l'origine ethnique des répondants et ses liens avec la société canadienne, notamment en ce qui concerne le sentiment de multi-appartenance. À cet égard, cette nouvelle approche statistique correspond mieux à la nouvelle réalité de la diversité canadienne. Cependant, l'utilisation de la comparaison intergénérationnelle soulève des questions quant à la construction homogénéisante et faussement linéaire des générations. Les photos générationnelles présentées dans l'Enquête sur la diversité ethnique nous donnent peu d'explications sur les aspects relationnels et sociaux qui mènent à ces résultats, et *in fine* restreignent la compréhension du rôle des origines ethniques et culturelles dans la vie actuelle des Canadiens. Un regard approfondi sur l'évolution des groupes apporterait encore plus à notre entendement de la diversité ethnique.

Notes

* Les auteures tiennent à remercier Jane Jenson et l'ensemble de la Chaire de recherche du Canada en citoyenneté et gouvernance pour leurs précieux conseils quant à l'élaboration de cet article. Elles souhaitent aussi remercier Annick Germain pour ses remarques constructives lors de la présentation des premiers résultats de ce travail au Colloque sur la recherche étudiante en science politique, ainsi que les évaluateurs anonymes des Cahiers.

¹ Parmi les personnes nées à l'extérieur du Canada, près de 46 %, ou 2,4 millions de personnes, ont déclaré des origines non européennes lors de l'enquête. Le groupe des Chinois a été le groupe le plus fréquemment cité, suivi des Indiens de l'Est, des Philippins et des Vietnamiens (Statistique Canada, 2003a : 5).

² L'Enquête a sondé 42 500 répondants âgés de 15 ans et plus, non-autochtones, et habitant des logements privés dans les 10 provinces canadiennes. Les entrevues téléphoniques d'environ 30 à 45 minutes se sont déroulées d'avril à août 2002 dans les deux langues officielles et en sept langues non officielles soit en mandarin, cantonnais, italien, pendjabi, portugais, vietnamien et espagnol (Statistique Canada, 2003a : 26).

³ L'Enquête nous fournit une vaste source d'information nouvelle et unique qui permet d'approfondir nos connaissances sur l'ascendance et l'identité ethnique, le lieu de naissance, le statut de membre d'une minorité visible, les antécédents familiaux, l'utilisation des langues, la pratique religieuse, les relations familiales, les réseaux sociaux, la participation à la vie communautaire, le sentiment d'appartenance, la confiance et la satisfaction à la société et les activités socioéconomiques (Statistique Canada, 2003b).

⁴ La définition d'une minorité visible au Canada, d'après la loi sur l'équité en matière d'emploi, renvoie aux « personnes, autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche » (Ministère de la Justice, 1995).

⁵Le libellé de la question est disponible dans Gustave Goldman, 1977 : 42.

⁶Selon Statistique Canada, 12% des répondants ont déclaré des origines multiples au recensement de 1981. Ce chiffre est passé à 28 % cinq ans plus tard alors que la question dans le recensement de 1986 permettait explicitement de déclarer plus d'une origine. Les réponses multiples sur l'origine ethnique correspondent à 29% des réponses en 1991, à 36% en 1996 et à 38% en 2001 (Statistique Canada, 2004).

⁷Reproduit à partir de Gustave Goldman, 1977 : 42.

⁸Reproduit à partir de Gustave Goldman, 1977 : 43.

⁹La catégorie de réponse « Noir » a été inscrite au recensement de 1986 et conservée dans celui de 1991 suite aux recommandations du Comité spécial sur la participation des minorités visibles à la société canadienne formulées dans le rapport « L'égalité ça presse » et de la Commission d'enquête sur l'égalité en matière d'emploi. Cette décision a été prise dans le contexte de l'adoption de la loi sur l'équité en matière salariale qui nécessitait la collecte de nouvelles données statistiques. (Statistique Canada, 2004).

¹⁰À cet égard, Monica Boyd et Doug Norris donnent trois explications à l'augmentation de la sélection « Canadien » lors des recensements de cette période : « First, the selection of a "Canadian" label was never that unusual for survey respondents during the late twentieth century although response levels did vary with the concept studied (identity versus origins), question wording, and/or the existence of an explicit reference to the term. Second, the percentages of survey respondents who declare "Canadian" varied by metropolitan, provincial, and regional locations. The 1974 and 1991 national surveys on ethnic and multicultural attitudes found that respondents outside Quebec were most likely to reply "Canadian" with those residing in Quebec answering "French-Canadian" in 1974 and "provincial" (Quebecois) in 1991. Third, in these surveys, persons of British ethnic origin

were among the ethnic groups most likely to affiliate with a "Canadian" label » (Boyd et Norris, 2002: 2).

¹¹Statistique Canada, 1996. « Soyez du nombre! Le 14 mai 1996. Recensement 96 », *Questionnaire complet*. Ottawa : Questionnaires du Recensement de la population de 1996 : 9. En ligne. <www12.statcan.ca/francais/census01/info/96-2b-fr.pdf> (page consultée le 11 décembre 2003).

¹²Statistique Canada, 2001. « 2001 Recensement. Soyez du nombre! Le 15 mai 2001 » *Questionnaire complet*. Ottawa : Questionnaires du Recensement de la population de 1996 : 8. En ligne. <www12.statcan.ca/francais/census01/docs/fr2b.pdf> (page consultée le 11 décembre 2003).

¹³Statistique Canada a choisi d'ordonner les exemples en fonction de la fréquence avec laquelle les diverses réponses avaient été fournies au recensement de 1996, au détriment d'un classement par ordre alphabétique par exemple.

¹⁴Ainsi, la multiplication du choix « Canadien » est probablement influencée par les débats politiques canadiens, notamment ceux mentionnés plus haut ou encore par ceux dans le pays de leurs ancêtres. L'interprétation proposée par Statistique Canada est que l'augmentation du nombre de réponses « Canadien » a une relation avec la diminution des déclarations du groupe « origines des îles Britanniques » (Statistique Canada, 2004).

¹⁵Comme le remarque Jean Laponce, dès le recensement de 1991, « the Canadian census tells us that the two founding 'races' that Lord Durham recommended merging and that André Siegfried saw 'in conflict' within a single state -the French and the English- have lost considerable ground to the 'new' Canadians. They dropped from over 90 per cent in 1871 to less than 51 per cent in 1991. The same statistics also tells us that, in 1991, the number of individuals who identified their origins as either British, English, Scottish, Welsh or Irish was not much higher than the number of those with a French

origin (28 percent compared to 23 percent) » (Laponce *in* Laponce et Safran, 1996: 4).

¹⁶ Il ne faut pas oublier que chaque génération représente une vague d'immigration différente. Ainsi, la troisième génération est formée par 63 % de personnes descendantes de parents d'origine britannique, française ou canadienne et seulement 1 % de personnes d'origine non européenne. La deuxième génération est formée par 36 % de personnes d'ascendance européenne (allemande, italienne, néerlandaise, ukrainienne et polonaise), 32 % de personnes d'ascendance CBFA+, 14 % de personnes d'ascendance européenne en combinaison avec CBFA+ et 10 % de personnes d'origine non européenne (chinoise et indienne de l'Est). Finalement, la première génération est formée par 46 % de personnes d'origine non européenne (chinoise, indienne de l'Est, philippine et vietnamienne) et 31 % de personnes d'origine européenne (italienne, allemande, portugaise et polonaise).

¹⁷ Souligné par nous.

¹⁸ Il s'agit des Pendjabis, des Grecs, des Philippins et des Jamaïcains.

¹⁹ À l'aide des questions sur les antécédents des répondants, Statistique Canada a recueilli de l'information sur le statut d'immigrant reçu et l'année d'arrivée au Canada, ce qui lui permet de faire une différenciation entre nouveaux arrivants et immigrants de plus longue date, même si ces informations ne sont pas systématiquement présentées dans les résultats de l'enquête. Ainsi, Statistique Canada décompose les réponses de la première génération en fonction de l'année à laquelle les répondants ont immigré sans pourtant nous fournir un modèle standardisé pour le faire. Les variations dans la participation au sein de groupes ou d'organisations sont présentées en fonction des cohortes d'immigration des années 1990, des années 1980 et des personnes arrivées avant 1981, tandis que les variations dans le sentiment d'appartenance à leur groupe ethnique sont présentées en fonction des cohortes d'immigration des années avant 1961, 1961-1990 et 1991-2001.

²⁰ Outre le fait que de telles enquêtes demandent des ressources très importantes, il y a bien sûr des limites aux analyses longitudinales. Afin de bien comprendre les changements dans les réponses au fil du temps, il est nécessaire de conduire des enquêtes répétées auprès des mêmes répondants. Sans cela, l'étude de la relation temporelle dans les réponses, l'établissement des liens de causalité, sont difficiles à considérer lors d'une enquête de cette nature (Voir Rajulton, 2001).

²¹ « 20 % des minorités visibles, ou 587 000 personnes, ont affirmé avoir parfois ou souvent vécu de la discrimination ou des traitements injustes au cours des cinq dernières années » (Statistique Canada, 2003a : 26).

²² Trois types de catégorisation sont généralement utilisés dans les enquêtes statistiques sur les immigrants et l'ethnicité, comme dans les recensements. Il s'agit des catégorisations par nationalité (étranger), par lieu de naissance (immigré) et par filiation (immigration de deuxième génération, d'origine immigrée) (Simon, 1997 : 20). L'EDE mène les trois types de catégorisation mais privilégie celle par filiation.

²³ Environ le tiers des personnes de la première génération (34 %) arrivées au Canada dans les années 1990 a mentionné avoir été membre ou avoir pris part aux activités d'au moins un groupe ou une organisation au cours de l'année précédente. Ce chiffre grimpe à 37 % chez les personnes arrivées au cours des années 1980 et à 41 % chez les personnes arrivées avant 1981 (Statistique Canada, 2003a : 14).

²⁴ Comme le remarque Isajiw, « much of the literature on the retention of ethnic identity has been related to the Hansen hypothesis. According to this hypothesis, the second generation removes itself or rebels against its ethnic group, and the third returns to it. Until now, however, the research evidence informing this issue has been to a large extent confusing » (Isajiw, 1990: 38).

²⁵ « En 2002, 40 % de la première génération ont affirmé que leur identité comprenait l'identité canadienne ou une identité

provinciale ou régionale, par rapport à 78 % des personnes de la deuxième génération et 80 % des personnes de la troisième génération ou plus » (Statistique Canada, 2003a : 12).

Bibliographie

Barth, F., 1969. *Ethnic groups and boundaries*. Boston, Little Brown.

Boyd, M. et D. Norris, 2001. « Who are the 'Canadians'? Changing Census Responses, 1986-1996 », *Canadian Ethnic Studies*, vol. XXXIII, n° 1, p. 1-24.

Goldman, G., 1997. « La mesure de l'ethnicité au Canada : évolution et débats actuels », in J.-L., Rallu, Y. Courbage et V. Piché, (éd.), *Old and new minorities/Anciennes et nouvelles minorités*. Montrouge/Paris, John Libbey Eurotext et Institut national d'études démographiques, collection « Congrès et colloques de l'INED », n° 17, p. 31-48.

Helly, D., 2000. « Le multiculturalisme canadien : De la promotion des cultures immigrées à la cohésion sociale 1971-1999 », *Les Cahiers de l'URMIS*, n° 6, p. 7-20.

Isajiw, W.W., 1990. « Ethnic-Identity Retention », in R. Breton, W.W. Isajiw, W.E. Kalbach, J.G. Reitz, *Ethnic Identity and Equality*, Toronto, University of Toronto Press, p.92-134.

Jaillet, M.-C., 2003. « La politique de la ville en France: histoire et bilan » in *La politique de la ville, Regards sur l'actualité*, n° 296. Paris, La Documentation française, p. 5-24.

Juteau, D., 1999. *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Laponce, J. et W. Safran, (éd.), 1996. *Ethnicity and Citizenship. The Canadian Case*. London/Portland, Frank Cass and Co. Ltd.

Ministère de la Justice, 1995. *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (1996). Canada : Ministère de la Justice. En ligne <<http://lois.justice.gc.ca/fr/E-5.401/38717.html#top>> (page consultée le 20

avril 2004).

Patrimoine canadien, 2003. *L'Enquête sur la diversité ethnique*, Séance d'information relative à l'enquête sur la diversité ethnique, organisée par l'Observatoire statistique d'Immigration et Métropoles, en collaboration avec le CIQSS (Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales) et le CEETUM (Centre d'études ethniques des universités montréalaises), le 6 novembre 2003.

Piché, V. et J. Renaud, 2002. « Immigration et intégration économique : peut-on mesurer la discrimination? » in R. Côté et M. Venne (éd.), *L'annuaire du Québec* 2003. Québec, Fides, p. 146-152.

Rajulton, F., 2001. « The Fundamentals of Longitudinal Research: An Overview », Special Issue on Longitudinal Methodology, *Canadian Studies in Population*, vol. 28, n° 2, p.169-185.

Rallu, J.-L., 1996. « Quand l'ethnie déclarée change... », *Population et sociétés*, n° 309, p. 2-3.

Rallu, J.-L., V. Piché et P. Simon, 2003. « Démographie et ethnicité : une relation ambiguë » in G. Caselli, J. Vallin et G. Wunschn, (éd.), *Démographie : analyse et synthèse*, vol. 6, *Conséquences des changements démographiques*, Paris, INED.

Simon, P., 1997. « La représentation statistique de l'immigration : peut-on comptabiliser l'ethnicité? », in J.-L., Rallu, Y. Courbage et V. Piché, (éd.), *Old and new minorities/Anciennes et nouvelles minorités*, John Libbey Eurotext et Institut national d'études démographiques, Montrouge/Paris, « Congrès et colloques de l'INED », n° 17, p. 11-30.

Simon, P., 2003. « Les sciences sociales françaises face aux catégories ethniques et raciales », *Annales de démographie historique*, n° 1, p. 111-130.

Statistique Canada, 2001. « 2001 Recensement. Soyez du nombre! Le 15 mai 2001 » *Questionnaire complet*. Ottawa : Questionnaires du Recensement de la population de 1996 : 8. En ligne. <www12.statcan.ca/francais/census01/docs/fr2b.pdf> (page consultée le 11 décembre 2003).

Statistique Canada, 2002a. *Enquête sur la diversité ethnique. Questionnaire*. Avril 2002. Ottawa : Division de la statistique sociale, du logement et des familles. En ligne. <www.statcan.ca/francais/sdds/instrument/4508_Q1_V1_F.pdf> (page consultée le 11 décembre 2003).

Statistique Canada. 2002b. « Origine ethnique, » *Le Dictionnaire du recensement de 2001*. Ottawa : Division des opérations du recensement. Modifiée le 4 novembre 2002. En ligne. <http://www.statcan.ca/francais/census2001/dict/pop040_f.htm> (page consultée le 20 avril 2004).

Statistique Canada. 2003a. *Enquête sur la diversité ethnique : portrait d'une société multiculturelle*. Ottawa : Statistiques sociales, du logement et des familles. En ligne. <<http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-593-XIF/pdf/89-593-XIF03001.pdf>> (page consultée le 26 novembre 2003).

Statistique Canada, 2003b. *Enquête sur la diversité ethnique. Vue d'ensemble du contenu*. Ottawa : Division de la statistique sociale, du logement et des familles. En ligne. <www.statcan.ca/francais/sdds/document/4508_D1_T9_V1_F.pdf> (page consultée le 11 décembre 2003).

Statistique Canada, 2004. « Guide de l'utilisateur du recensement de 2001 - Origine ethnique », *Le catalogue en ligne*, n° au catalogue : 92-403-GIF, mars 2004. En ligne. <www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Reference/tech_rep/ethnic.cfm> (page consultée le 15 novembre 2004).

Tableau 1 - Recensement de 1971⁵

15. À quel groupe ethnique ou culturel appartenait votre ancêtre paternel (ou vous-même) à son arrivée sur le continent?

- | | | |
|------------------------------------|--|------------------------------------|
| ☐ Anglais | ☐ Indien nord-américain | ☐ Polonais |
| ☐ Français | -dans une bande | ☐ Écossais |
| ☐ Allemand | ☐ Indien nord-américain | ☐ Ukrainien |
| ☐ Irlandais | -non dans une bande | |
| ☐ Italien | ☐ Néerlandais | |
| ☐ Juif | ☐ Norvégien | |

Autre, écrivez ici

Tableau 2 - Recensement de 1981⁷

26. À quel groupe ethnique ou culturel apparteniez-vous, vous et vos ancêtres, à votre première arrivée sur ce continent?
(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

- | | |
|---|---|
| ☐ Français | Autochtones |
| ☐ Anglais | |
| ☐ Irlandais | ☐ Inuit |
| ☐ Écossais | ☐ Indien inscrit |
| ☐ Allemand | ☐ Indien non inscrit |
| ☐ Italien | ☐ Métis |
| ☐ Ukrainien | |
| ☐ Hollandais (Néerlandais) | |
| ☐ Polonais Norvégien | |
| ☐ Juif | |
| ☐ Chinois | |

Autre (précisez)

Tableau 3 - Recensement de 1986^a

17. À quel (s) groupe (s) ethnique (s) ou culturel (s) appartenez-vous ou vos ancêtres appartenaient-ils?

(Consultez le Guide) *Cochez ou précisez plus d'un s'il y a lieu*

- | | |
|---|---|
| ☐ Français | ☐ Chinois |
| ☐ Anglais | ☐ Juif |
| ☐ Irlandais | ☐ Polonais |
| ☐ Écossais | ☐ Noir |
| ☐ Allemand | ☐ Inuit |
| ☐ Italien | ☐ Indien de l'Amérique du Nord |
| ☐ Ukrainien | ☐ Métis |
| ☐ Hollandais (Néerlandais) | |

Autre (s) groupe (s) ethnique (s). Par exemple, Portugais, Grec, Indien (Inde), Pakistanais, Philippin, Japonais, Vietnamien (*précisez ci-dessous*).

Tableau 4 - Recensement de 1991

15. À quel (s) groupe (s) ethnique (s) ou culturel (s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils? *Cochez ou précisez plus d'un s'il y a lieu*

Nota :

Bien que la plupart des habitants du Canada se considèrent comme canadiens, on recueille des renseignements sur leurs origines ancestrales depuis le recensement de 1901 afin de retracer l'évolution de la composition de la population canadienne. Ces renseignements sont nécessaires pour garantir que chacun, quel que soit son milieu ethnique ou culturel, ait une **chance égale** de participer à part entière à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays. Cette question porte donc sur les **origines ancestrales**.

- ☐ Français
- ☐ Anglais
- ☐ Allemand
- ☐ Écossais
- ☐ Italien
- ☐ Irlandais
- ☐ Ukrainien
- ☐ Chinois
- ☐ Hollandais (Néerlandais)
- ☐ Juif
- ☐ Polonais
- ☐ Noir
- ☐ Indien de l'Amérique du Nord
- ☐ Métis
- ☐ Inuit/Esquimau

Consultez le Guide

Exemples d'autre (s) groupe (s) ethnique (s) ou culturels : Portugais, Grec, Indien de l'Inde, Pakistanais, Philippin, Vietnamiens, Japonais, Libanais, Haïtien, etc.

Autre (s) groupe (s) ethnique (s) ou culturel (s) - Précisez ci-dessous

Tableau 5 - Recensement de 1996 ¹¹

17. À quel (s) groupe (s) ethnique (s) ou culturel (s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils?

Par exemple, Français, Anglais Allemand, Écossais, Canadien, Italien, Irlandais, Chinois, Cri, Micmac, Métis, Inuit (esquimau), Ukrainien, Hollandais, Indien de l'Inde, Polonais, Portugais, Juif, Haïtien, Jamaïquain, Vietnamiens, Libanais, Chilien, Somalien, etc.

Précisez tous les groupes qui s'appliquent

Tableau 6 - Recensement de 2001 ¹⁵

Bien que la plupart des gens au Canada se considèrent comme Canadiens, les renseignements sur leurs origines ancestrales qui sont recueillis depuis le recensement de 1901 permettent de rendre compte de l'évolution de la composition de la population diverse du Canada. Cette question porte donc sur **les origines des ancêtres de la personne.**

Précisez tous les groupes qui s'appliquent

17. À quel (s) groupe (s) ethnique (s) ou culturel (s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils?

Par exemple, canadien, français, anglais, chinois, italien, allemand, écossais, irlandais, cri, micmac, métis, inuit (Esquimau), indien de l'Inde, ukrainien, hollandais, polonais, portugais, philippin, juif, grec, jamaïcain, vietnamien, libanais, chilien, somalien, etc.

Tableau 7 - Enquête sur la diversité ethnique 2002

ID_Q010. J'aimerais maintenant vous poser des questions sur votre ascendance, vos origines ou vos antécédents ethniques.

Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles de vos ancêtres?

INTERVIEWEUR : Précisez jusqu'à 8 réponses
NE DONNEZ PAS d'exemples

Cette question fait référence à l'origine ethnique ou culturelle de vos ancêtres, incluant les ancêtres des deux côtés de votre famille. Un ancêtre est une personne dont vous descendez et qui est habituellement plus éloignée que vos grands-parents. L'ascendance ethnique ou culturelle fait référence aux origines de vos ancêtres ou vos antécédents culturels et ne devrait pas être confus avec la citoyenneté ou nationalité. Si l'on fait exception des autochtones, la plupart des gens peuvent faire remonter leur ascendance jusqu'aux premiers de leurs ancêtres venus sur ce continent.

Autre – précisez
Refus
Ne sait pas

Tableau 8 - Enquête sur la diversité ethnique 2002

ID_Q100. J'aimerais maintenant que vous pensiez à votre propre identité en termes ethniques ou culturels. Cette identité peut être la même que celle de vos parents, grands-parents ou ancêtres ou elle peut être différente.

Quelle est votre identité ethnique ou culturelle?

INTERVIEWEUR : Précisez jusqu'à 6 réponses
NE DONNEZ PAS d'exemples

Votre identité ethnique ou culturelle est le ou les groupes (s) ethnique (s) ou culturelle (s) auquel (s) vous pensez appartenir.

Autre – précisez
Refus
Ne sait pas

Parcours d'immigrants universitaires colombiens dans la région des Laurentides

Déclassement professionnel et stratégies identitaires

Marie-Jeanne Blain

Volume 5, numéro 1, printemps 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010881ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010881ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de Recherche Ethnicité et Société
CEETUM

ISSN

1499-0431 (imprimé)

1499-044X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Blain, M.-J. (2005). Parcours d'immigrants universitaires colombiens dans la région des Laurentides : déclassement professionnel et stratégies identitaires. *Les Cahiers du Gres*, 5 (1), 81–100. <https://doi.org/10.7202/010881ar>

PARCOURS D'IMMIGRANTS UNIVERSITAIRES COLOMBIENS DANS LA RÉGION DES LAURENTIDES : DÉCLASSEMENT PROFESSIONNEL ET STRATÉGIES IDENTITAIRES¹

Marie-Jeanne Blain

« Thus, the refugee lawyer may start out as a restaurant dishwasher, move on to becoming a librarian, translator or para-legal, and then possibly move up to becoming a lawyer. » Chiswick, Lee & Miller (2002: 3)

RÉSUMÉ/ABSTRACT

Cet article se veut une réflexion sur la subjectivité du déclassement socioprofessionnel. Dans le champ des études sur l'immigration et l'intégration, nous nous intéressons précisément aux dimensions subjectives de l'insertion économique et à la place de l'identité professionnelle dans le vécu, au quotidien, et dans les rapports aux autres. Cette recherche, toujours en cours, se base sur les discours d'universitaires d'immigration récente, originaires de la Colombie et résidant dans les Laurentides, territoire au nord de Montréal. Dans un premier temps, nous documentons leurs processus d'insertion professionnelle pour ensuite approfondir les stratégies identitaires en lien avec la modification de leur statut professionnel. Il est apparu, entre autres, que leurs processus d'insertion sur le marché du travail sont marqués par des stratégies identitaires diversifiées et par l'importance de la reconnaissance dans la perception de soi.

This article is a reflection on the subjective experience of social and occupational mobility. Within the field of immigration and integration studies I seek to understand the subjective dimensions of economic insertion, especially how professional identity is experienced in everyday life and in relations with others. This research in progress is based on the narratives of professionals who recently emigrated from Colombia and are now residing in the Laurentian region north of Montreal. First, I consider the processes involved in their professional insertion, and then I closely examine the link between their identity strategies and the change in their professional status. The existence of various identity strategies and the importance of social recognition for their self-perception emerge, amongst other things, as significant in regards to their insertion in the job market.

Mots clés : immigration, régionalisation, insertion économique, Colombiens, déclassement professionnel, identité professionnelle, Laurentides

Key words : immigration, dispersal policies, regionalization of immigration, economic integration, Colombian, downward mobility, professional identity, Laurentides

LES PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES IMMIGRANTES, particulièrement au Québec, revêtent des couleurs particulières, teintés par les politiques provinciales, notamment l'énoncé d'intégration (MRCI, 1991) et les politiques de régionalisation de l'immigration (Gagné, 2003; MRCI, 2002a-b, 2003b-c; Girard et Manègre, 1989). Notre objectif est d'observer les processus d'insertion économique de Colombiens établis depuis 1999 dans la région des Laurentides, d'apprécier les dimensions subjectives de ces parcours, tout en conservant à l'esprit les contraintes objectives auxquelles font face les personnes immigrantes, tant au niveau local que régional ou national.

Cette recherche a vu le jour en raison de nombreux questionnements issus de notre pratique comme conseillère en emploi auprès des personnes immigrantes au Centre d'Intégration en Emploi des Laurentides². Les réalités vécues par les personnes rencontrées lors de counselling ne semblaient pas répondre aux schèmes de référence « communs », voulant que les immigrants universitaires aient plus de facilité à intégrer le marché du travail. Les parcours d'insertion en emploi n'étaient ni unifiées ni donnés d'avance et les discours des acteurs diversifiés. De fait, nous nous sommes intéressée aux dimensions subjectives de l'insertion économique. Dans le cadre d'études sur l'insertion économique et plus particulièrement sur la mobilité professionnelle, ces dimensions sont très peu soulevées (Potter, 1999; Pochic, 2001; Giret et Hatot, 2001). De là, les objectifs de

notre projet sont de documenter, dans un premier temps, les processus d'insertion professionnelle pour ensuite approfondir les stratégies identitaires en lien avec la modification de leur statut professionnel. De façon plus précise, nous désirons observer les effets du déclassement ou de la déqualification³ post-migratoire – au quotidien et dans les discours – ainsi que sa possible relativité. Aussi, nous souhaitons analyser la place de l'identité professionnelle, dans le vécu et les rapports aux autres. Nous concevons l'identité dans une perspective constructiviste (Meintel, 2000, 1993) en interaction avec d'autres dimensions de la vie telles que l'identité sociale ou le statut, mais aussi en terme de reconnaissance sociale. Nous avons opté pour ce groupe particulier de nouveaux arrivants étant donné qu'il s'agit d'une population de plus en plus nombreuse au Québec et que sa proportion d'universitaires est significative. En effet, depuis 1997, la situation politique s'étant radicalement détériorée, un nombre grandissant de Colombiens ont quitté leur pays vers le Canada. Selon le recensement de 2001, plus de 15 000 personnes originaires de la Colombie vivent au Canada (dont 4400 au Québec) et près de la moitié sont d'immigration récente (arrivés entre 1996 et 2001) (Statistique Canada, 2003-b). En 2003, la Colombie était le 6^e pays en importance en terme d'admission au Québec (1765 personnes) (MRCI, 2004-b). Finalement, il convient de souligner que les résultats de notre recherche sont préliminaires, n'ayant pas procédé à l'ensemble de la collecte de données, des nuances et des

raffinements seront à apporter. Néanmoins, des pistes de réflexion et d'analyse se dégagent des entretiens formels et informels recueillis à ce jour ainsi que suite aux observations réalisées.

Dans un premier temps, nous situons le contexte dans lequel s'insère cette étude. Par la suite, nous présentons le profil général des Colombiens rencontrés ainsi qu'un aperçu de leurs parcours d'insertion professionnelle. À travers les expériences et les discours des universitaires colombiens, nous tenterons de dégager des pistes de réflexions en ce qui a trait aux façons de vivre le déclassement, aux stratégies identitaires mises en œuvre ainsi qu'aux aspects liés à la reconnaissance.

Intérêt à documenter les parcours d'insertion d'immigrants universitaires

Au cœur des politiques, l'insertion économique est fréquemment associée au concept d'intégration⁴ des personnes immigrantes (CCCI, 1991 et 1993; Ministère des Travaux publics, 1997; MRCI, 2004-c). Cette notion fait apparaître tant les valeurs que notre société accorde au travail (Paugam, 1994; Dubar, 1995; Fournier et Bourassa, 2004; Schnapper, 1994) que, dans un autre sens, l'interdépendance des différentes sphères de la vie à travers laquelle l'insertion économique peut amener un réseau plus étendu (Fortin, 2000-a; Potter, 1999), une meilleure participation civique ou tout simplement une capacité à s'investir socialement (Paugam, 1994; Schnapper, 1996). Des travaux

récents font apparaître que les universitaires, malgré leur « profil en tous points prometteur », vivent des difficultés particulières d'insertion économique, que ce soit en terme de durée de recherche d'emploi, de la qualité de l'emploi obtenu ou de difficultés de reconnaissance (diplôme ou expérience) (Li, 2000; Boyd, 2000; Krahn *et al.*, 2000; Mata, 1999; Potter, 1999). Étant donné l'emphase accordée à la scolarité à travers les politiques d'immigration canadienne, il importe de s'attarder sur cette population cible.

Par ailleurs, le parcours de ces universitaires immigrants peut également se comprendre à travers les changements économiques qui s'opèrent à un niveau plus large. Nous entendons : 1. la dualisation du marché du travail (De la Croix *et al.*, 2002; Taboada Leonetti, 1994) - aussi appelée polarisation (Gagnon, 2003) ou segmentation (Portes, 1994; Portes *et al.*, 2003) - 2. la précarisation des emplois (Bourdieu, 1998; Paugam, 2000) et la montée du travail atypique (Bollé, 1997; Bourhis et Will, 2001), 3. l'inflation des diplômes, 4. la difficulté de progresser dans certains secteurs d'emploi (Grimshaw *et al.*, 2002; O.I.T., 2003) ou 5. l'augmentation de la sous-traitance, qui vont influencer la qualité de l'emploi obtenu ainsi que la satisfaction conséquente de l'employé (Lowe, 2000). Ces réalités économiques touchent la population dans son ensemble, mais tandis que pour certaines personnes immigrantes cette situation peut amener un avantage (globalisation des marchés amenant une plus-value grâce à la mobilisation des

réseaux transnationaux ou grâce au multilinguisme) (Gowricharn, 2001) elle peut au contraire résulter en un cumul de « handicaps » (Taboada Leonneti, 1994; Broze *et al.*, 2002) rendant plus sensible au chômage ou au sous-emploi (personne immigrante, minorité visible, genre, âge, difficultés d'accès à une profession réglementée, réseau de soutien déficient, etc.). Ainsi, il convient de nuancer ce que l'on entend par « succès migratoire ». En effet d'un point de vue subjectif, l'obtention d'un emploi n'est pas nécessairement un succès en terme de qualité d'emploi ou de recouvrement du statut professionnel antérieur à la migration⁵. Un des objectifs de ce travail est donc d'explorer la subjectivité de l'acteur en lien avec l'emploi obtenu ou convoité.

De fait, il est apparu que le déclassement professionnel est une réalité préoccupante. Les études longitudinales font ressortir la possibilité pour les personnes immigrantes de retrouver leur statut socio-économique et de vivre une mobilité ascendante (Renaud *et al.*, 2001; Chiswick, Lee et Miller, 2002; Bauer et Zimmerman, 1999; Stier et Levanon, 2003). Néanmoins, pour plusieurs migrants, ce ne sera qu'après une rupture professionnelle initiale qu'ils expérimenteront un reclassement professionnel suite à un « effet négatif à l'entrée » (Hum et Simpson, 2002; Alba-Ramírez et Blázquez, 2003) et une lente progression (de 3 à 25 ans selon les recherches); années au cours desquelles des stratégies sont (possiblement) mises en œuvre afin de

compenser cette perte de statut (investissement dans les études, cumul d'emplois, travail autonome, etc.)⁶. Ce sujet est relativement récent et mérite d'être approfondi.

L'immigration dans les Laurentides

Région au nord de Montréal, les Laurentides occupent un territoire d'une superficie de 21 587 km² avec une population de 463 000 habitants. Plus de 15 000 personnes nées à l'étranger s'y sont établies - 3,5% de la population immigrée au Québec - dont près de 2 000 entre 1996 et 2001 (Statistique Canada, 2003-b; MRCl, 2004-a). Entre 1999 et 2003, 200 à 400 personnes chaque année ont choisi les Laurentides comme région de destination (MRCl, 2004-b)⁷. Les pays d'origine de la population immigrante sont diversifiés, les plus représentés sont : la France (20,6%), les États-Unis (8,4%), le Portugal (8,0%), l'Italie (7,0%) et l'Allemagne (5,7%)⁸; la Colombie arrive au 25^e rang avec 120 personnes recensées en 2001 (0,8%) (MRCl, 2004-a)⁹.

Politique de régionalisation

Les Laurentides étant une des régions ciblées par la politique de régionalisation de l'immigration, il importe de situer notre recherche en ce sens. Cette politique vise à contrebalancer la tendance à la métropolisation en mettant en place des stratégies pour favoriser, entre autres, une répartition sur le territoire de personnes pouvant répondre aux

besoins économiques locaux. Elle agit selon deux principaux axes : 1. l'attraction d'immigrants résidant à Montréal et 2. l'installation en région de réfugiés sélectionnés à l'étranger (Gagné, 2003). En quelques mots, le volet « attraction » consiste à attirer des immigrants répondant aux demandes du marché du travail des régions. Ainsi, des programmes ont été mis sur pied dans différentes régions du Québec (par exemple Québec, Estrie, Gatineau, Laurentides) afin d'informer les personnes immigrantes résidant à Montréal sur les perspectives d'emploi dans leurs régions respectives et, d'autre part, de favoriser l'arrimage entre les besoins des employeurs et les profils des candidats (sensibilisation du milieu des affaires, présélection de candidats immigrants, aide au déménagement, entrevues de sélection, etc.). Pour le second volet de la politique de régionalisation, « l'installation des réfugiés sélectionnés dès l'étranger vers les régions du Québec », le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) a reçu du gouvernement fédéral le pouvoir de sélectionner un certain nombre de réfugiés à l'étranger (réfugiés publics : c'est-à-dire réfugiés accueillis à la charge de l'État) (MRCI, 2004-d). Chaque année, environ 1800 réfugiés de cette catégorie sont orientés depuis l'étranger vers les régions, ce qui représente 7% de l'immigration au Québec (MRCI, 2003-a). À ce titre, le MRCI a en contrepartie la responsabilité d'offrir un soutien à leur accueil, assumé par un réseau d'organisations communautaires en région, conjointement avec le

gouvernement québécois. Une proportion de ces réfugiés est donc installée dans des villes dotées d'une infrastructure d'accueil (par exemple Sherbrooke, Hull, Québec, Joliette, St-Jérôme)¹⁰.

Le thème de la régionalisation de l'immigration est encore très peu étudié mais l'intérêt pour ces dynamiques est croissant¹¹. Néanmoins, les écrits portant spécifiquement sur l'insertion professionnelle d'immigrants dans les régions du Québec sont quasi-inexistants.

Profil général

Dans un premier temps, afin de dégager une vue d'ensemble, nous présenterons le profil de toutes les personnes originaires de la Colombie qui ont été rencontrées¹² dans le cadre de démarches de recherche d'emploi ou de retour aux études au C.I.E. Laurentides de 2000 à 2003, quel que soit leur niveau de scolarité. Par la suite, nous préciserons les parcours des universitaires seulement.

Soixante-quatorze adultes, 40 femmes et 34 hommes¹³, originaires de la Colombie arrivés au Québec entre 1999 et 2003, ayant un français fonctionnel et en démarche d'insertion professionnelle ont été rencontrés entre 2000 et 2003. De ce nombre, la majorité sont des réfugiés publics (68/74)¹⁴. Nous incluons les différentes catégories d'immigration, en autant que la situation soit régularisée. En effet, le contexte de départ est relativement le

même et des liens peuvent être faits sur la base de la scolarité. Comme le mentionnait Kanjanapan (1995), la façon d'immigrer est une question de stratégies qui n'amène pas nécessairement de profil type selon les catégories d'immigration¹⁵. Aussi, si nous observons leur niveau de scolarité¹⁶: 44% ont un niveau primaire ou secondaire général, 22% un niveau équivalant à un diplôme d'études collégiales ou d'études professionnelles et 34% un niveau universitaire. Lorsque l'on observe leur insertion professionnelle, nous remarquons pour cette population une polarisation de leurs parcours d'insertion sur la base de leur scolarité, similaire à celle observée dans d'autres études (Chiswick, Lee et Miler, 2002). En effet, pour ces 74 personnes, ce sont les *plus* et les *moins* scolarisés qui ont le plus haut taux de chômage à savoir : 36% (universitaires); 1% (technique ou spécialisé); 60% (secondaire général ou primaire). La situation se démarque donc positivement pour les Colombiens qui occupaient une profession de type technique ou spécialisé - par exemple, mécanicien, technicien de laboratoire, technicien en électronique. Ce sous-groupe affiche un taux de chômage beaucoup plus bas et un taux de recouvrement de statut plus élevé, quoique le déclassement initial puisse les toucher. En outre, les techniciens ou spécialistes ayant été déclassés ont davantage tendance à travailler dans le même secteur d'emploi, ce qui laisse espérer une évolution ultérieure de leur poste. À ce titre, nous pourrions parler

de déclassement plutôt que de « chute professionnelle » (Pochic, 2001).

Parcours d'insertion des universitaires

Suite à cette esquisse de la population colombienne rencontrée dans le cadre de démarches d'insertion socio-professionnelle au C.I.E. Laurentides, nous nous attarderons maintenant sur les particularités des 22 universitaires (13 femmes et 9 hommes). Nous avons, dans un premier temps, recueilli les informations pour l'ensemble des parcours d'insertion socioprofessionnelle, de ce nombre, nous avons rencontré 21 d'entre eux dans le cadre d'entretiens de counselling et avons eu des relations plus approfondies, formelles ou informelles, avec 15 de ceux-ci (échantillon retenu pour la présente analyse). Pour ces 22 universitaires, nous remarquons : un temps d'insertion en emploi beaucoup plus long (souvent plus d'une année de temps de recherche), un taux de déclassement de 100% et, pour la moitié de ceux-ci, un poste occupé qui n'est pas dans le même secteur d'expérience; ce qui ne peut être qualifié d'emploi transitoire, la possibilité de progression interne vers leur spécialisation étant nulle. Ces types d'emploi sont parfois qualifiés de « trappe », de « piège à précarité » (Geddie, 2002; Renaud, 1999; Crespo, 1993; Sloane, 2002; Castra, 2003) et peuvent occasionner des effets négatifs sur le reste de la carrière (Mc Allister, 1995). La seule alternative est de chercher un autre emploi. La forte mobilité professionnelle des premières

années d'établissement a d'ailleurs déjà été soulevée (Girard, 2002; Renaud *et al.*, 2001).

Les facteurs explicatifs trouvent écho dans d'autres recherches abordant l'insertion professionnelle d'immigrants ayant un niveau élevé de scolarité (voir entre autres : Abu-Laban *et al.*, 1999; Basran et Zong, 1998; Battu et Sloane, 2002; Boyd, 2000; Cardu et Sanschangrin, 2002; Geddie, 2002; Leung, 2000; Li, 2000, 2001; Potter, 1999). Très brièvement, l'espace ne se prêtant pas à une analyse détaillée, mentionnons les plus fréquemment cités, soit : 1. le manque d'expérience canadienne; 2. les contraintes systémiques ou non-reconnaissance (accès aux professions réglementées ou régies; formations de mise à niveau limitées ou onéreuses), 3. la discrimination directe ou indirecte (tant de la part des employeurs que du milieu académique¹⁷); 4. le réseau de soutien limité. Nous pourrions en outre ajouter des facteurs qui sont plus d'ordre individuel, tels l'identité et les projets (Berset *et al.* 1999; Pott, 2001), les aspirations et le rôle des modèles (Gowricharn, 2001 : 157; Pott, 2001), l'estime de soi (Potter, 1999; Castronovo, 2002), le choc de la perte de statut qui peut amener un « deuil professionnel » (Castronovo, 2002; Beauchesne, 2002; Hegale et Layon, 2002) et créer une absence de projets professionnels qui peut nuire à une démarche stratégique de retour en emploi (Pochic, 2001). Soulignons que ces facteurs affectent les personnes universitaires sans égard au

lieu où elles habitent à travers le Canada.

Des facteurs spécifiques aux régions peuvent s'ajouter tel le manque de mobilité (les transports en commun étant inexistant au Nord de St-Jérôme). Ce manque de mobilité peut restreindre l'accès à certains marchés ou la possibilité de progression professionnelle¹⁸. En outre, le fait d'habiter en région rend l'investissement pour une formation universitaire plus élevé étant donné les coûts de transport vers Montréal¹⁹. Par ailleurs, la structure économique locale peut favoriser certaines professions (par ex. : secteur des services à la petite enfance ou de l'enseignement, spécialiste en mécanique ou en transformation du meuble), mais peut s'avérer défavorable pour d'autres (par ex. : technicien en télécommunications, en informatique ou en avionique). Nous précisons que dans le cas des universitaires rencontrés, les difficultés d'accès à la profession représentent le facteur le plus apparent, dans 75% des cas la profession étant réglementée ou d'accès restreint²⁰, donc sans égard au lieu de résidence. En résumé, ces facteurs se combinent entre eux et interagissent avec le milieu d'accueil (Berset *et al.*, 1999). Pris séparément, ils peuvent faire ressortir certaines situations particulièrement précaires, ou au contraire positives, et dans d'autres cas, jeter un éclairage sur des situations de cumul de « handicaps ».

Pistes d'analyse

Subjectivité du déclassement

Pour ces universitaires, nous avons constaté une grande variabilité des discours des employés qui sont ou ont été déclassés professionnellement. Notons dans un premier temps que le déclassement peut être relatif selon les répondants, il faut tenir compte de la trajectoire professionnelle. Par exemple, parle-t-on de déclassement par rapport à la scolarité ou par rapport à l'expérience et la position sociale? Ainsi, pour Lidia²¹ qui n'a jamais travaillé dans son domaine d'études - en génie électronique - elle se considère déclassée parce qu'au lieu de travailler comme responsable d'équipe - sa profession pré-migratoire - elle occupe un emploi élémentaire de service à la clientèle. Aussi, le déclassement peut être vécu négativement ou positivement. Le sentiment de réussite ou d'échec peut dépendre des projets initiaux, des attentes, du contexte de départ ou de la situation familiale. Chaque individu juge sa situation en lien avec son environnement immédiat et avec ses attentes initiales (Giret et Hatot, 2001). De fait, pour certaines personnes, le déclassement n'est pas perçu négativement, et ce, dès le départ ou plus tard dans la trajectoire. Par exemple, Mercedes, une ancienne gestionnaire, est satisfaite d'occuper un poste de moindre responsabilité qui lui occasionne moins de stress et Elizabeth, qui occupait une profession libérale, trouve très valorisant son emploi qui l'amène à travailler en relation d'aide.

Il est à noter, également, que les perceptions de la réussite peuvent changer après une longue période de recherche infructueuse. Pour Hector (génie industriel), être accepté en formation professionnelle (poste spécialisé) suite à plus d'un an de recherche infructueuse, revêtait un caractère de réussite malgré le déclassement que cela suppose. Cette alternative lui permettait d'espérer accéder enfin au marché du travail avec un bon salaire et en peu de temps. Pour d'autres, la fracture professionnelle est douloureuse. Lorenzo (ancien gestionnaire) qui se dédiait corps et âme à son travail et y trouvait source de valorisation, de par la position et les responsabilités qu'il avait, a vécu très difficilement la perte de statut, tant symbolique que matériel. Ni son diplôme ni son expérience n'étaient reconnus. Les difficultés d'accès étaient insurmontables à court terme. La pression familiale et le désir de travailler l'ont amené à devoir occuper des emplois manuels. Enfin, pour certains de ces universitaires, occuper des postes de journalier peut être éprouvant tant physiquement que moralement et occasionner une accumulation d'abandons d'emplois et une période de détresse où la confiance en soi est mise à l'épreuve.

Par contre, l'occupation d'un emploi déclassé peut amener des sources de valorisation (hormis celle de statut social) inédites ou inespérées initialement. Par exemple, Lorenzo, pour qui la perte de statut a été vécue difficilement au départ, occupe depuis quelques mois un

poste de manœuvre dans une manufacture et parle maintenant avec une certaine fierté du fait qu'il forme de nouveaux employés et qu'il soit considéré comme « un ancien ». Son expérience lui apporte reconnaissance et une certaine stabilité (lors de mises à pied, il n'est pas le premier appelé...). Pour sa part, Beatriz (ancienne gestionnaire) occupe un poste occasionnel qui lui permet d'être en contact avec des gens de milieux professionnels. Cet élément lui permet de se reconstruire un univers de relations, d'entrer en contact avec des gens pour qui elle a de la considération, de briser le stigma de l'aide sociale. Cet emploi, qui l'amène à fréquenter un milieu pour lequel elle a des affinités « de classe », et ce, même occasionnellement, l'éloigne de l'image négative qu'elle a de l'« assisté social ». En effet, cette perception négative rejaillit malgré elle sur son identité, sa perception d'elle-même, lorsqu'elle doit se résigner à recevoir ce support économique. En outre, pour tous les types d'emplois, les relations humaines dans le milieu de travail peuvent apporter des satisfactions importantes.

Stratégies identitaires

Suite à cette rupture professionnelle, différentes stratégies liées à leur statut pré-migratoire peuvent être mobilisées. Dans un premier temps, nous avons remarqué des formes d'auto-déclassement, c'est-à-dire des situations où la personne se déqualifie elle-même dans ses discours ou ses actions. En effet, face aux contraintes systémiques, qu'elles aient été vécues personnellement ou que

l'entourage ait convaincu le chercheur d'emploi de leur importance, près de la moitié des universitaires ont procédé à un auto-déclassement (dès les débuts de leurs recherches ou plus tard). On ne peut nier par ailleurs que les conseillers en emploi oeuvrant auprès de la clientèle immigrante peuvent, face aux difficultés d'insertion, suggérer la création d'un objectif d'emploi transitoire, déclassé, afin d'acquérir l'expérience canadienne et par la suite de progresser²². De fait, l'auto-déclassement se traduit de différentes manières. D'une part, certains maquillent leur curriculum vitae (CV), soit en mentionnant un titre d'emploi différent (par ex. technicien au lieu d'ingénieur), soit en reformulant leurs responsabilités. Aussi, d'autres retirent des sections entières du CV ou préfèrent ne pas le donner à un employeur potentiel, ne remplissant que le formulaire d'emploi en mentionnant, par exemple, pour la scolarité « secondaire V », sans plus. Pour sa part, Hector, sur son lieu de travail, n'a pas mentionné à ses collègues la profession qu'il exerçait en Colombie (spécialiste en génie industriel), de crainte de créer des attentes de leur part ou qu'ils le perçoivent différemment. Il voulait se donner le temps de se familiariser à son nouveau milieu de travail et à son poste. Ces stratégies de présentation de soi seront donc mobilisées, entre autre, afin qu'un employeur les accepte pour un poste sur lequel ils sont surqualifiés. Toutefois, ce ne sont pas tous les répondants de l'échantillon qui ont eu recours à cette stratégie. Maria par exemple, qui occupait une profession libérale, a toujours eu une « fierté pour sa profes-

sion » et continue de s'identifier à celle-ci, nonobstant qu'elle ne soit pas membre de l'ordre professionnel. De son côté, Luis (profession libérale), quel que soit le contexte –au travail, avec des amis ou des intervenants– se positionne toujours en rapport à la profession qu'il exerçait et qui lui conférait une certaine crédibilité et autorité, même lorsqu'il exerçait un poste de manoeuvre. Son identité professionnelle est cristallisée et lui sert de point d'ancrage dans la présentation de soi.

Par ailleurs, une proportion importante de ces universitaires a eu de la difficulté à saisir les opportunités du réseau, particulièrement ceux arrivés avant 2002²³. De fait, les stratégies québécoises de recherche d'emploi – « diffusez la nouvelle, dites à tous ceux que vous connaissez que vous cherchez un emploi » - peut plutôt être associée à un acte de quémende. Lorenzo, pour qui l'autonomie est très importante, mentionne « avant, je n'avais pas besoin d'aide ». Ainsi, dire que l'on recherche un emploi est associé au fait de parler de ses problèmes, c'est un peu comme se mettre à nu et dévoiler ses difficultés. Dans un autre ordre d'idée, le fait que certains ne parlent pas de leur situation (sans emploi ou emploi de survie), tant à leurs amis qu'à leur famille vivant au Québec ou à l'étranger, pourrait permettre si l'on poursuit l'hypothèse de Christelle Avril (2003) de préserver leur statut à travers des réseaux de sociabilité hermétiques, en « s'efforç[ant] de dissocier leur statut social [...] de leur emploi dévalorisé » (2003 :153). Autrement dit, les

personnes qui les connaissent sous leur ancien statut ne sont pas au fait de leur situation actuelle, ce qui leur permet de préserver en quelque sorte cette image d'eux-mêmes.

Identité et rapport à l'autre

L'importance de la reconnaissance transparaît dans les discours des répondants. L'identité attribuée, l'image d'eux-mêmes qu'on leur renvoie ou qu'ils se voient attribuée, ne concorde pas avec leur identité professionnelle. Le stigmate de l'aide sociale est très fort pour plusieurs répondants. Des stratégies sont mises en œuvre pour s'en dissocier, soit à travers les discours ou à travers les fréquentations (de lieux ou réseaux sociaux – hormis leurs compatriotes). « Qui je suis ici? » (Beatriz, ancienne gestionnaire), « je veux qu'on me laisse la chance de faire mes preuves » (Hector, spécialiste en génie industriel), « je ne demande pas tout l'espace, juste un peu pour qu'on me connaisse mieux » (Beatriz). Il semble que ce soient les répondants de plus de 40 ans – c.-à-d. les plus expérimentés - qui éprouvent le plus de difficultés. En effet, plus l'expérience est grande, le statut élevé, plus grande peut être la rupture professionnelle (Crespo, 1993). L'absence de reconnaissance de leur expérience est source de sentiments douloureux : frustration, impuissance, amertume, perte de confiance... À travers ces rapports au monde environnant, certains ont développé un esprit critique, soulevant l'incohérence des politiques, soit des ordres professionnels, des politiques

d'immigration ou celles plus particulières de régionalisation. En outre, certains mentionneront les nécessités de s'adapter à un nouvel environnement, de mieux connaître la langue, de devoir repartir à zéro dans un nouveau pays... Quoiqu'il en soit, l'importance de se faire reconnaître dans le regard de l'autre apparaît dans les discours des répondants. L'identité « attribuée » n'est plus concordante avec l'identité « pour soi » (Goffman, 1975) au cœur de cette rupture professionnelle.

Conclusion

Nous avons constaté dans le cas de ces professionnels colombiens l'importance des barrières systémiques, leur profession pré-migratoire étant réglementée ou quasi-réglémentée pour la majorité. Néanmoins, ces barrières touchent les nouveaux immigrants aveuglément, quel que soit le lieu de résidence. Le propos de cet article n'est pas d'analyser la politique de régionalisation de l'immigration; toutefois, il serait intéressant dans des recherches futures d'analyser l'influence de celle-ci sur l'insertion des immigrants vivant dans une région où l'immigration représente seulement 3,5% de la population. Par exemple, y a-t-il une différence quant au sentiment de déclassement vécu par ceux vivant en région par rapport à ceux résidant dans les grands centres? L'étude de Abu-Laban *et al.* (1999) soulevait qu'il n'y a pas de différence significative entre les villes albertaines à cet effet (1999 : Table 3-9). Qu'en est-il pour le Québec?

Quels sont les facteurs de rétention ou de mobilité géographique? En outre, l'impact du contexte économique local pourrait être soulevé plus finement à travers, par exemple, une comparaison des succès de l'insertion socioprofessionnelle par secteur d'emploi et niveau de scolarité.

De fait, considérer la satisfaction en emploi et dans certains cas la perception relative du déclassement peut s'avérer pertinent dans la mesure où l'on s'intéresse à la trajectoire non seulement migratoire mais aussi professionnelle. « Le degré de satisfaction est évidemment relié à l'expérience antérieure de travail » (McAll, 1996: 44). Néanmoins, s'arrêter aux perceptions des individus ne signifie pas que l'on doit faire abstraction du contexte même. « [L']adaptation n'est pas le simple rapprochement d'un nouveau contexte professionnel et d'un migrant, mais résulte d'ajustements mutuels incessants commandés aussi bien par des éléments propres à l'adaptation (organisation du travail, compétences) que par des éléments indirects (concurrence, marché). Le degré d'adéquation des personnes aux postes dépend directement de la capacité de négociation des parties en présence. » (Berset *et al.* 1999: 98). Il serait instructif, en ce sens, d'étudier plus en profondeur les perceptions des employeurs et leur impact sur le processus d'insertion professionnelle parce que l'intégration n'est pas la seule « responsabilité » des migrants, elle implique la société dans son ensemble (Fortin, 2000-b et 2002; Vatz-Laaroussi

et Charbonneau, 2001; Castles et Kosack, 1985; Mimeault et Simard, 2001; Khellil, 1997).

Les conséquences subjectives d'une perte de statut ou d'un changement professionnel non-désiré ou non-prévu sont très diverses. Nous avons tenté de relever des stratégies de migrants qui redonnent un sens à leur identité : à travers une redéfinition de l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes, à travers de nouvelles sources de valorisation qui donnent un sens à leur place dans la société, à travers des modifications de la présentation de soi afin d'accéder à un emploi. Nous avons également relevé que certains peuvent tenter de préserver leur image de soi en entretenant un réseau de relations à caractère hermétique, où les différentes personnes n'ont pas nécessairement la même image du répondant, et où leur ancien statut est maintenu par cette stratégie. Aussi, des situations vécues de façon très négative, de prime abord, peuvent se transformer en une réappropriation de différentes sources de valorisation. Nous désirons observer, dans le futur, l'influence possible de certaines variables sur les dynamiques identitaires, par exemple le genre, l'âge, la situation familiale et plus précisément le type de profession exercée avant migration (particulièrement des professions avec ou sans gestion de ressources humaines).

Documenter les transformations identitaires, particulièrement l'identité professionnelle, fait ressortir son caractère fluide, dynamique et interactif. Étudier précisément cet aspect dans le ca-

dre de migrations fait apparaître l'importance tant du réseau de sociabilité (familial et professionnel) que du contexte politique et économique qui influence l'accès à un statut et à une image de soi « attribuée ».

Notes

¹ Cette note de recherche est inspirée d'une communication présentée au 6^e Colloque du Centre d'études ethniques des universités montréalaises, le 26 février 2004. Je remercie très chaleureusement pour leurs nombreux commentaires quant aux différentes versions préliminaires : ma directrice, Deirdre Meintel, et Emmanuel Kahn. Je suis également très reconnaissante envers mes collègues du C.I.E. Laurentides ainsi que toutes les personnes rencontrées dans le cadre de cette recherche, sans qui elle n'aurait pas vu le jour.

² Nous exerçons cette profession depuis janvier 2001. Fondée en 1984, cette organisation sans but lucratif offre des services en employabilité auprès de populations diverses sur le territoire des Laurentides. Dans le cas des personnes immigrantes, deux conseillers en emploi offrent un service spécialisé pour les résidents dans la région (300 personnes rencontrées chaque année) et deux autres, un service dans le cadre du volet « attraction » de la politique de régionalisation de l'immigration. Ces services sont financés principalement par Emploi-Québec et le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

³ Le déclassement est « le fait pour un travailleur, de passer d'un emploi qualifié à un emploi non qualifié » (Berset *et al.*, 1999; Dejempe, Cockx et Van der Linden, 2002; Laurent *et al.*, 2002).

⁴ Nous privilégions une définition de l'intégration qui se veut à double sens, c'est-à-dire interactive, où la société d'accueil joue un rôle tout aussi important que l'individu (Taboada Leonneti, 1994; Fortin et Renaud, 2004; Rudiger et Spencer, 2003; Anderson

et Snow, 2001).

⁵ Sur l'aspect du recouvrement de statut de personnes immigrantes au Québec : Voir Crespo, 1993; Renaud, 1999. Aussi, « le refus du 'n'importe quoi' » (McAll, 1996) met en perspective ce qu'est une intégration réussie ou non des requérants du statut de réfugiés au Québec.

⁶ À ce sujet, Renaud, Piché et Godin (2003) avancent trois catégories d'hypothèse pour expliquer cette évolution: « discrimination, adaptation des immigrants et adaptation de la société » (2003 : 181).

⁷ Les Laurentides sont au 8^e rang des 12 régions de destination. La région de Montréal étant la première destination (79,2%), suivie de la Montérégie (4,3%), de la Capitale-Nationale (4,2%), de Laval et de l'Estrie (2,1% pour chacune), de l'Outaouais (2,0%), des Laurentides (0,9%), etc. (MRCI, 2004-b : 33).

⁸ Malheureusement, ces données ne sont pas accessibles concernant l'immigration récente dans les Laurentides. À ce titre, étant donné la diversification de l'immigration depuis les années 1990, ce portrait devrait être différent.

⁹ Nous estimons qu'entre 1999 et 2003, environ 150 adultes originaires de la Colombie se sont établis.

¹⁰ Ce ne sont pas toutes les régions du Québec qui peuvent recevoir des réfugiés publics. Des organismes de services doivent exister dans la ville d'accueil, à savoir : francisation, aide à l'installation et à l'intégration à la communauté, support à la recherche d'emploi. Il convient d'ajouter qu'une fois sur le territoire, ces réfugiés ont le droit de changer de lieu de résidence. Aussi, dans le plan d'action 2004-2007, il est recommandé de réviser régulièrement quelles seront ces villes d'installation (2004-c : 44).

¹¹ Notons plusieurs communications sur cette thématique lors de la 7^e conférence nationale de Metropolis (2004) et lors du 71^e congrès de l'ACFAS (2003) ainsi que la création d'un observatoire pan-canadien ce prin-

temps : Vatz-Laaroussi (2004) .

¹² L'échantillon n'est pas nécessairement représentatif de l'ensemble de la population originaire de la Colombie et habitant le territoire des Laurentides. Néanmoins, en ce qui concerne les réfugiés publics faisant partie de la population active, si les Laurentides (en l'occurrence St-Jérôme) a été leur premier lieu d'établissement, ils sont dans la très grande majorité rencontrés (dans le cadre de l'entente sur la régionalisation de l'immigration). Pour les personnes immigrantes établies comme « indépendants » ou sous la catégorie « famille » ou dans le cas de réfugiés choisissant de s'établir dans les Laurentides comme 2^e lieu de résidence, nous ne pouvons évaluer combien n'ont pas été rejoints.

¹³ Les données tirées du recensement montrent que la proportion de femmes colombiennes est plus importante : 2585 femmes (59,0%) pour 1800 hommes (41,1%) (MRCI, 2004-a : 39). Nos données reflètent cette réalité.

¹⁴ Pour la balance : 3 ont été admis sous les catégories « famille », 3 comme « indépendant », 1 est citoyen, 1 est réfugié accepté mais attend toujours sa résidence, et pour 1 cas l'information n'est pas disponible (cette personne est néanmoins résidente permanente).

¹⁵ Dans un article sur l'immigration de professionnels asiatiques aux États-Unis, Kanjanapan (1995) a questionné les présupposés portant sur les liens entre scolarité-qualification et catégories d'admission. En effet, "a substantial proportion of this group of professionals enter the host country by using family relationship rather than the occupational preference category" (1995: 31). Il y a diverses façons d'entrer au pays et le choix d'immigrer comme indépendant ou à travers la réunification familiale peut être le résultat d'une décision stratégique, il n'y aurait donc pas d'adéquation simple.

¹⁶ Les niveaux de scolarité ne reflètent pas nécessairement les équivalences d'études officielles délivrées par le MRCI. Ces niveaux ont été établis à partir de la parole du ré-

pondant (certains n'avaient pas leur diplôme en main lors de l'entrevue) et de l'évaluation des conseillers en emploi du C.I.E. Laurentides.

¹⁷ La discrimination que peut exercer le milieu académique peut également être en lien avec des contraintes systémiques. Cet aspect est très peu soulevé dans la littérature. Mentionnons par exemple le pré-requis de l'expérience canadienne (ou d'exercer activement dans le milieu) afin d'accéder à certaines formations de mise à niveau en lien avec leur expertise, ou bien la réticence d'admettre une personne allophone étant donné la maîtrise imparfaite du français. Subir un refus du milieu académique est d'autant plus déstabilisant pour une personne immigrante que cette option est envisagée souvent en dernier recours, suite à des recherches d'emploi infructueuses... Cette fermeture amène le plan de carrière dans un cul-de-sac ou retarde démesurément le retour en emploi.

¹⁸ Le facteur de la mobilité (posséder une voiture) a très peu été étudié. Soulevons les analyses de Sloane, 2002; Battu et Sloane, 2002. De fait, une pré-analyse des placements compilés à travers le C.I.E. Laurentides fait ressortir que le fait de posséder une voiture joue un rôle important.

¹⁹ Certains cours universitaires sont offerts à St-Jérôme mais ceux-ci demeurent limités (environ 5 cours par année, particulièrement en sciences humaines). Également, l'alternative des cours offerts à distance est une option qui a été retenue pour plusieurs, mais dont le désavantage est l'impossibilité de créer un réseau de contacts et de renforcer le français oral.

²⁰ Nous entendons par accès restreint : une profession qui n'est pas réglementée, mais dont l'exercice requiert des connaissances spécifiques liées aux lois et règlements ou requiert par l'employeur un diplôme particulier, par exemple : administrateur d'entreprise, psycho-éducateur, secrétaire juridique, technicien en transformation alimentaire, agent de sécurité, etc.

²¹ Tous les noms sont des pseudonymes. Aussi, les professions exactes, pré- et post-migratoires ne sont pas mentionnées et peuvent être changées par une profession de même type afin de préserver l'anonymat des répondants.

²² À cet effet, même sur le site du MRCI (2002-c), nous retrouvons des recommandations allant en ce sens. Il serait intéressant d'analyser plus en profondeur cette tendance à inciter les personnes immigrantes à trouver un emploi transitoire, par exemple sur le modèle de l'« American Way of Life »... Voir à ce sujet l'article de Shih (2002) sur la perception des employeurs qui valorisent cet aspect. En fait, il n'y a pas de liens clairs entre l'acceptation d'un emploi transitoire et la mobilité professionnelle ascendante. L'impact du premier emploi peut avoir des effets tant négatifs que positifs.

²³ Cette dimension devra être approfondie, en effet, il semble y avoir des différences entre les « cohortes » de personnes originaires de la Colombie. L'expérience de ceux installés initialement a pu servir de modèle pour ceux arrivés plus tard. Aussi, « un pont s'est créé entre la Colombie et le Québec » (Maria, arrivée en 2000, profession libérale), maintenant la Colombie connaît le Québec, l'information circule... Les futurs migrants (réfugiés ou non) peuvent donc se préparer matériellement et psychologiquement à leur arrivée. De fait, la possibilité de retourner aux études semble être plus présente à l'esprit de ceux arrivés après 2002.

Bibliographie

Abu-Laban, B., Derwing, T., Krahn, H., Mulder, M. et Wilkinson, L., 1999. *The Settlement Experiences of Refugees in Alberta. Vol. 1-2-3, A study Prepared for Citizenship and Immigration Canada*. Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration, and, Population Research Laboratory. Revised Ed., Nov. 15, 1999. University of Alberta. 208 p.

- Alba-Ramírez, A. et Blázquez, M., 2003. *Types of Job Match, Overeducation and Labor Mobility in Spain* (Undated: 14.3.2003), Paper prepared for the International Conference «Overeducation in Europe: What do we know?», held in Berlin, 22-23 November, Organisers: Büchel, F., de Grip A. and Mertens, A., 31p.
- Anderson, L. et Snow, D. A., 2001. «L'exclusion sociale et le soi : une perspective d'interactionnisme symbolique», *Sociologie et Sociétés* (Thème : L'exclusion : changement de cap), Vol. XXXIII, n° 2, automne, p. 13-27.
- Avril, C., 2003. «Quel lien entre travail et classe sociale pour les travailleuses au bas de l'échelle? L'exemple des aides à domicile auprès des personnes âgées dépendantes.», *Lien social et Politiques - RIAC*, n° 49, printemps, p. 147-154.
- Basran, Gurcharn S. et Zong, L., 1998. «Devaluation of Foreign Credentials as Perceived by Visible Minority Professional Immigrants.», *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, vol.XXX, n° 3, p. 7-23.
- Battu, H. et Sloane, P. J., 2002. *Overeducation and Ethnic Minorities in Britain*, Discussion Paper Serie, n°650, November, Institute for the Study of Labor - IZA, 32 p.
- Bauer, T. et Zimmermann, K. F., 1999. *Occupational Mobility of Ethnic Migrants*, Discussion Paper Serie, n° 58, September, Institute for the Study of Labor - IZA, 24 p.
- Beauchesne, M.-N., 2002. «Éditorial», *Travail-Emploi-Formation*, no. Spécial : Aux marges du marché du travail. Employables, convertibles, clandestins, n° 3, p. 9-12.
- Berset, A.; Weygold S.-A.; Crevoisier O. et Hainard F., 1999. «Qualification-déqualification professionnelle des immigrants. Approche théorique.», *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 15, n°3, p.87-100.
- Bollé, P., 1997. «Perspective. Le travail à temps partiel: liberté ou piège?», *Revue Internationale du Travail*, n° 4.
- Bourdieu, P., 1998. *Contre-feux*. Paris, Éditions Raisons d'agir, 125 p.
- Bourhis, A. et Wils, T., 2001. «L'éclatement de l'emploi traditionnel. Les défis posés par la diversité des emplois typiques et atypiques», *Relations Industrielles / Industrial Relations*, vol.56, n° 1, p. 66-91.
- Boyd, M., 2000. *Matching Workers to Work: the Case of Asian Immigrant Engineers in Canada*, The Center for Comparative Immigration Studies, University of California-San Diego, Working Paper n° 14, May, 23p.
- Broze, L.; Gavray, C. et Ruyters, C., 2002. «Dualisme, mobilité et déterminants familiaux. Une analyse des transitions sur le marché du travail. », in *Capital humain et dualisme sur le marché du travail*, De la Croix, D., Docquier, F., Mainget, C., Perelman, S. et Wasmer, É. (éds), Bruxelles, Éditions de boeck, p.51-69.
- Cardu, H. et Sanschagrin, M., 2002. «Les femmes et la migration : les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec», *Recherches féministes*, Vol. 15, n° 2, p. 87-122.
- Castles, S. et Kosack, G., 1985. *Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe*. London and Worcester, Oxford University Press, 534 p.
- Castra, D., 2003. *L'insertion professionnelle des publics précaires*. Paris, Presses Universitaires de France, 243p.
- Castronovo, M., 2002. *Le deuil de l'identité professionnelle. Le cas des personnes d'origine étrangère disposant d'un diplôme d'études supérieures non-reconnu par la Communauté française de Belgique*. Mémoire présenté à l'ORBEM, Belgique, 81 p.
- Chiswick, B.R.; Lee, Y.L. et Miller, P. W., 2002. *Longitudinal Analysis of Immigrant Occupational Mobility: a Test of the Immigrant Assimilation Hypothesis*, Discussion Paper Serie, n° 452, March, Institute for the Study of Labor - IZA, 28 p.

- Conseil des Communautés Culturelles et de l'Immigration (CCCI), 1993. *L'immigration et le marché du travail. Quelques mesures pour favoriser l'intégration des nouveaux travailleurs immigrants*. Avis présenté à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Gouvernement du Québec, 71 p.
- Conseil des Communautés Culturelles et de l'Immigration (CCCI), 1991. *Avis à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration. L'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration et le niveau d'immigration pour les années 1992 à 1994*, Gouvernement du Québec, 55 p.
- Crespo, S., 1993. *Recouvrement du statut professionnel antérieur à la migration dans une cohorte de nouveaux immigrants*. Mémoire de maîtrise, département de sociologie, Université de Montréal, 103 p.
- De la Croix, D., Docquier, F., Mainget, C., Perelman, S. et Wasmer, É. (éds), 2002. *Capital humain et dualisme sur le marché du travail*. Collection du Service des études et de la statistique du Ministère de la Région wallonne, Bruxelles, Éditions de boeck. 510 p.
- Dejempe, M.; Cockx, B. et Van der Linden, B., 2002. «Déqualification en cascade ou inadéquation des qualifications en Belgique?», in *Capital humain et dualisme sur le marché du travail*, De la Croix, D., Docquier, F., Mainget, C., Perelman, S. et Wasmer, É. (éds), Bruxelles, Éditions de Boeck, p. 219-238.
- Dubar, C., 1995 [1991]. *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles.*, 2^e édition, Paris, Armand Colin. 276 p.
- Fortin, S., 2002. *Trajectoires migratoires et espaces de sociabilité : Stratégies de migrants de France à Montréal*. Thèse de doctorat en Anthropologie, Université de Montréal, 335 p.
- Fortin, S., 2000-a. *Destins et Défis. La migration libanaise à Montréal*. Montréal, Éditions St-Martin, 127 p.
- Fortin, S., 2000-b. *Pour en finir avec l'intégration...* Document de recherche, série 'Working Paper', Groupe de recherche ethnicité et société, Université de Montréal, 35 p.
- Fortin, S. et Renaud, J., 2004. «Stratégies d'établissement en contexte montréalais: une diversité de modalités?», in *Le racisme et la discrimination : les tensions et les défis d'une société plurielle*, Renaud, J.; Germain, A. et Leloup, X. (éds), Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p.31-59.
- Fournier, G. et Bourassa, B. (dir.), 2004. *La précarité professionnelle: effets individuels et sociaux. Entretiens du CRIEVAT-Laval avec Serge Paugam*. Saint-Nicolas, Les Presses de l'Université Laval, 101p.
- Gagné, M. (sous-ministre adjointe à l'Intégration et à la Régionalisation), 2003. *Les actions du ministère de Relations avec les citoyens et de l'Immigration visant à favoriser l'attraction et l'établissement durables des personnes immigrantes en région*, Sixième conférence nationale Metropolis, mars 2003, Edmonton, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 14 p.
- Gagnon, M.-J., 2003. «Syndicalisme et classe ouvrière. Histoire et évolution d'un malentendu», *Lien social et Politiques. Numéro spécial : Des sociétés sans classes?*, n° 49, printemps, p.15-33.
- Geddie, K., 2002. *Licence to Labour : Obstacles Facing Vancouver's Foreign-Trained Engineers*, Research on Immigration and Integration in the Metropolis, Working Paper Series, Vancouver Centre of Excellence, n° 02-21, November, 39 p.
- Girard, M., 2002. *La précarité de l'emploi chez les nouveaux immigrants : une relation non-linéaire entre stabilité et qualité*. Mémoire en sociologie, Université de Montréal, juin, 93 p.
- Girard, S. et Manègre, J.-F., 1989. *Quelques arpents de neige... à partager : la régionalisation de l'immigration*. Avis présenté à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, publication officielle, gouvernement du Québec, 92 p.

- Giret, J.-F. et Hatot, C., 2001. «Mesurer le déclassement à l'embauche : l'exemple des DUT et des BTS.», *Formation Emploi*, n° 75, juillet-septembre, p. 59-73.
- Goffman, E., 1975 [1969]. *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Paris, Les Éditions de Minuit, 175 p.
- Gowricharn, R., 2001. «Introduction: Ethnic Minorities and Elite Formation», *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration internationale*, spring/printemps, vol. 2, n° 2, p.155-165.
- Gowricharn, R. (ed.), 2001. «Special Issue: Minority Elites in the making», *Journal of International Migration and Integration/Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 145 p.
- Grimshaw, D., Beynon, H., Rubery, J. et Ward, K., 2002. «The restructuring of career paths in large service sector organizations: 'delaying', upskilling and polarisation», *The Sociological Review*, vol.50, n°1, february, p. 89-115.
- Hegale, M. et Layon, É., 2002. «De l'employabilité à la convertibilité: vers une mobilité offensive des travailleurs», *Travail-Emploi-Formation*, n° Spécial : Aux marges du marché du travail. Employables, convertibles, clandestins., n° 3, p.15-26.
- Hum, D. et Simpson, W., 2002. «Do immigrants catch up economically», *Options Politiques/Policy Options*, March, p. 47-50.
- Kanjanapan, W., 1995. «The Immigration of Asian Professionals to the United States: 1988-1990», *International Migration Review*, vol.29, n°1, p.7-32.
- Khellil, M., 1997. *Sociologie de l'intégration*. Collection Que sais-je ?, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- Krahn, H., Derwing, T., Mulder, M. et Wilkinson, L., 2000. «Educated and Underemployed: Refugee Integration into the Canadian Labour Market.», *Journal of International Migration and Integration/Revue de l'intégration et de la migration internationale*, Hiver, vol. 1, n° 1, p.59-84.
- Laurent, T., L'Horty, Y., Maille, P. et Ouvrard, J.-F., 2002. *Déqualification, employabilité et transitions sur le marché du travail: une analyse dynamique des incitations à la reprise d'emploi*, Document de Recherche EPEE. Centre d'études des politiques économiques de l'Université d'Evry, 21 p.
- Leung, H. H., 2000. *Settlement Service Policies and Settlement issues Among Chinese Canadian in Canada*. Project funded by CIC-OASIS. Tiré du site Internet de Metropolis, 17 p. Lien Internet: <http://canada.metropolis.net/>
- Li, P., 2001. *Earning Opportunities of Immigrants : An Analysis of Urban Scale, Industrial Structure and Economic Disparity*, PCERII Funded Research. Final Report. University of Saskatchewan, March 8, 15 p.
- Li, P., 2000. *The Market Worth of Immigrant's Educational Credentials*, Working paper prepared for Conference 'Creating Canada's Advantage in an Information Age', organized jointly by the Canadian Employment Research Forum and the Institute for Research on Public Policy, Ottawa, May 4-6, University of Saskatchewan and Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration, 32 p.
- Lowe, G.S., 2000. *The quality of work. A people-centred agenda*. Don Mills, Ontario, Oxford University Press, 213 p.
- Mata, F., 1999. *The Non-Accreditation of Immigrants Professionals in Canada : Societal Dimensions of the Problem*. Multiculturalism Program. Citizenship and Canadian Identity, Department of Canadian Heritage, Tiré du site Internet de Metropolis. September 15, 1999, 19 p. Lien Internet: <http://canada.metropolis.net/>
- Mc Allister, I., 1995. «Occupational Mobility among Immigrants: The Impact of Migration on Economic Success in Australia», *International Migration Review*, vol.29, n° 2, p. 441-468.

- McAll, C., 1996. *Les requérants du statut de réfugié au Québec. Un nouvel espace de marginalité?* Groupe de recherche ethnicité et société, Université de Montréal. Publication officielle, Collection études et recherches n° 16, décembre, Production de la Direction des Communications du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Gouvernement du Québec, 100 p.
- Meintel, D., 2000. « Plural Identities among Youth of Immigrant Background in Montreal », *Horizontes Antropologicos*, Porto Alegre, ano 6, n° 14, novembre, p.13-37.
- Meintel, D., 1993. « Transnationalité et transethnicité chez des jeunes issus de milieux immigrés à Montréal », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 9, n° 3, p. 53-79.
- Mimeault, I. et Symard, M., 2001. « Travail agricole saisonnier occasionnel au Québec: espace d'inclusion ou d'exclusion », *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, XXXIII, n° 1, p. 25-45.
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 2004-a, *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2001 : caractéristiques générales – Recensement de 2001 : données ethnoculturelles*, Édition mars 2004. Publication officielle, Gouvernement du Québec, 136 p.
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 2004-b. *Tableaux sur l'immigration au Québec, 1999-2003*, Direction de la population et de la recherche, gouvernement du Québec, Mars, 41 p.
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 2004-c. *Des valeurs partagées, des intérêts Communs. Pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec. Plan d'action 2004-2007*. Direction des Affaires publiques et des communications, mai, 135 p.
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 2004-d. *L'immigration au Québec : partage de responsabilités Québec-Canada, Statuts des personnes se trouvant au Québec, Catégories d'immigration*, Publication officielle, gouvernement du Québec, 12 p.
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 2003-a. *Rapport annuel de gestion 2002-2003*. Publication officielle, gouvernement du Québec, 96 p.
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 2003-b. *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2004*. Publication officielle, gouvernement du Québec, 8 p.
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 2003-c. *La planification des niveaux d'immigration 2005-2007. Consultation 2005-2007*. Direction de la population et de la recherche du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 33 p.
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 2002-a. *Consultation 2001-2003 : L'immigration au Québec - Un choix de développement*, Publication officielle, Gouvernement du Québec, 24 p.
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 2002-b. *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2003*, Publication officielle, gouvernement du Québec, 12 p.
- Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, 2002-c. *Site officiel du Ministère, section "Travailler au Québec"* (mis à jour 28 octobre 2002), 10 p. Lien Internet: www.mrci.gouv.qc.ca
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 1991. *Au Québec, pour bâtir ensemble – Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. Publication officielle, gouvernement du Québec, 104 p.
- Ministère des Travaux Publics et Services Gouvernementaux, 1997. *Révision de la législation sur l'immigration. Au-delà des chiffres. L'immigration de demain au Canada*. Gouvernement du Canada, 105 p.
- Organisation Internationale du Travail (OIT), 2003. "Hôtels, tourisme, restauration", section Activités Sectorielles - Dialogue Social, Tiré du site Internet de l'OIT, Lien Internet: www.ilo.org/public/french/dialogue/sector/sectors/tourism.htm

- Paugam, S., 1994 [1991]. *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*. 3^e édition, Paris, Presses Universitaires de France, 255 p.
- Paugam, S., 2000. *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*. Paris, Presses Universitaires de France, 437 p.
- Pochic, S., 2001. «La menace du déclassement. Réflexions sur la construction et l'évolution des projets professionnels de cadres au chômage», *Revue de l'IREs*, janvier, vol. 1, n° 35, 28 p.
- Portes, A., 1994. «America 2050: Immigration and the Hourglass», Tiré du site Institute for Global Studies in Culture, Power and History, Johns Hopkins University. Lien Internet: www.jhu.edu/~igscph/win94por.htm
- Portes, A., Fernandez-Kelly, P. et Haller, W. J., 2003. *Segmented Assimilation on the Ground: The New Second Generation in Early Adulthood*, Working Papers Series, Center for Migration and Development, Princeton University, November, 54 p.
- Pott, A., 2001. «Ethnicity and Social Mobility: The Case of Turks in Germany», *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration internationale*, spring/printemps, vol. 2, n° 2, p. 169-187.
- Potter, S., 1999. *The Social Resources or Immigrants: Effects on the Integration of Independent and Family Class Immigrants to Toronto, Canada from South Asia*. Doctoral Thesis, Department of Sociology, University of Toronto, 238 p.
- Renaud, J., 1999. *Barrières et premier établissement en emploi: quelques exemples à partir d'enquêtes*. Département de sociologie et Centre d'études ethniques. Université de Montréal, Atelier sur les barrières à l'emploi, quatrième conférence internationale de Metropolis, Washington, D.C., décembre, 9 p.
- Renaud, J.; Gingras, L., Vachon, S., Blaser, C., Godin, J.-F. et Gagné, B., 2001. *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*. Collection Études, recherches et statistiques n°4, Réalisé par la Direction de la planification stratégique du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 197 p.
- Renaud, J.; Piché, V. et Godin, J.-F., 2003. «L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leur dix premières années au Québec», *Sociologie et sociétés*, vol. XXXV, n° 1, p.165-184.
- Rudiger, A. et Spencer, S., 2003. *Social Integration of Migrants and Ethnic Minorities. Policies to Combat Discrimination*. Paper presented at the Conference "The economic and social aspects of migration", Jointly organised by The European Commission and the OECD, Brussels, 21-22 January 2003 (updated March 2003), 43 p., Lien Internet: www.oecd.org/dataoecd/15/4/15516956.pdf
- Schnapper, D., 1996. «Intégration et exclusion dans les sociétés modernes », in *L'exclusion: l'État des savoirs*, Paugam, S. (dir.), Paris, Éditions la découverte, p. 23-31.
- Schnapper, D., 1994 [1981]. *L'épreuve du chômage*, St-Amand, Gallimard, 273 p.
- Shih, J., 2002. «... Yeah, I could hire this one, but I know it's gonna be a problem': how race, nativity and gender affect employer's perceptions of the manageability of job seekers», *Ethnic and Racial Studies*, Vol. 25, n° 1, January, p. 99-119.
- Sloane, P. J., 2002. *Much ado about nothing? What does the over-education literature really tell us?*, Keynote Address. International Conference on Over-education in Europe: What Do We Know?, Jointly organised by the Max Planck Institute for Human Development, Berlin and ROA at Maastricht University, NL, Berlin, 22-23 nov., 49 p.
- Statistique Canada, 2003-a. « Laurentides », *Profils des communautés 2001*. Publication officielle, gouvernement du Canada, 1 p.
- Statistique Canada, 2003-b. *Statut d'immigrant et période d'immigration (10A) et lieu de naissance du répondant (260) pour les immigrants et les résidents non*

permanents, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, recensement de 2001 – Données-échantillon (20 %)., - no 97F0009XCB01002 au catalogue, Publication officielle, gouvernement du Canada, 8 p.

Stier, H. et Levanon, V., 2003. «Finding an Adequate Job: Employment and Income of Recent Immigrants to Israel», *International Migration*, vol. 41, n° 2, p. 81-107.

Taboada Leonetti, I., 1994. «Intégration et exclusion dans la société duale. Le chômeur et l'immigré», *Revue internationale d'action communautaire*, n° 31, vol. 71, p. 93-103.

Vatz-Laaroussi, M., 2004. *Pour un observatoire pan-canadien de l'immigration dans les zones à faible densité*, communication présentée à la 7e conférence nationale de Metropolis, 25-28 mars 2004, Montréal.

Vatz-Laaroussi, M. et Charbonneau, J., 2001. «L'accueil et l'intégration des immigrants : à qui la responsabilité ? Le cas des jumelages entre familles québécoises et familles immigrantes », *Lien social et Politiques – RIAC*, n° 46, p. 111-124.

Des nouvelles du GRES

Volume 5, numéro 1, printemps 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010882ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010882ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de Recherche Ethnicité et Société
CEETUM

ISSN

1499-0431 (imprimé)

1499-044X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(2005). Des nouvelles du GRES. *Les Cahiers du Gres*, 5 (1), 101–104.
<https://doi.org/10.7202/010882ar>

DES NOUVELLES DU GRES

Comité de lecture : un nouveau collaborateur à l'étranger : Christian Rinaudo.

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau correspondant aux Cahiers, à titre de collaborateur à l'étranger. Sociologue, il est maître de Conférences à l'Université de Nice-Sophia Antipolis et chercheur à l'unité de recherche Migrations et Sociétés SOLIIS-URMIS (CNRS - Université Denis Diderot, Paris VII - Université de Nice - Sophia Antipolis). Ses recherches portant, entre autres, sur la construction sociale de l'ethnicité en milieu urbain et sur le traitement du racisme et des discriminations dans le monde du travail seront d'un apport certain. Mentionnons un important ouvrage qu'il a publié en 1999 dans lequel il traitait de la construction sociale de l'ethnicité : *L'ethnicité dans la cité, Jeux et enjeux de la catégorisation ethnique*. Éditions L'Harmattan, Paris.

De nouveaux projets de recherche

L'année 2004 a été riche en nouveaux projets de recherche abordant la diversité en milieu montréalais. Mentionnons :

FORTIN, Sylvie. « *Pratiques cliniques et diversité urbaine: les défis d'une pédiatrie en milieu hospitalier montréalais* ». Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ), programme de chercheur boursier, 2004-2008 et subvention de recherche 2004-2007.

FORTIN, Sylvie, Fernando Alvarez, Gilles Bibeau et Danielle Laudy. « *Pratiques cliniques hospitalières et pluralisme urbain: L'arrimage d'une pédiatrie à la diversité de son milieu* ». Institut de recherche en santé du Canada (IRSC), 2004-2007.

FORTIN, Sylvie, Marie-Nathalie LEBLANC et Josiane LE GALL. « *Stratégies identitaires et pratiques sociales des musulmans francophones de Montréal* », Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), 2004-2007.

Isin, Engin; Daiva Stasiulis, Danielle JUTEAU et Janine Brodie. « *Recasting Social Citizenship* ». Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) – Subventions pour la conception de réseaux stratégiques de recherches, 2004-2005.

LEBLANC, Marie-Nathalie; Deirdre MEINTEL, Patricia LAMARRE et Josiane LE GALL. « *Solidarity and Community Among Youth : The Case of Montreal's Pluriethnic Hip-Hop Culture* ». Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), 2004-2007.

LE GALL, Josiane; Catherine Montgomerie, Hélène Belleau, Deirdre MEINTEL et Alex Battaglini. « *Trajectoires et déterminants de l'utilisation des services sociaux et de santé : perspectives des hommes récemment immigrés* », Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), 2004-2006.

LE GALL, Josiane; Hélène Belleau, Deirdre MEINTEL et Marie-Nathalie LEBLANC. « *L'entrée dans la vie amoureuse des filles et garçons de diverses origines ethniques* ». Projet pilote en cours, CLSC Nord de l'Île, Montréal, 2003-2004.

MEINTEL, Deirdre. « *Trajectoires des spiritualistes à Montréal* ». Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) petite subvention, 2004.

RENAUD, Jean, Danielle JUTEAU, Deirdre MEINTEL, Marie-Nathalie LEBLANC, Victor PICHÉ et 19 autres chercheurs. Centre d'études ethniques des universités montréalaises. *Regroupement stratégique, centre de recherche*. Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), 2004-2010.

RENAUD, Jean, Victor PICHÉ. « Les mécanismes d'insertion aux communautés francophone et anglophone ». Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), 2003-2005.

St-Cyr, Denise; Hélène Belleau, Sylvie Gendron et Josiane LE GALL, « *Le transfert des connaissances entre praticiens, gestionnaires et chercheurs comme source d'innovation en CLSC* ». Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), 2004-2006.

Young, Robert; Danielle JUTEAU et 64 autres chercheurs. « *Multilevel Governance and Public Policy in Canadian Municipalities* ». Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) – Grands travaux de recherche concertée, 2004-2009.

Stagiaires

Nous avons été très heureux d'accueillir en 2004-2005 plusieurs stagiaires, du Québec et de l'extérieur, qui ont contribué au dynamisme du GRES et du CEETUM.

Susana Moreno Maestro, étudiante de doctorat en anthropologie à l'Universidad de Sevilla et boursière du Conseil d'Éducation et de Sciences de la Réunion de l'Andalousie. À travers son stage, elle vise à comparer les politiques d'immigration au Canada et au Québec, en relation à la question nationale. Ce projet permettra d'enrichir sa thèse qui porte sur l'analyse des perceptions, des formes de gestion, des stratégies politiques et discours en ce qui concerne la situation multiculturelle existante en Andalousie.

Sonia Das, doctorante en anthropologie de l'University of Michigan et boursière du « funding to the Fulbright IEE Organization » (Institute of International Education) des États-Unis. Elle travaille sur les Tamouls à Montréal en milieu scolaire et s'intéresse aux questions relatives aux langues. Son projet de recherche s'intitule « *Who is Québécois? The Articulation of Nationalist and Multicultural Interests in Emerging Language Ideologies* ».

Mélanie Le Blanc, boursière du CRSH au doctorat en sciences du langage de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick. Elle a poursuivi à Montréal son projet qui porte sur la sociolinguistique, les représentations et les idéologies linguistiques, elle participe également très activement au projet de recherche « *Prise de Parole II, la francophonie canadienne et la nouvelle économie mondialisée* » (CRSH).

Karolina Micor, étudiante en DESS français langue étrangère de l'Université d'Avignon en France dont le projet de recherche porte sur « Les immigrants polonais de la deuxième génération, nés à Montréal et parlant au moins trois langues ».

En outre, **Robbyn Seller**, anthropologue, à titre de stagiaire postdoctorale poursuit ses recherches sur les migrants des Caraïbes à Montréal et **Amantina Osorio**, doctorante en anthropologie poursuit sa thèse sur « *Rapports familiaux et insertion sociale en région chez les ressortissants de l'ex-Yougoslavie* ».

Plusieurs membres du GRES collaborent activement sur des projets de recherche, dont le nouveau projet « Pratiques sociales et rituelles, les musulmans de Montréal » (CRSH 2004-2007), « Transmission culturelle et identitaire chez les jeunes couples mixtes » (FQRSC 2003-2006), ainsi que le projet « Prise de Parole II, la francophonie canadienne et la nouvelle économie mondialisée » (CRSH 2001-2004) dirigé par Monica Heller (Toronto).

Les assistants de recherche qui ont participé à ces projets incluent : Emmanuel Kahn, Marie-Jeanne Blain, Stéphanie Lamarre, Isabel Heck, Géraldine Mossière, Christelle Cassan, Caroline Désilets, Marie-Noëlle Fortin, Sandra Najac, Marie-Claude Bourbon, ainsi qu'Anne Catherine Kennedy, Amantina Osorio, Eric Meulan, Shamelkan Ghamraoui et Diahara Traore.

Série Diversité Urbaine

Les Cahiers sont maintenant en ligne sur la plateforme de diffusion www.Erudit.org. Ceci marque un nouveau pas vers une diffusion accrue de nos Cahiers, qui permettra d'assurer une plus grande visibilité des travaux actuels et de favoriser les publications de chercheurs juniors.

Quelques contributions, articles, chapitres de livre ou monographie :

Armand, F., Dagenais, D. et LAMARRE, P. (à paraître) « Programmes d'immersion et élèves plurilingues au Canada. » *Actes de colloque CEFISEM du rectorat de l'académie d'Amiens*, Amiens, 18-19 avril.

Belleau, Hélène et LE GALL, Josiane, 2004. « Les jeunes d'ici et d'ailleurs : de la rencontre des valeurs à la distinction des genres », dans Pronovost, G. et Royer, C. (dir.), *Les valeurs des jeunes Sainte-Foy*, PUQ, p. 188-204.

FORTIN, Sylvie, 2004. « Issues and Challenges of Pediatrics in Pluriethnic Settings », *Ethnicity & Health*, vol. 9, n° 1, p. 43.

FORTIN, Sylvie, 2004. « Les enjeux et les défis d'une pratique pédiatrique en contexte pluraliste : réflexions théoriques », dans S. De Plaen (dir.), *Soins aux enfants et pluralisme culturel*. Collection Intervenir, Hôpital Sainte-Justine, p. 87-105.

FORTIN, Sylvie et Jean RENAUD, 2004. « Stratégies d'établissement en contexte montréalais : une diversité de modalités? », dans J. Renaud, A. Germain et X. Leloup (éd.), *Le racisme et la discrimination : les tensions*

et les défis d'une société plurielle. Les Presses de l'Université Laval, p. 31-59.

Henry S., V. PICHÉ, D. Ouédraogo, E.F. Lambin, 2004. « Descriptive analysis of the individual migratory pathways according to environmental typologies », *Population and Environment*, vol. 24, n° 5, p. 397-422.

JUTEAU, Danielle, 2004. « Pure laine » Québécois in Quebec », dans E. Kaufmann (dir.), *Rethinking Ethnicity. Majority Groups and Dominant Minorities*, Routledge, p. 84-101.

Lalou, R. et Victor PICHÉ, 2004. « Les migrants face au SIDA: entre gestion des risques et contrôle social. L'exemple de la Vallée du Fleuve Sénégal », *Population, revue de l'INED*, vol. 59, n° 2, mars-avril 2004, p. 233-268.

LEBLANC, Marie-Nathalie (à paraître). « De la tradition à l'Islam: L'orthodoxie à l'encontre des rites culturels », *Cahiers des Etudes Africaines*.

LEBLANC, Marie-Nathalie, 2005. « Identités islamiques et mouvance transnationale: les nouveaux rôles du Hajj chez les jeunes musulmans de Côte d'Ivoire dans les années 90 », dans Fatou Sow and Muriel Perez-Gomez, *L'islam politique en Afrique subsaharienne d'hier à aujourd'hui : discours, trajectoires et réseaux*. Paris: Karthala.

LE GALL, Josiane et Deirdre MEINTEL (sous presse). « Pratiques de nomination des enfants dans les unions mixtes au Québec : revendication d'une appartenance multiple », dans F.R. Ouellete et A. Fine (dir.). *L'octroi des noms*. Ste-Foy : Presses de l'Université Laval.

MEINTEL, Deirdre et Emmanuel KAHN, (à paraître 2005). « Parents de la deuxième génération et projets de transmission identitaire », dans M. Potvin, P. Eid et N. Venel (dir.), *Les «deuxièmes générations» au Québec et en France : perspectives théoriques et empiriques*. Paris, PUF.

Rally, Jean-Louis, Victor PICHÉ et Patrick Simon (sous presse). « Démographie et ethnicité : une relation ambiguë », dans G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch (éds), *Démographie : analyse et synthèse*. Volume 6 : Conséquences des changements démographiques, Paris, INED.

Jean RENAUD, Gustave Goldmann (2005, sous presse). « Les répercussions du 11 septembre 2001 sur l'établissement économique des nouveaux immigrants au Canada et au Québec », *Recherches sociographiques*.

RENAUD, Jean (2005). « Nouveaux immigrants au Québec. Du français minoritaire au français dominant ». In Virginie Conti et Jean-François de Pietro, *L'intégration des migrants en terre francophone. Aspects linguistiques et sociaux*. Le Mont-sur-Lausanne, Éditions LEP Loisirs et Pédagogie, p. 27-40.